# PUBLICATIONS DE L'ÉCOLE DES LETTRES D'ALGER BULLETIN DE CORRESPONDANCE AFRICAINE

IV

ANGERS, IMP. A. BURDIN ET Cie, RUE GARNIER, 4

## RITES ÉGYPTIENS

### CONSTRUCTION ET PROTECTION DES ÉDIFICES

PAR

E. LEFÉBURE

---

PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

28, RUE BONAPARTE, 28

1890



## MARKET SAN TO THE

The said white

STATE OF STATE

## RITES ÉGYPTIENS

### CONSTRUCTION ET PROTECTION DES ÉDIFICES

Les rites dont il s'agit ici étaient destinés à protéger les demeures de toute nature : ils comprenaient donc nécessairement, outre l'accomplissement de certains sacrifices humains ou non et de certaines formalités d'orientation ou de date, l'installation des innombrables statues, statuettes, amulettes, etc., dont les Égyptiens se montrèrent de tous temps si prodigues. Cette abondance de matière fait qu'il semble difficile d'épuiser le sujet, mais il reste toujours possible de le comprendre et de le faire comprendre, ou d'y tâcher. Pour y réussir, il sera peut-être bon de se défaire d'une illusion qui paraît d'ailleurs assez naturelle.

C'est que, si l'on considère l'importance et l'ancienneté des vieux rites, on est tenté de voir en eux quelque chose d'irréductible et de primordial, comme l'a fait parfois M. Fustel de Coulanges. Il faut bien admettre néanmoins, sans remonter à l'infini, que l'état d'esprit indiqué par nombre de pratiques et de cérémonies a été précédé d'autre chose. Le cannibalisme, par exemple, n'a rien en soi de sacramentel : c'est le fait de brutes qui s'entredéchirent, et il a fallu un certain raffinement de pensée pour imaginer qu'on absorbait l'âme d'un homme en mangeant sa chair. De même il est naturel qu'un barbare affiche la tête de son ennemi vaincu avant de songer à faire de cette tête une senti-

nelle, ou bien qu'il se frappe de douleur et de colère avant de songer à offrir ses mutilations aux dieux. Les anciens cultes semblent ainsi devoir leur fond à l'instinct et leur forme à la réflexion, ou tout au moins à une certaine réflexion, si grossière qu'on la suppose.

C'est là un point important qui n'est peut-être pas assez indiqué au cours de la présente étude, restée un peu à l'étroit dans le nombre de feuilles d'impression qui lui a été accordé, même en le dépassant de plusieurs pages. Il y a donc lieu de désirer ici une certaine indulgence pour des lacunes trop faciles à apercevoir, sans parler de celles qui résultent du manque de caractères hiéroglyphiques, cause parfois de quelque gêne dans la discussion des texte's.

#### PREMIER CHAPITRE

#### MAISONS

Plan et travaux. — Un roman de la bonne époque, celui du Prince prédestiné, parle de deux palais construit pour un prince et une princesse qu'on voulait garantir de certains accidents; d'autres papyrus du même temps célèbrent le palais que Ramsès II s'était fait élever à la frontière. Ce devaient être là des demeures bâties dans les règles ou jamais; malheureusement les textes ne nous disent rien de ces rites, qui ne différaient sans doute pas heaucoup, pour le nombre et la minutie, de ceux qu'on observe en Chine. Il en subsiste un spécimen au Calendrier des jours fastes et néfastes publié dans les Select Papyri du Britisth Museum et traduit par M. Chabas. D'après ce calendrier, qui date du temps des Ramessides, il était permis de faire le plan d'une maison, mais défendu de bâtir et de se servir de pierres le 26 du mois Paophi, en septembre : Fais le plan d'une maison ce jonr-là. Ne touche pas à une pierre; ne commence aucun travail; ne fais aucun ouvrage en ce jour. Ce fut le jour d'ouvrir les arcanes des temples et les écrins à joyaux 1. Cette date était notée comme très heureuse. On voit par là que, si les Égyptiens attachaient moins d'importance aux maisons et aux palais qu'aux tombeaux et aux temples, comme l'ont dit les anciens', ils n'en soumettaient pas moins à des règles très sévères la construction de leurs demeures terrestres.

2. Diodore, I, 51.

<sup>1.</sup> Chabas, Le Calendrier des jours fastes et néfastes, p. 43-44.

Victimes. — Quelques rapprochements et quelques remarques préliminaires éclairciront, peut-être, le sens donné ici aux sacrifices. A la fin des Héraclides d'Euripide, Eurysthée, condamné à mort, demande à être enseveli sur le territoire d'Athènes, qu'il protégera : vivant, il est un ennemi, mort, il sera un défenseur. De même, à l'époque des guerres médiques, les habitants d'Amathonte accrochèrent à une de leurs portes la tête de leur ennemi Onésile, que l'oracle leur ordonna de vénérer comme un héros 1. L'empereur Trajan lui-même sacrifia à Antioche une jeune fille dont il fit la Fortune de la ville2. Les Égyptiens croyaient aussi, selon Porphyre, que l'âme d'un homme tué restait auprès de son corps, et que celui qui possédait un corps en possédait l'âme : c'était pour cela, ajoute le philosophe, que les sorciers se procuraient en tout ou en partie des cadavres3, et que les devins mangeaient des cœurs de corbeaux, de taupes ou d'éperviers, pour absorber la vertu divinatrice de ces animaux : l'épervier lui-même, oiseau fatidique ', était nourri de cœurs d'oiseaux lorsqu'il avait atteint toute sa grandeur<sup>5</sup>. C'est encore pour le même motif qu'à une époque bien antérieure, et en souvenir de l'anthropophagie primitive, les textes sacrés des pyramides royales promettaient aux élus qu'ils mangeraient leurs ancêtres et même les dieux, ou du moins certains dieux, pour s'approprier leurs vertus magiques 6.

Or, on lit dans Horapollon: Pour rendre l'idée de garder, φυλακτηρίον, ils (les Égyptiens) représentent deux têtes humaines, l'une d'homme qui regarde vers le dedans, l'autre de femme qui regarde vers le dehors: ils disent qu'aucun mauvais esprit ne peut pénétrer puisque, même sans écrit, ils se protègent par ces têtes.

1. Hérodote, V, 114.

2. Œuvres de A. de Longpérier, t. III, p. 404.

3. Phorphyre, De abstinentia, II, 47-48.

4. Id., IV, 9; Elien, De natura animalium, XI, 29; et Pseudo-Callisthène, I, 8, éd. Didot.

5. Elien, De natura animalium, VII, 9.

6. Maspero, Recueil de travaux, IV, Pyramide d'Unas, p. 59 et 60.

7. Horapollon, I, 24.

Dans son commentaire sur Horapollon, M. Leemans rappelle à ce propos la coutume qu'ont les Arabes et les Maures de sculpter ou de peindre, pour détourner le mauvais œil, une main ouverte sur leurs maisons <sup>4</sup>, souvenir peut-être de la main des stèles phéniciennes; les Bambaras dessinent sur leurs murs, en guise de talismans, des pieds, des mains, des animaux et des figures géométriques <sup>2</sup>. Un usage analogue à celui des Arabes existait en Égypte sous une forme un peu différente, l'exposition des mains sur les murs: un roi de la XVIII<sup>e</sup> dynastie, Aménophis II, fit suspendre aux remparts de Thèbes les mains des ennemis tués <sup>3</sup>

Comme groupe hiéroglyphique les deux têtes dont parle Horapollon signifient au-dessus, supérieur, mais l'auteur grec désignait spécialement, qu'il le sût ou non, la survivance atténuée d'une ancienne coutume consistant à planter des têtes d'ennemis sur les maisons ou au-dessus des maisons, pour leur en confier la garde; c'est ce que faisaient les indigènes de la Tauride: Quant aux prisonniers qu'ils font à la querre, dit Hérodote, celui qui a pris un homme lui coupe la tête, et, l'emportant en sa maison, il la place sur une grande perche qu'il dresse, et qui dépasse de beaucoup son toit, sa cheminée même. Leur idée est que ces têtes, ainsi exhaussées, veillent sur la famille<sup>4</sup>. Les Égyptiens, qui représentaient le ka ou genius humain par une tête au bout d'un bâton, avaient fini par se borner à peindre ou à sculpter les têtes gardiennes, qui devinrent de simples hiéroglyphes. C'est dans une intention certainement analogue que les Etrusques sculptaient sur les portes de leurs villes des têtes humaines ou des masques de Gorgone qui semblent « rappeler l'usage barbare de couper les têtes des vaincus » 5. L'asservissement des morts

<sup>1.</sup> Horapollon, édition Leemans, p. 233.

<sup>2.</sup> Elisée Reclus, t. XII, Afrique occidentale, p. 544, Niger.

<sup>3.</sup> Stèle d'Amada, l. 18.

<sup>4.</sup> Hérodote, IV, 103, traduction Giguet.

<sup>5.</sup> J. Martha, L'Archéologique étrusque et romaine, p. 46-47.

sacrifiés est nettement exprimé, à la huitième division du livre égyptien de l'Hémisphère inférieur, par une série de têtes humaines accrochées à l'hiéroglyphe de la domesticité ':

#### Recens circumvolat umbra.

Momies et statues d'hommes et d'animaux. — Les Égyptiens connaissaient d'autres protecteurs que les têtes humaines, sans parler du feu vivant, qui avait été créé pour purifier les maisons, d'après un texte de la bonne époque <sup>2</sup>, et devant lequel à de certaines dates on devait s'abstenir de certains actes <sup>3</sup>, sans doute pour ne pas le souiller, ce qui rappelle assez bien le foyer domestique des Grecs et des Romains.

C'étaient d'abord les momies des ancêtres, que l'on conservait souvent à domicile, au dire de Diodore. En pareil cas on installait les corps, ce capital si précieux qu'on pouvait l'hypothéquer 4, non pas couchés comme dans les tombeaux 5, mais debout contre le mur d'une cellule construite exprès, dans la maison 6, et il est certain que ces momies, étant donné le respect extraordinaire des Égyptiens pour leurs morts 7, devaient avoir le rôle de præstites des dieux Lares 8, et protéger le foyer domestique :

... hic manes, hic intra tecta tenebo.
Tu custos, dominusque laris; tibi cuncta tuorum
Parebunt: ego rite minor, semperque secundus
Assiduas libabo dapes et pocula sacris
Manibus, effigiesque colam,

- 1. Annales du Musée Guimet, t. IX, quatrième partie, pl. XLVIII.
- 2. Papyrus de Turin, édition Pleyte et Rossi, pl. CXXXIII, l. 9 et 10.
- 3. Cf. Calendrier des jours fastes et néfastes, 7 Tobi.
- 4. Hérodote, II, 132; et Diodore, I, 93.
- 5. Cf. Passalacqua, Catalogue raisonné des antiquités découvertes en Égypte, p. 497
  - 6. Diodore, I, 92; cf. Hérodote, II, 86; et Silius Italicus, XIII, 474-6.
  - 7. Diodore, I, 92-93.
  - 8. Cf. Plaute, Aulularia, prologue, 8, et vers 542-543,

fait dire Stace à un père par son fils :

Inde viam morum, longæque examina vitæ, Affatusque pios, monituraque somnia poscam'.

Le témoignage de Diodore mérite ici d'être pris en considération, car il devait être assez rare qu'un Égyptien eût sa tombe à lui. Les grandes nécropoles, celles de Memphis et de Thèbes, ne paraissent pas contenir en tout cinq mille tombes2, et ces sépultures, souvent dues à la générosité royale, appartenaient surtout aux parents des Pharaons de l'Ancien Empire à Memphis, ou aux principaux fonctionnaires des Ramessides à Thèbes. Plus tard, et déjà même à l'époque saïte, les tombes individuelles devinrent de plus en plus rares, et l'usage d'entasser les momies dans des sépulcres communs se multiplia tellement qu'on peut trouver des reines 3 inhumées ainsi. On ensevelissait encore les momies dans les temples, comme le montrent le chant du harpiste parlant des anciennes momies dressées dans le Pa-Ra ou temple d'Héliopolis 4, la découverte de différentes momies sous les dallages des temples, et le témoignage des auteurs grecs rapportant que les rois saïtes étaient ensevelis dans le temple de Saïs 6. Aucun de ces différents modes de sépulture n'a été obligatoire ou général et n'a pu par conséquent exclure, en Egypte, la conservation des morts à domicile, coutume qui a été assez répandue chez différents peuples, notamment dans une partie de l'Éthiopie : là, on mettait les corps dans une colonne en pierre transparente, et on les conservait avec honneur dans les maisons, pendant un an suivant Hérodote 7,

<sup>1.</sup> Stace, Silves, l. III, Silve III, v. 196-204.

<sup>2.</sup> Cf. Description de l'Égypte, Antiquités, Description générale de Thèbes, ch. ix, section XI, p. 393.

<sup>3.</sup> Mariette, Notice du Musée de Boulaq, 3º édition, p. 151 et 222.

<sup>4.</sup> Duemichen, Historische Inschriften, II, pl. XL.

<sup>5.</sup> Mariette, Notice du Musée de Boulaq, 3º éd., p. 235 et 267.

<sup>6.</sup> Hérodote, II, 169; III, 10 et 16; et Strabon, XVII, ch. 1, 18.

<sup>7.</sup> III, 24.

ou indéfiniment d'après ce que laissent à entendre Diodore <sup>1</sup> et Strabon <sup>2</sup>.

Dans le même ordre d'idées, la tête du ka sur un bâton rappelle, si elle n'est pas une première ébauche de la statue, l'époque antéhistorique où la momification n'était pas connue, et où l'on se bornait à garder la tête des parents morts. La conservation des crânes d'ancêtres a été très répandue : pour n'en citer qu'un exemple, le grand navigateur anglais Cook remarqua qu'aux îles des Larrons, comme à Taïti, les crânes des chefs morts étaient mis dans des corbeilles, et qu'on leur rendait un culte ³, ce qui n'est pas sans analogie avec le culte de la tête d'Osiris à Abydos.

Outre les momies et les reliques, il y avait les statues des morts. « Croyant à la bienfaisante influence des âmes..... ils (les Égyptiens) gardaient au milieu d'eux les statues de leurs parents, et leur faisaient jouer le rôle des Pénates chez les Latins. Les cellules où elles étaient renfermées constituaient une espèce de tablinum<sup>4</sup>. » A Myt-Rahyneh (Memphis) Mariette aurait retrouvé une maison antique dont l'une des chambres « était irrégulièrement percée de niches de plus d'un mètre de profondeur; chaque niche avait sa porte bâtie en pierres », et sur les linteaux de deux des portes figuraient des bas-reliefs funéraires de l'époque saïte, bas-reliefs qui étaient relatifs aux statues qu'on avait renfermées dans les niches <sup>5</sup>.

C'est là l'opinion de Mariette. D'après M. Maspero, la maison serait au contraire de l'époque grecque, et les bas-reliefs viendraient d'un tombeau détruit<sup>6</sup>. Quoi qu'il en soit, l'usage des niches ou des chambres réservées aux ancêtres est certain, comme le montre le témoignage de Diodore concernant les momies. Au

<sup>1.</sup> Hérodote, III, 8.

<sup>2.</sup> XVII, ch. 11, 3.

<sup>3.</sup> Cook, Voyages, traduction de M. D\*\*\*, 1785, t. II, p. 362; cf. A. Réville, Les religions des peuples non civilisés, t. II, p. 126 et 164.

<sup>4.</sup> Mariette, Boulaq, p. 16.

<sup>5.</sup> Id., p. 69.

<sup>6.</sup> Maspero, Guide au Musée de Boulaq, p. 420.

tombeau de Ménéptah, une niche était consacrée à Ramsès II¹, qui avait aussi une chambre au temple de Médinet-Abou², construit par Ramsès III; à Abydos, on a trouvé une sorte de petite châsse fermée par une porte à double battant et renfermant les statues assises d'un prêtre et de sa femme : sur les côtés, la famille leur rend hommage ³(XIXº dynastie). S'il y avait des niches, chambres ou naos d'ancêtres dans les tombeaux et les lieux sacrés, à plus forte raison devait-il y en avoir dans les maisons, où assez souvent se trouvaient des oratoires privés pour l'adoration des dieux et des rois ⁴, sans parler des statues du propriétaire vivant ⁵. Un même personnage pouvait avoir plusieurs demeures de ka pour son génie, comme le montre, à la XIIº dynastie, l'inscription de Khnoum-hotep ⁶.

Les animaux sacrés étaient susceptibles de rendre les mêmes services que les ancêtres. Un document de la bonne époque, le papyrus Anastasi III, nous a conservé la consécration, faite par un artiste, d'une statue de singe qui représentait le dieu Thoth, et qui devait écarter de la maison comme de l'atelier les maléfices, notamment le mauvais œil, tellement craint des anciens qu'ils croyaient que même les oiseaux s'en défendaient \*. Pas de crainte de l'œil, dit le texte, formule qui se retrouve en abrégé: Pas de crainte! sur certains scarabées ou amulettes \*. Voici ce texte:

Salut au maître de la maison, le singe qui dissipe les chagrins, qui calme les désirs, qui adoucit les maux, l'ami de tous. A lui les pierres précieuses. C'est Thoth qui illumine la terre par ses faveurs, celui qui a un crâne de jaspe et un phallus de quartz

1. Champollion, Notices, t. I, p. 828.

2. De Rochemonteix, Recueil de travaux, VIII, p. 196.

3. Mariette, Boulaq, p. 97.

4. Mariette, Abydos, III, p. 1; Inscription de Rosette, texte grec, 1. 52.

5. Flinders Petrie, Tanis, I, p. 42.

6. Lepsius, Denkmaeler aus Aegypten und Aethiopien, II, 125, 1. 82-83.

7. Elien, De natura animalium, I, 35.

8. Pierret, Études égyptologiques, fasc. 8, p. 127 et 129; Mariette, Abydos, III, p. 542.

(herset ou hertes, pierre détournant les maux, se-her tou, au moins celle de Koush¹). Son amabilité palpite sur ses paupières; il ouvre la bouche pour vivifier. Que se réjouisse mon atelier, puisque l'artiste y pénètre! Voici qu'il existe, voici qu'il est pourvu, puisque mon maître y vient. Réjouissez-vous, gens de mon atelier! que tout le monde soit en joie, car c'est mon maître : il est mon œuvre, à cause de mon désir de (posséder) Thoth. Tu es à moi comme protecteur (nekhta, cf. le Roman du Prince prédestiné). Pas de crainte du (mauvais) œil².

Cette statue est l'équivalent des objets que les forgerons grecs suspendaient devant leurs ateliers pour détourner l'envie, et qu'on appelait βασχάνια, c'est-à-dire fascina<sup>3</sup>. C'est aussi l'équivalent du Fascinus latin, le dieu fascinateur dont on attachait une image sous le char des triomphateurs, qui protégeait les enfants, et qu'on saluait lorsqu'on voulait se louer en disant præfiscini: c'était lui alors qui fascinait.

La crainte du mauvais œil est encore si grande en Égypte, où l'on emploie une multitude d'amulettes pour le détourner des personnes et des bêtes <sup>5</sup>, que les femmes du peuple ne lavent point le visage de leurs enfants pour qu'on ne les admire pas, et qu'on a l'habitude, en se regardant dans un miroir, de prononcer sur lui une formule pour ne pas se fasciner soi-même <sup>6</sup>. Lane a connu un Égyptien qui n'achetait pas la viande mise à l'étal dans les quartiers fréquentés, de peur qu'elle ne fût maléficiée par le mauvais œil des passants <sup>7</sup>.

Il y a dans une chapelle de l'époque saïte, au Musée de Boulaq, une momie de singe qui doit avoir eu la même destination <sup>8</sup>

- 1. Mariette, Dendérah, II, pl. 12.
- 2. Papyrus Anastasi, III, pl. IV, l. 2 et pl. V, l. 1-4.
- 3. Pollux, VII, 108; cf. Aristophane, édition Didot, p. 516.
- 4. Cf. Pline, XXVIII, 9.
- 5. Lane, The modern Egyptians, 5º éd., 1860, p. 252, etc.
- 6. Id., p. 236.
- 7. Id., p. 252-253.
- 8. Maspero, Guide au Musée de Boulaq, p. 189.

que la statue de l'artiste égyptien, et aussi, au Musée de Turin 1, « un petit naos en bois peint destiné à un culte domestique et ayant dû renfermer un serpent d'après la disposition intérieure » (Nouvel Empire). Ce dernier monument est dédié à Anouké, déesse des cataractes, qui était évidemment représentée par le serpent, si c'est un serpent que contenait le naos; on verra plus loin, au sujet des temples, quelle était l'importance du serpent comme gardien.

Statuettes divines. — Mariette dit qu'on mettait dans un trou fait au mur, pour protéger les maisons, une statuette divine qui agissait « à la façon des crocodiles empaillés, des tiges d'aloès qui sont suspendues au-dessus des portes de presque toutes les maisons modernes de l'Égypte<sup>2</sup>, des grandes mains en bois, les doigts très écartés, qu'on voit à Alexandrie sortir des façades de la plupart des maisons habitées par les Grecs. Elles sont destinées à tenir à l'écart le mauvais œil, les esprits et même les animaux malfaisants. Les fouilles exécutées dans les ruines des habitations privées fournissent une multitude de statuettes de divinités qui n'ont pas d'autre origine. Telles sont, au milieu d'autres, les statuettes de Thonéris à tête d'hippopotame. La déesse est debout, elle a devant elle le sa, signe mystérieux qui symbolise la protection par les moyens talismaniques. » A Abydos, la déesse à tête de lionne, Sekhet, remplaçait Thonéris. L'usage de ces figurines « est aussi ancien que la XVIIIº dynastie, et il est probable qu'il remonte plus haut » 3.

Formules et amulettes. — Un papyrus du British Museum, qui a été analysé par le D<sup>r</sup> Birch et qui serait de la XXII<sup>e</sup> dynastie, avait pour but, au moins en partie, la défense du trésor royal assimilé à la demeure d'Osiris, le protecteur du roi dans son pa-

<sup>1.</sup> Maspero, Recueil, II, p. 197.

<sup>2.</sup> Cf. Lane, The modern Egyptians, 5° éd., p. 256; et H. Gaidoz, Mélusine, juillet 1889, p. 445.

<sup>3.</sup> Mariette, Abydos, III, p. 2-4.

lais. Le scribe l'a fait en son nom pour le lieu du trésor. — Ce livre caché triomphe des enchantements, lie les ligatures, prépare les liens, détruit la serrure. La vie et la mort viennent de lui. Le texte décrit les quatre maisons de la vie, ou les quatre corps de la maison de la vie, qui est à Abydos, avec Isis, Nephthys, Horus et Thoth aux angles. Là sont les bibliothécaires du Soleil et les écrivains du trésor. Ce livre est celui qui est dedans. Les âmes du Soleil vont alentour. Ce grand dieu les approche (sic) pour tuer ses ennemis.

Tefnout s'y change en une massue et Shou en une aile d'aigle : il veille sur le roi dans son palais. Différents amulettes sont représentés, ainsi que des singes, des uræus, des brasiers et des Asiatiques attachés. C'est le livre pour placer les ennemis dans le feu, pour détruire les ennemis. Enfin, on y voit la demeure de Neith, où est aussi la maison d'Osiris, avec les noms d'Horus, de Thoth, d'Isis et de Nephthys aux quatre coins pour repousser tous les ennemis de l'Égypte 1. C'est ainsi que le nom d'Adam, écrit aux quatre coins d'un pigeonnier en chassait les serpents, d'après les croyances gnostiques 2. (Plus tard, les Arabes d'Égypte protégèrent les pigeonniers par des écrits magiques, et le Père Sicard ayant détruit quelques-uns de ces écrits, on en a conclu à tort qu'il aurait brûlé un colombier plein de papyrus 3.)

Horapollon, dans le passage cité plus haut \*, fait allusion aux écrits qui protégeaient les maisons; ils composaient des livres spéciaux qui sont mentionnés dans la bibliothèque d'Edfou: protection d'une ville, protection d'une maison, protection d'un lieu, protection d'un temple, etc. 5 (époque des Ptolémées). Quelquefois, au contraire, c'étaient des inscriptions très abrégées, comme

2. Berthelot, Les Origines de l'Alchimie, p. 158.

<sup>1.</sup> Birch, Revue Archéologique, 1863, p. 119-128 et 427-439.

<sup>3.</sup> E. Quatremère, Mémoires historiques et géographiques sur l'Égypte, t. I, p. 348-349.

<sup>4.</sup> Horapollon, I, 24.

<sup>5.</sup> Brugsch, Zeitschrift für aegyptische Sprache, 1871, p. 44; cf. Mariette, Dendérah, Description générale, p. 247-248.

celle de *pa nefer*, c'est-à-dire *demeure bonne*, ou *he reuse*, écrite au-dessus de la porte <sup>1</sup>.

A l'époque saîte, on protégait les maisons contre les reptiles et les revenants au moyen de formules magiques<sup>2</sup>, en se recommandant par exemple de la déesse saïtique, Neith, la brebis divine<sup>3</sup>, et on aspergait toute la maison, le matin et le soir, du jus de certaines herbes qu'on déposait dans les coins. Un de ces textes dit à la divinité protectrice: Entre en cette maison dans laquelle est l'Osiris un tel (il ne s'agit sans doute pas ici de la tombe ou de l'enfer comme sur la stèle c. 120 du Louvre<sup>4</sup>, mais d'une maison contenant une cellule de momie); ferme la bouche de tout reptile mûle ou femelle, de tout scorpion et de tout serpent, qu'ils n'entrent pas dans cette maison où est l'Osiris un tel<sup>5</sup>.

A la même époque, le groupe d'Horus sur les crocodiles était un phylactère « que les Égyptiens plaçaient dans leurs demeures, ou transportaient avec eux, pour être à l'abri des animaux malfaisants <sup>6</sup>, » ce qui n'empêchait pas l'emploi de recettes plus pratiques, comme celles que mentionne, à une époque antérieure, le papyrus Ebers <sup>7</sup>, contre les pucerons, les moustiques, les serpents, les rats, les charançons, etc. Repousse de moi les lions venant de la terre, dit le texte d'Horus sur les crocodiles (dont quelques parties se retrouvent au papyrus magique Harris, qui est de la bonne époque), les crocodiles sortant du fleuve, la bouche de tous les reptiles sortant de leur trou! Rends-les pour moi comme de petites pierres sur la terre, comme des débris de vases auprès des habitations <sup>8</sup>! Ces petits monuments, analogues

<sup>1.</sup> Wilkinson, Manners and Customs of the ancient Egyptians, I, p. 32.

<sup>2.</sup> Chabas, Le Papyrus magique Harris, p. 163-164.

<sup>3.</sup> Cf. Strabon, XVII, 1, 23; Pierret, Etudes égyptologiques, I, p. 61; et Zeistchrift, 1884, p. 91.

<sup>4.</sup> Stèle du Louvre, c. 120; Pierret, Études égyptologiques, I, p. 3.

<sup>5.</sup> Piehl, Zeitschrift für aegyptische Sprache, 1879, p. 32-33.

<sup>6.</sup> Chabas, Zeitschrift, 1868, p. 100.

<sup>7.</sup> Papyrus Ebers, p. 97 et 98.

<sup>8.</sup> Chabas, Zeitschrift, 1868, p. 104; cf. Ebers, ibid., 1880, p. 54.

à certaines plaques chaldéo-assyriennes ', agissaient par leurs scènes comme par leurs textes : ils ont peut-être donné naissance au groupe de basse époque qui représente Horus, en cavalier romain, triomphant du crocodile, et en tous cas ils se rattachent au même symbolisme.

Quant à l'idée générale qui a inspiré cette sorte de préservatifs, elle est évidemment suggestive : représenter des animaux vaincus, c'est signifier aux individus de même espèce qu'ils auront le même sort ; c'est aussi leur montrer qu'on les connaît et en conséquence qu'on est en garde contre eux, ou qu'on a prise sur eux. Lorsque Alexandre construisait Alexandrie, des monstres sortaient chaque nuit de la mer pour détruire les travaux, suivant les historiens arabes <sup>2</sup>, mais le conquérant fit faire leurs portraits, et les monstres, ayant vu ces représentations, disparurent pour ne plus revenir. (« Les sorciers finnois se flattaient de faire cesser le mal, rien qu'en en découvrant l'origine <sup>3</sup>. »)

Indépendamment des lézards et des aloès dont il a déjà été parlé, les Égyptiens modernes, d'après Lane, protègent leurs maisons de différentes manières. Ils écrivent parfois sur les portes la formule: Il est le grand Créateur et l'Éternel<sup>4</sup>; ou bien ils peignent sur la plus haute fenêtre soit une cuvette et un pot à eau, soit un lion, soit le nom d'Allah, soit les mots: Dieu est mon espoir, etc. <sup>5</sup>; ils placent sur leurs boutiques des morceaux de papier portant des formules analogues <sup>6</sup>; et ils représentent une croix à l'entrée des bains pour détourner les mauvais esprits, qui hantent surtout les parties retirées des maisons <sup>7</sup>. Pendant

<sup>1.</sup> Perrot et Chipiez, Histoire de l'art dans l'antiquité, t. II, p. 361-9 et 804.

<sup>2.</sup> Maçoudi, Les Prairies d'or, édition Barbier de Meynard, t. II, p. 426-428;

et P. Vattier, L'Égypte de Murtadi, p. 119 et 147; cf. Pseudo-Callisthène, I, 32. 3. Beauvois, La magie chez les Finnois, Revue de l'Histoire des Religions, 1882, p. 269.

<sup>4.</sup> Lane, The modern Egyptians, 5e éd., 1860, p. 8 et 253.

<sup>5.</sup> Id., p. 9.

<sup>6.</sup> Id., p. 253.

<sup>7.</sup> Id., p. 223.

les dix premiers jours du mois de moharram <sup>1</sup>, époque à laquelle les bons génies apparaissent <sup>2</sup>, les femmes achètent une espèce de poudre qui préserve du mauvais œil tout ce que contient la maison; de même, pendant le ramadan, époque à laquelle les démons sont enchaînés, elles sèment du sel sur le plancher pour les empêcher de revenir, et récitent la formule : Au nom de Dieu le Clément et le Miséricordieux<sup>3</sup>; quelques dévots charment leur porte et tous les objets renfermés dans la maison en prononçant la même formule <sup>4</sup>.

Remarques. — On sait peu de choses sur les rites de la fondation des villes, car presque toutes les cités égyptiennes, même celles que les Ramessides rebâtirent dans le Delta, semblent dater de l'époque antéhistorique; la seule qui fasse exception est Paaten, construite à Tell el-Amarna en l'honneur du Disque Solaire par Aménophis IV, cet ennemi du polythéisme et surtout du culte thébain, qui martelait le nom d'Ammon et faisait écrire le mot mout (mère), sans son hiéroglyphe ordinaire le vautour, parce que c'était aussi l'emblème de la déesse thébaine Mout <sup>5</sup>. De même que quatre prismes furent déposés aux quatre angles du grand temple d'Assour, on dressa aux quatre points cardinaux du site, à Pa-aten, quatre stèles, et le roi inaugura les édifices, entre autres le palais dit l'Ombre du Soleil qu'il offrit à sa mère, par des fêtes et des festins magnifiques qui sont représentés dans les tombes locales (XVIII° dynastie).

Comme un temple était le noyau de toute cité égyptienne, il est probable que les rites de la fondation des villes se trouvaient en relation directe avec ceux de la fondation des temples, dont le dieu était essentiellement πολιεύς, ainsi qu'Élien le dit d'Am-

<sup>1.</sup> Lane, The modern Egyptians, 5° édit., 1860, p. 252.

<sup>2.</sup> Id., p. 427.

<sup>3.</sup> Id., p. 226.

<sup>4.</sup> Id., p. 224.

<sup>5.</sup> Cf. Mariette, Notice du Musée de Boulaq, 3º éd., p. 242.

mon <sup>1</sup>. Aussi voit-on Aménophis IV appeler sa ville la maison de son dieu.

Pour la protection du pays tout entier, différents rites étaient mis en usage. Si l'on voulait obtenir une longue vie pour le roi, on récitait une incantation contre le serpent Apophis, ennemi du Soleil et par conséquent de sa race, dans une des régions les plus occidentales de l'Égypte, l'oasis de Dakhleh 2 (règne d'Alexandre II); si l'on voulait assurer la sérénité du ciel, on brûlait trois fois par jour (sans doute aux heures sacramentelles du culte solaire, le matin, à midi et le soir 3), un Apophis de cire ayant son nom écrit sur lui 4 (même époque); si l'on voulait obtenir une inondation abondante, on mariait (comme l'indique le grand papyrus de Ramsès III), des statues du Nil avec les statues de sa fiancée 5, rite dont il subsiste encore quelques traces au Caire et en Éthiopie 6; si l'on voulait repousser les ennemis, le roi (au moins le roi éthiopien Tahraka), lançait quatre boulets et la pallacide d'Ammon (si c'était à Thèbes) quatre flèches vers les quatre points cardinaux 7; ou bien le roi, à l'imitation d'un acte d'Horus, buvait du vin et de l'eau représentant le sang de ses adversaires 8.

Cette dernière cérémonie, décrite par des textes récents, datait de l'époque antéhistorique, d'après ce qui en est dit au temple d'Edfou : en tous cas elle est assez semblable au rite qu'accomplirent les mercenaires grecs à la solde de l'Égypte avant de

<sup>1.</sup> Elien, De natura animalium, XI, 40.

<sup>2.</sup> Plevte, Recueil, III, p. 63.

<sup>3.</sup> Cf. Plutarque, De Is. et Osir., 79-80; et Porphyre, De Abst., II, 55.

<sup>4.</sup> Pleyte, Recueil, III, 62-63; et Wallis Budge, Proceedings of the Society of Biblical Archwology, nov. 1886, p. 21-22.

<sup>5.</sup> Papyrus Harris nº 1, pl. XLI, l. 1, pl. LV et pl. LXXIII-LXXIV.

<sup>6.</sup> Lane, The modern Egyptians, 5° éd., p. 494; et Hamaker, De expugnatione Memphidis et Alexandrix, p. 133.

<sup>7.</sup> De Rougé, Études sur des monuments du règne de Tahraka, Mélanges d'archéologie égyptienne et assyrienne, 1872, p. 15-16.

<sup>8.</sup> Naville, Textes relatifs au mythe d'Horus, pl. XIII, XIX, XX et XXI.

livrer bataille à Cambyse, lorsqu'ils égorgèrent les deux fils du traître Phanès et burent leur sang mêlé d'eau 1.

Les historiens arabes croyaient que les Égyptiens avaient disposé dans les pyramides, ou autour des villes « des talismans qui destournoient de dessus les habitans toutes sortes de dommages \*, » notamment le coq d'or qui veillait sur les trésors ³, et les fameux miroirs de Saurid, d'Alexandre \*, etc., imaginés en partie d'après le phare d'Alexandrie.

Aujourd'hui, les Égyptiens se figurent que chaque quartier du Caire a pour protecteur un serpent <sup>5</sup>, sans préjudice des fous, réputés pour saints, qui sont censés obéir à un chef invisible dont la place est derrière une porte intérieure de la ville <sup>6</sup>. Les villes et les villages ont aussi pour patrons des saints dont ils possèdent soit les corps, soit quelques reliques <sup>7</sup>.

<sup>1.</sup> Hérodote, III, 4 et 11.

<sup>2.</sup> P. Vattier, L'Egypte de Murtadi, p. 26.

<sup>3.</sup> Id., p. 57; et Maçoudi, Les Prairies d'or, éd. Barbier de Meynard, t. II, p. 414-417.

<sup>4.</sup> Cf. Reinaud, Description des monuments musulmans du cabinet du duc de Blacas, p. 418-419; et Edrisi, éd. Dozy et de Goeje, p. 174.

<sup>5.</sup> Lane, p. 226.

<sup>6.</sup> Id., p. 230-232.

<sup>7.</sup> Id., p. 236-239.

#### CHAPITRE SECOND

#### TOMBEAUX

Plan et travaux. — Le chapitre cui du Livre des Morts, pour bâtir la demeure qui est dans la terre, se récitait peut-être quand cette demeure était commencée, ou achevée, pour la consacrer, mais il ne nous apprend rien sur les formalités fort peu connues des premiers travaux de la construction des tombes, qui étaient placées autant que possible à l'occident des villes.

On sait cependant que, sous l'Ancien Empire, « l'orientation vers le nord est la règle suivie pour la construction des pyramides », qui ont leur entrée au nord, et que, alors aussi, « les mastaba cherchent mais mal la même direction », avec cette particularité que dans les mastaba, ou tombes des nobles, « le grand axe est parallèle à la ligne nord-sud et non à la ligne estouest, comme dans les Pyramides ¹, » ou tombes des rois. De plus, le côté principal de tous ces monuments était la face est, où s'ouvraient les portes des mastaba et près de laquelle s'élevaient les chapelles funéraires des Pharaons ².

Sous le Nouvel Empire, alors qu'on ne tenait plus grand compte de l'orientation, le plan de la grande salle des tombes ou tout au moins des tombes royales, comportait cependant certaines dispositions, si on voulait la rendre semblable au sépulcre osirien, construit et décoré par Horus. Ce dieu avait représenté sur la paroi occidentale de la tombe paternelle, les quatre pre-

<sup>1.</sup> Mariette, Les mastaba de l'Ancien Empire, p. 25-26.

<sup>2.</sup> Mariette, Notice du Musée de Boulag, 3º éd., p. 25, et Sérapéum, t. I, p. 91.

mières divisions du livre de l'Hémisphère inférieur, les 5° et 6° sur la paroi méridionale, les 7° et 8° sur la paroi septentrionale, et les quatre dernières sur la paroi orientale, ce qui donne l'idée d'une chambre oblongue, dans laquelle le sarcophage, « orienté aux quatre points cardinaux 1°, avait les pieds tournés vers la porte d'entrée, comme on le voit au tombeau de Ramsès IV.

Le livre de l'Hémisphère inférieur qui, à la XXII<sup>e</sup> dynastie et à l'époque saîte, figure sur les papyrus, puis sur les sarcophages des particuliers, était d'abord tout royal, car on ne le voit à la bonne époque que sur les murs des hypogées royaux, à une exception près, si encore elle existe <sup>2</sup>.

La disposition qu'indique ce livre se retrouve en partie dans les plus anciens hypogées royaux, où la grande salle funéraire, qui est oblongue, contient la totalité du livre de l'Hémisphère inférieur au tombeau d'Aménophis III, et le début de la composition aux tombeaux d'Aï et de Séti I°r. Dans le même livre, l'hypogée du dieu Sokaris, figuré aux 4° et 5° divisions avec des couloirs pourvus de portes et une grande salle voûtée, n'est pas non plus sans analogie avec les hypogées royaux, mais il faudrait savoir si les tombes des rois ont été copiées sur celle du dieu, ou si la représentation du livre de l'Hémisphère inférieur n'aurait pas été imaginée d'après les hypogées royaux.

On remarquera incidemment, ici, qu'il n'y a pas à Thèbes un seul hypogée royal qui soit achevé d'une manière absolue; les Pharaons craignaient sans doute que la mort ne vînt une fois la tombe finie, et c'étaient leurs successeurs qui se trouvaient chargés de terminer le monument, comme on le voit au tombeau de Ramsès III 3.

Victimes. - Une scène du livre de l'Hémisphère inférieur, qui

<sup>1.</sup> F. Rossi, Il Museo egizio di Torino, p. 38

<sup>2.</sup> Cf. Champollion, Notices, I, p. 537.

<sup>3.</sup> Champollion, Notices, I, p. 418.

décrit l'enfer, représente à la 7° division quatre tombes de dieux qui sont surmontées chacune de deux têtes d'hommes affrontées ', et ceci rappelle d'autant mieux les deux têtes gardiennes dont parle Horapollon, que c'est partout qu'on a immolé des hommes aux funérailles des grands ou des chefs : il suffira de mentionner ici les têtes trouvées sous les pieds des squelettes dans les dolmens voisins de Constantine, en Algérie <sup>2</sup>.

De plus, dans certaines tombes royales de Thèbes, des séries d'hommes décapités sont peints sur les soubassements des grandes salles 3. Ces détails ont dû être empruntés à la réalité, mais les sacrifices humains offerts aux mânes étaient tombés en désuétude à l'époque historique : il n'en fut pas de même pour les sacrifices d'animaux.

Pendant la cérémonie de l'Ouverture de la Bouche, faite à peu près de tous temps aux momies et aux statues, et décrite dans un texte qui se trouve pour la première fois au tombeau de Séti I<sup>er</sup>, mais qui est archaïque, des bœufs, qui représentaient le mauvais principe, étaient immolés dans la tombe ainsi que des gazelles et des oiseaux, traités d'ennemis et substitués probablement à des victimes humaines.

On offrait à la momie ou à la statue, la cuisse et le cœur saignants du bœuf, puis la tête des autres animaux, afin qu'elles s'appropriassent la vie et la force des victimes. Une forme atténuée du rite consistait à présenter au défunt, ou plutôt à certaines de ses statues, une tête de bœuf sculptée au bout d'un bâton : le prêtre chargé de ce rite s'appelait kherp serek, ou, avec une inversion honorifique à cause sans doute du mot serek qui est aussi le nom d'une déesse, serek kherp , c'est-à-dire celui qui

2. E. Pelagaud, La préhistoire en Algérie, p. 32.

<sup>1.</sup> Annales du Musée Guimet, t. IX, quatrième partie, pl. 44-45.

<sup>3.</sup> Description de l'Égypte, Antiquités, Description générale de Thèbes, ch. 1x, section II, et Atlas, II, pl. LXXXVI.

<sup>4.</sup> J. de Rougé, Inscriptions hiéroglyphiques, I, 40; Mariette, Abydos, III, p. 135 et 410; Piehl, Recueil de travaux, III, p. 128; et Wiedemann, ibid., VI, p. 119.

présente la nourriture. Aujourd'hui, on retrouve autour des sarcophages de l'Ancien Empire, comme dans les tombes préhistoriques ', des ossements de bœuf ': Belzoni en vit dans la pyramide de Khephren en 4818 ''. Sous les XI°, XII° et XIII° dynasties, les caveaux funéraires renfermaient des têtes de bœuf ', et sans doute, comme celui de Mentouhotep dont Lepsius a publié les textes, la cuisse du bœuf sacrifié ''. A la XIX° dynastie, il y avait une momie de bœuf dans la tombe de Séti Ier '', la momification de l'animal ayant là pour but de perpétuer le sacrifice et l'offrande. Le sacrifice du bœuf est encore usité en Égypte, aux grands enterrements, comme expiation des péchés véniels du défunt ''.

Si le bœuf devait nourrir le mort, il devait aussi le défendre : le crâne du bœuf immolé a eu ici le même rôle de gardien que la tête humaine, mais on n'en retrouve plus, comme pour celleci, que des traces plus ou moins indirectes.

A la V° dynastie, le naos funéraire d'un Apis représenté dans son cercueil est entouré de colonnettes que terminent des têtes de taureau s' d'une forme tout à fait analogue à celle qu'a le bucrâne aux textes des Pyramides, comme déterminatif du mot ouvrir s. La châsse du dieu de Crocodilopolis, était surmontée d'une tête tantôt de taureau et tantôt de gazelle, plantée au bout d'un bâton: le même emblème, qui figure dans la devise d'enseigne d'un Amenemha, se rencontre avec la tête de taureau au temple de Séti I° à Abydos 10. Passalacqua a retrouvé dans la

<sup>1.</sup> Sir John Lubbock, L'homme avant l'histoire, traduction française, p. 120.

<sup>2.</sup> Mariette, Boulag, 3º éd., p. 35.

<sup>3.</sup> Maxime Ducamp, Le Nil, p. 72.

<sup>4.</sup> Mariette, Boulaq, p. 38.

<sup>5.</sup> Passalacqua, Catalogue raisonné, etc., p. 124.

<sup>6.</sup> Sharpe et Bonomi, p. 2; et Cailliaud, Voyage à l'oasis de Thèbes, p. 83-

<sup>7.</sup> Lane, The modern Egyptians, 5e éd., p. 525.

<sup>8.</sup> Denkmaeler, II, 14.

<sup>9.</sup> Max Müller, Recueil, IX, p. 162.

<sup>10.</sup> Golénischeff, Recueil, XI, livraisons 1 et 2,

tombe de Mentouhotep, qui date du Moyen Empire, le bâton à deux cornes qu'on voit porté par des prêtres, dit-il, aux convois funèbres de plusieurs tombes thébaines <sup>1</sup>, et qui a la forme primitive du caducée oriental <sup>2</sup>.

Sous le Nouvel Empire, des bucrânes étaient peints sur le plafond de quelques tombeaux ³, et on avait sculpté, dans la galerie à ciel ouvert qui mène à l'hypogée de Ramsès III, quatre bucrânes sur quatre poteaux affrontés deux par deux ⁴. On croyait que la porte de l'enfer était flanquée de deux têtes de taureau ou de gazelle, surmontées de flammes ⁵. La partie antérieure du naos funéraire des rois ⁶ et d'Osiris portait quelquefois une tête de taureau, comme celle de la barque funéraire de Sokaris, dieu memphitique qui variait avec Osiris ⁻. L'une des barques infernales avait une tête de taureau à l'avant et une tête de taureau à l'arrière в. Par un symbolisme probablement analogue, car l'éléphant était un animal de sacrifice ˚, la bari sacrée du soleil avait à la poupe des défenses d'éléphant ¹o, qui s'appelaient ab, c'est-à-dire cornes ¹¹, les Égyptiens ayant sans doute sur ces défenses la même opinion que le roi Juba, qui se refusait à y voir des dents.

C'est un usage très répandu, en Afrique 12, d'avoir des amu-

<sup>1.</sup> Passalacqua, Catalogue raisonné, etc., p. 124.

<sup>2.</sup> Cf. Perrot et Chipiez, Histoire de l'Art dans l'antiquité, IV, Judée, p. 721-2, III, Phénicie, p. 463, et II, Chaldée et Assyrie, p. 219.

<sup>3.</sup> Prisse d'Avennes, L'art égyptien, Planches.

<sup>4.</sup> Champollion, Notices, I, p. 404; et Perrot et Chipiez, Histoire de l'art dans l'antiquité, I, Égypte, p. 290.

<sup>5.</sup> Champollion, Notices, I. p. 427 et 474.

<sup>6.</sup> Denkmaeler, III, 62 et 63.

<sup>7.</sup> Pierret et Devéria, Le papyrus funéraire de Neb-Qed, pl. I; Naville. Textes du mythe d'Horus, pl. XXV; Naville, Todtenbuch, 1, pl. CLXIII; et Rossi, Il Museo egizio di Torino, p. 25.

<sup>8.</sup> Sharpe et Bonomi, The alabaster sarcophagus of Oimeneptah I, pl. II et III.

<sup>9.</sup> Maspero, Boulag, p. 275-276; et Mariette, Dendérah, IV, pl. LX.

<sup>10.</sup> Mariette, Abydos, I, p. 64; et Denkmaeler, III, 138.

<sup>11.</sup> Brugsch, Dictionnaire hiéroglyphique, p. 168.

<sup>12.</sup> Cf. Réville, Religions des peuples non civilisés, I, p. 86; et Elisée Reclus,

t. XII. Afrique occidentale, p. 549.

lettes faits de dents ou de cornes contre la maladie, et de planter dans un but défensif deux cornes de buffle à l'entrée des huttes : un trophée de cornes s'élève devant certaines villas royales ; et aussi dans les hameaux des Niams-Niams 3. Une des vignettes de l'ouvrage de Baker sur l'Albert N'yanza représente un bucrâne sur un poteau placé devant une maison, à peu près comme les poteaux du tombeau de Ramsès III. On peut voir aussi, dans Schweinfurth 5, deux cornes au bout d'un bâton planté sur la tombe d'un chef Bongo, objet semblable à certains hiéroglyphes égyptiens, et notamment au signe aa, signifiant dignités; (les cornes seules signifiaient ouvrir, et la tête entière, de face ou de profil, avait le même sens avec la prononciation sesh; cf. l'un des noms du sistre à oreilles de vache, seshesh). Diodore dit que les Troglodytes d'Éthiopie mettaient des cornes de chèvres sur leurs tombeaux 6.

Ces habitudes, d'ailleurs, ne sont point particulières à l'A-frique. Sans parler du célèbre autel d'Apollon?, les Grecs et les Romains accrochaient à leurs murs les têtes des animaux tués à la chasse (comme cela s'est fait dans nos vieux châteaux), ou les suspendaient aux arbres sacrés. Il y avait à Rome, au mur de l'ancien temple de Diane situé sur le mont Aventin, une tête de vache ayant donné la supériorité au peuple qui avait sacrifié l'animal, suivant Denys d'Halicarnasse. En Chaldée et en Assyrie, les cornes de l'ibex formaient les volutes des chapiteaux, que l'animal surmontait parfois <sup>8</sup>. En Perse, Schah Ismaïl fit faire, après une chasse, deux colonnes avec des têtes de chèvres sau-

<sup>1.</sup> Major Serpa Pinto, Comment j'ai traversé l'Afrique, Tour du Monde, 1881, 1er semestre, p. 277.

<sup>2.</sup> Id., p. 251 et 292.

<sup>3.</sup> Schweinfurth, Au cœur de l'Afrique, trad. franç., I, p 419; cf. p. 468.

<sup>4.</sup> Baker, The Albert N'yanza, 1870, ch. II.

<sup>5.</sup> Au cœur de l'Afrique, t. I, ch. viII.

<sup>6.</sup> Diodore, III, 32.

<sup>7.</sup> Cf. Martial, De Spectaculis, I, 4.

<sup>8.</sup> Perrot et Chipiez, Histoire de l'Art, II, p. 219.

vages accompagnées de leurs cornes <sup>1</sup>. Les tumuli du plateau de Pamir, 'orientés vers la ville sainte, sont surmontés de cornes d'arkars (chèvres sauvages), d'après un voyageur contemporain qui a remarqué aussi, dans la même région, une tente protégée par des cadavres de chèvres et de boucs liés alentour <sup>2</sup>. En Amérique, le D<sup>r</sup> Crevaux a vu, chez une peuplade indienne du sud, une mâchoire pendue au-dessus d'une porte <sup>3</sup>; et le D<sup>r</sup> Viguier a noté, chez une autre peuplade, la coutume de suspendre à la toiture des cases un bec de toucan à chaque décès <sup>\*</sup>; etc.

Les cornes, comme les dents, ont quelque chose de défensif qui explique leur emploi :

Dente lupus, cornu taurus petit,

dit Horace 5, et Martial :

Dente timentur apri, defendunt cornua cervos.

De là viennent, sans doute, les cornes ajoutées aux coiffures assyriennes et aux casques sardes, les cornes données aux Lares par les Latins, les cornes faites avec les doigts 7 par les Italiens, les Kef-Miriam d'Hébron<sup>8</sup>, et peut-être les deux doigts des momies de l'époque saïte et de l'époque grecque 9.

Statues. — Pour servir de support à l'âme, comme de gardien à la sépulture, on dressait dans la tombe une statue du mort, à laquelle on faisait l'Ouverture de la Bouche et l'Éclairage de la Face, d'après le livre de l'Ap-ro, puis on devait l'armer d'un

- 1. A. de Longpérier, Œuvres, t. I, p. 77.
- 2. Gabriel Bonvalot, Revue des Deux-Mondes, octobre 1888, p. 620-624.
- 3. De Cayenne aux Andes, Tour du Monde, 1881, 1er semestre, p. 172.
- 4. Notes sur les Indiens de Paya, Mémoires de la Société d'anthropologie, 2° série, t. I, 1878.
  - 5. Satires, I. II, 1.
  - 6. L. XIII, 94.
  - 7. Cf. Perse, Satire I, 59.
  - 8. Perrot et Chipiez, III, Phénicie, p. 735-6
  - 9. Maspero, Boulaq, p. 231-2; et Mariette, Boulaq, p. 235.

sceptre à fouet (ames) et d'une massue, en disant: Paix, paix à ce fouet de tamarisque, dompteur des rebelles, sceptre soumettant les deux pays; aie une âme, sois fort, à toi la puissance d'Horus et la vaillance de Set; soumets cette terre de l'Osiris un tel. Et: Paix, paix à l'OEil étincelant d'Horus (la massue de métal poli); guide les hommes d'Horus, défends l'Horus-Set contre ceux qui sont à la suite de Set; défends l'Osiris un tel contre ses ennemis; qu'il les frappe tous et qu'ils perdent la vie pour jamais .

Les Égyptiens accordaient, en effet, « une certaine vie aux statues et aux images qu'ils créaient, dit Mariette, et, dans leurs croyances (ce qui s'applique particulièrement aux tombeaux), l'esprit hantait les représentations faites à son image » <sup>2</sup>. Aussi le dédicateur d'une des nombreuses stèles d'Abydos prononce-t-il des menaces contre la statue de celui qui usurperait son monument (XIX° dynastie): Le dieu en retour détruira sa statue sur la terre, et celui qui effacera mon nom de cette stèle, le dieu lui fera la même chose <sup>3</sup>. Voici une autre inscription gravée sur la statue d'un scribe de Ramsès II, qui avait été placée dans sa tombe (nécropole de saqqarah); il dit: Ma statue, toi qui es dans le lieu de la justice en présence du maître des dieux, commémore mon nom en présence d'Ounnefer! (Ce) témoin, qui est un grand, comme protecteur (nekhou), et que j'ai placéderrière Osiris, je connais sa durée éternelle: viennent les siècles! Il est dieu <sup>4</sup>.

L'habitude d'armer les statues a laissé des traces depuis l'Ancien Empire jusqu'à la période saïte, car un ames ou sceptre à fouet de cette dernière époque existe au Musée de Boulaq, ainsi qu'un sceptre seul du même temps, et un autre sceptre seul de la II° dynastie <sup>5</sup>.

2. Dendérah, Description générale, p. 156.

<sup>1.</sup> Annales du Musée Guimet, t. IX, troisième partie, pl. XII, l. 199-204.

<sup>3.</sup> Zeitschrift, 1865. p. 89; et Mariette, Abydos, III, p. 434.

<sup>4.</sup> J. de Rougé, Inscriptions hiéroglyphiques, I, Suqqarah, pl. XXX.

<sup>5.</sup> Maspero, Guide au Musée de Boulag, p. 246 et 220.

Plus tard, les Arabes ont remarqué ces statues gardiennes: en face de chaque coffre funéraire, dans le cimetière de Gizeh, « on trouva, dit Maçoudi, une statue de marbre blanc ou vert qui paraissait être une des idoles auxquelles les Égyptiens rendaient un culte <sup>1</sup> ». D'après Murtadi, chaque pyramide était gardée par une idole en pierre servie par un esprit <sup>2</sup>.

Formules et amulettes. — Dans une tombe de l'Ancien Empire, on a sculpté en grand, sur une fausse porte, l'hiéroglyphe qui désigne la protection, c'est-à-dire le nœud magique appelé  $Sa^3$ . A la même époque, par une sorte de précaution défensive, tous les serpents figurés dans une des tombes voisines du Mastabat el-Faraoun ont été sculptés sans tête 4 (les serpents servant d'amulettes pour les personnes ou les momies étaient parfois aussi coupés par le milieu) 5. Dans un but analogue, au tombeau de Séti Ier, la représentation du dieu de la guerre et du mal, Set, a été évitée partout dans le nom du roi.

Pendant le Moyen et le Nouvel Empire, dans les cimetières thébains et surtout à Drah-Abou-'l-Neggah, on cachait des cônes en terre cuite sous le sol, autour des tombes <sup>6</sup>, probablement afin de les protéger et de les isoler, comme pour les cercueils des nécropoles chaldéennes <sup>7</sup>: de plus, on en mettait dans le couronnement de la façade de certaines tombes <sup>8</sup>, comme ces cônes chaldéens qui se plaçaient, non seulement dans les fondations des temples et des palais, mais encore dans « les interstices de la construction » <sup>9</sup>.

- 1. Les Prairies d'or, t. II, p. 419.
- 2. P. Vatier, L'Egypte de Murtadi, p. 46-48, 57 et 124.
- 3. Mariette, Les mastaba de l'Ancien Empire, p. 366.
- 4. Maspero, Mémoires de la Mission archéologique française, t. I, p. 196.
- 5. Maspero, Guide au Musée de Boulaq, p. 27.) et 284.
- 6. Mariette, Boulag, p. 162-164; Maspero, Boulag, p. 138-139; et Rossi,  $I_l$  Museo egizio di Torino, p. 59.
  - 7. Perrot et Chipiez, II, Chaldée et Assyrie, p. 374-5.
  - 8. Rhind, Thebes, its tombs and their tenants, p. 136.
  - 9. Perrot et Chipiez, II, Chaldée et Assyrie, p. 330, et 293-4.

Sous le Nouvel Empire, on peignit dans certaines tombes royales des portes avec des serpents gardiens, ou hien avec des textes destinés à la protection du lieu, notamment les quatre Sentences, ou tas-ou. (Sept dieux nommés de même personnifiaient le pouvoir des formules.) D'après l'un de ces textes, quiconque connaissait les quatre formules du coffre funéraire devait être si bien caché dans l'obscurité, que jamais on ne découvrirait sa tombe.

Sous le Nouvel Empire aussi, il était prescrit de creuser une niche dans chaque mur de la chambre sépulcrale, et dans chacune de ces niches, sur une brique portant un texte magique, on devait sceller un objet protecteur, à l'occident un Tat de cristal (image de l'échine d'Osiris), à l'orient un chacal d'argile, au sud une torche en roseau, et au nord une statuette d'homme, en bois. On faisait sommairement à cette statuette, qui était presque une itole ou un fétiche, la cérémonie de l'Ouverture de la Bouche, pour la douer d'une vie ou d'un pouvoir magiques, et on gravait sur son socle les paroles suivantes: Me voici pour te frapper, je ne permets pas que tu me frappes; me voici pour te repousser, je ne permets pas que tu me repousses; je suis ici pour la protection de l'Osiris un tel.

Pour la torche, la formule était: C'est moi qui chasse le meurtrier en récompense des offrandes journalières, et qui le repousse vers le brasier de la terre. Leur marche est détournée: je suis le défenseur de l'Osiris un tel. O flamme, lumière de la flamme (destinée) à ton Génie, lumière de la flamme dans la nuit après le jour! Que l'OEil d'Horus sorti de ce temple (le temple du dieu local, où l'on allumait le feu, sans doute) s'élève devant toi, qu'il s'unisse à ton front (allusion à l'Éclairage de la Face, d'où peutêtre le prêtre Éclaireur, dans l'antiquité); qu'il éprouve sa protection sur toi et renverse tes ennemis. — L'emploi du feu, des torches ou des cierges dans la tombe, ou sur la tombe, ou pendant les cérémonies funèbres, a été de tout temps très répandu, et il ne faut pas s'étonner si on retrouve la niche à feu aussi bien

chez certaines tribus de l'Amérique du Sud que dans l'Égypte et la Sardaigne : chez les Indiens de Paya, « on pratique sur le côté droit de la fosse, dit le Dr Viguier, une petite excavation dans laquelle on fiche un bâton auquel s'entortille une corde enduite de résine, que l'on allume de façon à avoir deux petites flammes 2 ».

Pour l'Anubis, le texte dit : Éveille-toi, Osiris un tel, celui qui est sur la montagne t'éveille. Ton mauvais moment est écarté. Le Mauvais est écarté. Je suis le défenseur de l'Osiris un tel.

Pour le Tat: Me voici pour tâcher de détourner ta venue, démon de la terre, et ta face, démon de la terre. Je me tiens derrière le Tat le jour de détourner les blessures. (Je suis le) défenseur de l'Osiris un tel<sup>3</sup>.

Lorsque Mariette descendit dans la tombe inviolée qui paraît avoir contenu, au Sérapeum, les restes d'un fils de Ramsès II amalgamés avec ceux d'un Apis pour l'entière divinisation du prince, il trouva là des niches dans les quatre parois, conformément aux prescriptions dont il vient d'être parlé. La niche de la paroi est contenait deux statues en grès du prince Khaemouas, les deux niches de la paroi sud deux chacals en terre crue, et celles des parois ouest et nord, « plusieurs tablettes en terre crue avec légendes gravées à la pointe, un Tat en porcelaine et quelques paillettes d'or » \*. On voit que les prescriptions ritualistiques avaient été observées là, mais d'une façon assez irrégulière \*5. Au tombeau de Séti Ier, la grande salle est flanquée vers ses quatre angles de quatre chambres dont l'une est appelée chambre du Tat : les autres n'ont pas de nom; ces quatre chambres correspondaient sans doute aux niches des tombes ordinaires.

<sup>1.</sup> Perrot et Chipiez, Histoire de l'art dans l'antiquité, III, p. 236.

<sup>2.</sup> Notes sur les Indiens de Paya, p. 13, Mémoires de la Société d'anthropologie, 2° série, t. I, 1878.

<sup>3.</sup> Naville, Les quatre stèles orientées du Musée de Marseille, pl. XII-XV.

<sup>4.</sup> Mariette, Le Sérapéum de Memphis, I, p. 62.

<sup>5.</sup> Cf. Naville, Todtenbuch, I, ch, CLI,

Le groupe des quatre amulettes se retrouve dans quatre objets en bois du Musée de Boulaq, un Anubis lycocéphale assis et tenant un arc, le dieu Khem debout, la déesse léontocéphale Sekhet, et un Anubis portant le  $Tat^4$  (XXVI° dynastie). L'Anubis archer s'explique très bien ici, de même que le rôle de Khem remplaçant la momie humaine (ce dieu est toujours momifié), et que le rôle de Sekhet remplaçant la flamme, car cette déesse personnifie la flamme, qui purifie l'air et chasse les mauvais esprits.

Enfin, les statuettes d'Osiris et même d'Isis et de Nephthys déposées en nombre plus ou moins grand dans les tombes à partir d'une certaine époque<sup>2</sup>, étaient certainement aussi des phylactères très respectés: on connaît le cas de ce voleur qui, en dédorant l'inscription d'une stèle, n'osa pas toucher au nom d'Osiris<sup>3</sup>.

Quant aux figurines des soixante-quinze formes du Soleil qui avaient leur place dans les deux niches du second corridor des hypogées royaux, sorte de haie de divinités attendant le Pharaon à son entrée dans la tombe, on remarquera que leur rôle, expressément décrit dans la litanie qui les accompagne, était de protéger le mort non dans l'hypogée, mais dans l'autre monde, auquel l'hypogée ne se trouvait assimilé que d'une manière purement fictive.

<sup>1.</sup> Maspero, Guide au Musée de Boulaq, p. 241.

<sup>2.</sup> Mariette, Abydos, III, p. 10, 14 et 29.

<sup>3.</sup> Maspero, Guide au Musée de Boulag, p. 241.

#### CHAPITRE TROISIÈME

#### TEMPLES

Plan et travaux. — Les documents ptolémaïques nous apprennent que la construction des grands temples se faisait d'après des règles fixées par un texte sacré, le livre du plan des demeures des premiers dieux, c'est-à-dire sans doute des dieux de première classe. Le livre était descendu du ciel à Memphis: il avait pour auteur le fils même du dieu memphitique 1, Imhotep, fils de Ptah, appelé dans les hiéroglyphes le Kher-heb en chef, et nommé le Dédale égyptien par Diodore 3. L'historien grec dit en effet qu'une statue de Dédale se voyait à Memphis dans le temple de Ptah, qui était en partie son ouvrage, et que lui-même avait dans une île voisine de la ville un sanctuaire (qui est très probablement l'Asclépéium des papyrus grecs 1). D'après d'autres textes ce serait Osiris qui aurait institué les rites des sanctuaires et donné les règles des temples.

Les préludes de la fondation d'un temple sont décrits en abrégé dans un document de la XII° dynastie. C'est un manuscrit hiératique sur cuir, qui commémore une construction faite au temple d'Héliopolis par Ousertesen I°r, sans doute l'obélisque de Matarieh,

<sup>1.</sup> Cf. J. de Rougé, Edfou, II, pl. LXXXIX.

<sup>2.</sup> Zeitschrift, 1873, p. 3-4; et Dümichen, Alt. Tempel., II, 1.

<sup>3.</sup> I. 97.

<sup>4.</sup> Cf. Révillout, Rev. Egyptol., II, 80.

<sup>5.</sup> Denderah, IV, 65, b.

ainsi que la chapelle (kera) et le pylône (sebekh), dont parle un texte d'Héliopolis qui est dit gravé au temple de Karnak devant une statue de Thoth et une statue d'Ammon'. Le texte sur cuir rapporte qu'il y eut séance du conseil et délibération au sujet de travaux à faire; Ousertesen exprima son désir en faisant son propre éloge, les assistants renchérirent, et le Pharaon ordonna à un intendant du trésor de tout préparer. Cela fait, le roi se leva, couronné du diadème à deux plumes et suivi de la foule<sup>2</sup>, puis, tandis que le kherheb, ou maître des cérémonies, lisait les formules sacrées, il étendit la corde et planta le piquet dans le sol<sup>3</sup>.

La délibération du roi est souvent mentionnée lorsqu'il s'agit d'un ouvrage d'importance, mais elle est parfois toute intérieure, comme lorsque la reine Hatshepsou eut l'idée d'ériger deux obélisques: J'étais assise dans le palais; je me rappelai celui qui m'a créée, et mon cœur se décida à lui faire deux obélisques dorés dont les pyramidions pénétreraient dans le ciel de leurs pointes sacrées\*.

Les renseignements du manuscrit d'Ousertesen Ier sont confirmés par un grand nombre de textes <sup>5</sup>, surtout par ceux d'Edfou et de Dendérah (temps des Ptolémées), qui nous montrent le roi posant la première pierre, étendant le cordeau et plantant le piquet. Il était assisté mystiquement par le dieu constructeur Noum, et par la déesse de la science Safekh, celle qui renverse (les cornes, safekh ab-oui <sup>6</sup>, allusion à son hiéroglyphe), dans la maison des livres, la régente, la dame de la fondation dans les temples, dont le dieu Noum exécute les paroles <sup>7</sup>.

2. Cf. Mariette, Dendérah, I, pl. XIII.

4. Denkmaeler, III, 24, w.

7. J. de Rougé, Edfou, II, pl. CXXV.

<sup>1.</sup> Papyrus de Berlin, nº 7, 1. 28-29, Denkmaeler, VII, 21, d.

<sup>3.</sup> Ludwig Stern, Zeitschrift, 1874, p. 85-86, et pl. I et II.

<sup>5.</sup> Cf. Denkmaeler, III, 65; Abydos, I, 51; Zeitschrift, 1872, p. 37; etc.

<sup>6.</sup> Cf. Zeitschrift, 1870, p. 10; Champollion, Notices, I, p. 891, 893; II, p. 125, etc.

Les opérations devaient commencer à une certaine heure de la nuit, qui était déterminée avec soin : J'ai pris le pieu avec le manche du maillet, j'ai saisi la corde avec la déesse Safekh, mon regard a suivi la marche des étoiles, j'ai tourné mon œil vers la Grande Ourse, j'ai mesuré le temps et examiné la clepsydre', j'ai fixé les angles du temple 2, dit le roi au sujet du sanctuaire ptolémaïque d'Edfou. On remarquera que ces rites rappellent assez bien les détails donnés par les historiens arabes sur la fondation du Caire, et aussi sur la fondation d'Alexandrie<sup>3</sup>, qui était déjà l'objet de légendes au temps de Strabon : la prospérité future de la ville fut annoncée, d'après le géographe grec, par ce fait que le tracé de la ligne d'enceinte aurait été achevé, à défaut de craie, avec la farine destinée à la nourriture des ouvriers \*, ce qui est peut-être un souvenir de la substance pulvérulente que l'on semait autour de l'emplacement des temples égyptiens.

Salomon commença à bâtir le temple de Jérusalem le second jour du second mois <sup>5</sup>: en Égypte, le jour propice pour ouvrir la tranchée dans la terre était le 6 du mois <sup>6</sup>. Les textes d'Edfou et de Dendérah montrent le Pharaon lui-même creusant dans le sol le sillon destiné à fixer l'aire de l'édifice (car en sa qualité de géomètre, hounnou, il tenait la houe et délimitait les quatre angles <sup>7</sup>, ce que les Romains appelaient designare sulco ou aratro <sup>8</sup>), puis il piochait la terre pour amener de l'eau, moulait une brique de terre mouillée, tassait une pierre dans les fondations, plantait les pieux, coupait ou faisait couper la tête d'un oiseau, répandait autour de l'emplacement une sorte d'encens destiné à le purifier, y

<sup>1.</sup> Cf. Horapollon, I, 16; et Dümichen, Zeitschrift, 1872, p. 39-40.

<sup>2.</sup> Brugsch, Zeitschrift, 1870, p. 154-155.

<sup>3.</sup> Maçoudi, Les Prairies d'or, t. II, p. 423-424.

<sup>4.</sup> Strabon, l. XVII, ch. 1, 6; cf. Arrien, III, 2: et Pseudo-Callisthène, I, 32.

<sup>5.</sup> II Chroniques, ch. III, v. 2.

<sup>6.</sup> Brugsch, Zeitschrift, 1872, p. 10-11.

<sup>7.</sup> Abydos, I, pl. L, a, l. 13-14.

<sup>8.</sup> Cf. Servius, In Eneid., v. 755.

semait du sable dans le même but 1, et offrait des lingots et des gemmes pour les quatre angles du temple 2.

Dans quelques tombes de l'Assasif, Mariette a trouvé d'autres objets commémoratifs, vases, haches, couteaux, ciseaux et doloires, avec le nom de Thotmès III et la mention suivante: lorsque fut fondé l'Amen-ser<sup>2</sup>, c'est-à-dire le temple funéraire de Déir el-Bahari.

Mariette dit qu'on déposait les gemmes et les lingots offerts par le roi sous les murs du sanctuaire, mais il ajoute qu'il n'a jamais rencontré la preuve du fait . Depuis, M. Lumbroso, en reconstruisant la Bourse d'Alexandrie, a trouvé sous l'une des pierres angulaires d'un temple ptolémaïque détruit « quatre plaques en or, en argent, en bronze, en porcelaine verdâtre, » avec une inscription bilingue de dédicace à Sérapis, Isis, Ptolémée II et Arsinoé 5. Le temple est égypto-grec, mais en tous cas, la coutume était orientale et ancienne. Outre une caisse contenant cinq tablettes commémoratives, V. Place a extrait « des fondations du palais de Khorsabad, où ils avaient été déposés dans une couche de sable fin, au-dessous des grands blocs de gypse, » dit M. de Longpérier, « une riche collection de colliers et de bracelets composés de pierres dures, telles que des cornalines, des sardoines, des agates, des jaspes », tous amulettes offerts par l'assistance lors de la pose de la pierre angulaire par le roi, pense-t-on; et M. de Longpérier ajoute: « Cette disposition ne nous permettrait-elle pas d'expliquer le passage de l'Écriture sainte où il est dit que Salomon fit mettre des pierres précieuses dans les fondations du temple 6? »

Le temple égyptien, image du monde, était orienté vers l'est

1. J. de Rougé, Edfou, II, pl. CXXII.

3. Mariette, Boulaq, p. 202-203.

5. Maspero, Recueil, VII, p. 140-141.

<sup>2.</sup> Mariette, Dendérah, Description générale, p. 134-135; Brugsch, Zeitschrift, 1871, p. 154-158; et Dümichen, Zeitschrift, 1872, p. 37-40.

<sup>4.</sup> Mariette, Dendérah, Description générale, p. 135.

<sup>6.</sup> De Longpérier, Œuvres, I, p. 180-181; et Place, Ninive et l'Assyrie, I, p. 188-

comme le temple grec¹, en théorie; sa façade principale était censée regarder l'orient, et sa façade postérieure l'occident; ses deux côtés correspondaient par conséquent au sud et au nord, de sorte que le droit était en rapport avec le ciel du midi et les produits comme les nomes du midi, celui de gauche avec le ciel, les produits et les nomes du nord². Mais, dans la pratique, on ne tenait guère compte de cette conception, comme l'a montré Mariette au sujet du temple de Dendérah, où la fenêtre du vent du nord par exemple est exposée au vent d'ouest.

Le roi plantait les arbres sacrés ou l'un des arbres sacrés du téménos. A Dendérah, où ces arbres étaient le perséa, le kebes et le saule 3, la consécration du saule décore l'une des colonnes de la deuxième salle. Le roi accomplit les rites de la plantation du saule, et dit : Je te présente le saule, je plante en ta présence cet arbre du temple (pour) la célébration de la fête de l'ivresse (fête d'Hathor qui, le 20 de Thoth, commémorait l'apaisement de la déesse de la chaleur par l'eau de la crue), au lieu qu'aime ton cœur, avec les grands chefs de ta Majesté; je te plante un premier compagnon (ou gardien) pour le premier mois de l'été : que ta face s'en réjouisse\*.

On cachait quelque part, dans une muraille par exemple, et gravé sur pierre ou sur peau, le plan ou la règle fondamentale du temple, senti our, mot d'un sens étendu qui désignait aussi la description générale de l'Égypte<sup>5</sup>. Un plan de Dendérah, antérieur aux premiers rois, avait été trouvé dans le mur d'un palais, sous Mérira Pepi de la VI° dynastie, écrit sur peau de chèvre; un autre, du temps de Khoufou, avait été trouvé sous Thotmès III (on ne dit pas où), et utilisé pour la restauration de l'édifice <sup>6</sup>.

<sup>1.</sup> Cf. Élien, De Nat. anim., XII; Lucien, Sur un appartement, 6; et Bouché-Leclercq, Histoire de la divination dans l'antiquité, IV, p. 21.

<sup>2.</sup> Mariette, Dendérah, Description générale, 39-41.

<sup>3.</sup> Mariette, Dendérah, II, 20, b.

<sup>4.</sup> Id., I, 24.

<sup>5.</sup> J. de Rougé, Edfou, II, pl. CXVI.

<sup>6.</sup> Mariette, Dendérah, III, 78, n et k; cf. Pausanias, IV, 27.

Une partie du plan d'un temple héliopolitain, datant de Séti I<sup>er</sup>, existe encore sur une pierre découverte à Tell Yahoudieh<sup>1</sup>. On pouvait aussi inscrire la règle du temple dans une crypte (Dendérah), ou sur une tablette mise dans la bibliothèque<sup>2</sup>, etc.

On gravait assez souvent dans l'édifice, comme le faisaient les Assyriens sur leurs barils commémoratifs 3, des bénédictions et des malédictions à l'adresse de ceux qui veilleraient ou non au maintien du temple, de ses propriétés et de sa règle, comme on le voit, sans parler de différentes stèles saïtes 4, par les textes de Dendérah (Ptolémées), de Radésieh (Séti Ier), et de Kark (Aménophis III) : ce dernier monument, situé à Thèbes, est le temple funéraire d'un grand saint de l'époque pharaonique, Amenhotep, fils d'Hapi. Sur la paroi d'un souterrain de Dendérah, où ni les Grecs ni les Asiatiques n'avaient pénétré aux époques de troubles, on lit : Ceux qui prononceraient des paroles nuisibles sur ce lieu, que le lait de la déesse Sekhet (la déesse du feu) s'allume dans leurs chairs 3.

On pouvait encore commémorer la restauration d'un temple par l'érection d'une stèle, comme le fit Chéops pour un sanctuaire d'Isis qu'il remit en honneur, près du grand Sphinx et de sa propre pyramide ainsi que de celle de sa fille, la princesse Hentsen <sup>6</sup>.

Enfin on semait le sable avoisinant le temple d'amulettes ou de statuettes divines « en or, en faïence, en pierre, surtout en bronze », comme au Sérapéum, pour purifier l'emplacement, car le désert était typhonien, c'est-à-dire impur. (Mariette dit qu'on pouvait faire de même pour un tombeau <sup>7</sup>.) Un temple était un

<sup>1.</sup> Émile Brugsch-bey, Recueil de travaux, VIII, pl. III, et p. 7-9.

<sup>2.</sup> Mariette, Dendérah, III, 78-79; et Papyrus Harris I, 7, l. 7, et 47, l. 8.

<sup>3.</sup> Ménant, Grammaire assyrienne, p. 380-386; et Oppert, Expédition scientifique en Mésopotamie, I, p. 354.

<sup>4.</sup> Révillout, Revue égyptologique, II, p. 32 et 44.

<sup>5.</sup> Dendérah, III, crypte nº 2, pl. XXVI, c; trad. de Chabas, L'Égyptologie, II, p. 147.

<sup>6.</sup> De Rougé, Mémoires sur les six premières dynasties, p. 46-50.

<sup>7.</sup> Mariette, Abydos, III, p. 3 et 4.

sol pur par excellence, set oub '; aussi, dans les fêtes, versait-on du sable 2, ou, comme à Thèbes, de la poudre d'or sur le passage du dieu 3, afin sans doute que la procession, dont le chemin était encore purifié avec l'eau et l'encens 4, ne foulât point un sol souillé par quelque être immonde : les êtres immondes étaient, sans parler de certains hommes, le porc, la chèvre sauvage, etc., et parfois le cheval 5, ou, comme au dix-huitième nome de la Haute-Égypte, le lévrier, dont il était défendu de traverser la piste 6.

Plusieurs des pratiques qui viennent d'être décrites ont encore lieu aujourd'hui, en Égypte, lorsque l'on construit une maison. L'emplacement, au préalable, est arrosé du sang d'un mouton qu'on tue; on met des pièces de monnaie dans les fondations; et la première pelletée de terre retirée du sol est pour un arbuste préservatif d'accidents qu'on abreuve d'eau du Nil tant que dure le travail : cet arbuste équivaut, ici, aux arbres des temples pharaoniques comme aux aloès des maisons actuelles. (Il existe de même dans un palais de Kioto, au Japon, un vieil arbre qui passe pour protéger l'édifice contre les incendies.)

Sacrifices et reliques. — Dans l'offrande de l'oiseau décapité il y a une atténuation probable,

Hanc animam vobis pro meliore damus 8,

des sacrifices faits en vertu de la croyance qu'il faut arroser de sang humain les fondations d'un édifice. Le sacrifice humain est

<sup>1.</sup> Champollion, Notices, I, p. 730 et 740; et Papyrus Harris I, 27, l. 2.

<sup>2.</sup> Mariette, Abydos, I, p. 69; cf. Oscar von Lemm, Das Ritualbuch des Ammondiestes, p. 69-72.

<sup>3.</sup> Peyron, Papyrus grecs de Turin, I, 41, 42, 85 et 88.

<sup>4.</sup> Mariette, Dendérah, Description générale, p. 250. 5. Cf. Naville, Todtenbuch, II, ch. cxxv, pl. CCCXXXIII; et Lepsius, Tod-

<sup>5.</sup> Cf. Naville, Todtenbuch, II, ch. cxxv, pl. CCCXXXIII; et Lepsius, Todtenbuch, ch. cxxv, l. 67.

<sup>6.</sup> J. de Rougé, Edfou, II, pl. CXXXXII.

<sup>7.</sup> H. Gaidoz, Mélusine, juillet 1889, p. 445.

<sup>8.</sup> Ovide, Fastes, VI, 162.

indiqué par la légende du Capitole, à Rome, et son adoucissement ou sa variante, à Carthage, par la tête de cheval trouvée dans les fondations de la ville <sup>1</sup>. Ce sacrifice et son adoucissement ont laissé quelques traces, en Chaldée, dans les statuettes d'homme, de femme et de taureau contenues dans les quatre cubes de Tello <sup>2</sup>, et, à Khorsabad, dans les offrandes déposées sous les fondations des grands taureaux : parmi ces derniers objets (bracelets et colliers de pierres dures taillées en forme de graines ou de têtes d'animaux), il y avait « deux couteaux de silex noirs.... Comme ces objets n'ont été trouvés que sous le socle des taureaux, il demeure évident qu'on les y a déposés intentionnellement, et probablement à l'occasion d'un sacrifice propitiatoire offert par le roi Sargon » <sup>3</sup>.

La victime humaine a été d'ordinaire et partout un prisonnier, un enfant ou une jeune fille, et si l'usage de sceller des statues de la Vierge dans les monuments construits au moyen âge ne vient pas de là, au moins ce n'est point sans quelque motif apparent que les croyances populaires ont rattaché ces statues gardiennes aux vierges immolées dans d'autres temps.

Assez souvent la victime humaine a été remplacée par un oiseau <sup>5</sup>. Dans la cérémonie égyptienne, cet oiseau semble celui de l'hiéroglyphe tesher, qui désigne le rouge et le sang, et, en effet, on recherchait pour les sacrifices les animaux et les hommes qui étaient de couleur rouge, comme Typhon <sup>6</sup>, roi du pays rouge, le désert.

D'après sa couleur, et conformément à la théorie habituelle du sacrifice égyptien, l'oiseau était un représentant de Typhon,

<sup>1.</sup> Denis d'Halicarnasse, IV, 59; et Justin, XVIII, 5.

<sup>2.</sup> L. Heuzey, Les fouilles de Chaldée, Revue archéologique, nov. 1881.

<sup>3.</sup> A. de Longpérier, Œuvres, I, p. 222.

<sup>4.</sup> Cf. Colonna-Ceccaldi, Monuments antiques de Chypre, etc., p. 248.

<sup>5.</sup> Tylor, Civilisation primitive, trad. française, I, p. 124-126; et A. Réville, Religions des peuples non civilisés, II, p. 161-162.

<sup>6,</sup> Diodore, I, 88; et Plutarque, De Is. et 'Osir., 33 et 73.

mais, dans les calamités par exemple, les Égyptiens sacrifiaient quelquefois aussi les animaux sacrés, comme le savaient Hérodote, Pline, Plutarque, Lucien, etc., et il est possible qu'on ait aussi protégé les temples ou certains temples de cette manière. A Dendérah, on a trouvé une momie de vache dans une des cryptes où étaient conservés et représentés les objets protecteurs de l'édifice, statues, sistres, colliers, etc.; c'est la crypte n° 4, qui communiquait avec la chambre du feu, placée à côté de l'adytum ou pa-our¹.

Au même point de vue, la grande victime était Osiris, qui avait son cœur dans tous les sacrifices <sup>2</sup>, d'après le *Todtenbuch*: aussi les temples des quarante-deux nomes <sup>3</sup>, et ceux particulièrement des seize nomes osiriens <sup>4</sup>, conservaient-ils chacun une relique du corps divin, par exemple la tête dans une cruche à Abydos (de même que la tête de l'un des fils d'Ali passe pour être enterrée dans une des mosquées du Caire) <sup>5</sup>. Les nomes possédaient encore certaines reliques, provenant de la mort ou de la mutilation de différentes divinités, comme les cheveux d'Isis à Memphis <sup>6</sup>. Chacune de ces reliques devait constituer un véritable palladium local.

Inauguration. — Le rôle du roi ne se bornait pas à l'accomplissement des cérémonies préliminaires de la construction, et il appartenait encore au souverain d'inaugurer l'édifice. Mariette rexplique que, dans la décoration de chaque salle, « le roi est représenté célébrant, pour la première fois, les cérémonies que son vœu est de voir fondées à toujours ». Le début d'une inau-

<sup>1.</sup> Mariette, Dendérah, Description générale, p. 246.

<sup>2.</sup> Todtenbuch, ch. xvII, l. 69; et de Rougé, Études sur le Rituel funéraire, p. 63 et 78; cf. Hérodote, II, 40.

<sup>3.</sup> Mariette, Dendérah, IV, 38, 1. 99 et 100.

<sup>4.</sup> Id., Description générale, p. 269.

<sup>5.</sup> Lane, p. 236.

<sup>6.</sup> Lucien, Contre un ignorant bibliomane, 14; cf. Plutarque, De Is. et Osir., 14.

<sup>7.</sup> Dendérah, Description générale, p. 69.

guration figure en partie au temple nubien de Soleb, qu'Aménophis III consacra à son propre Génie.

Là, dans une première scène, le roi armé d'une massue frappe douze fois à une porte avec le grand saint de l'époque, le prince et scribe royal (erpa souten an) Amenhotep. Trois prêtres frappent aussi à une porte, et de nouveau le Pharaon frappe douze fois à une porte avec le scribe royal Amenhotep (peut-être y a-t-il là trois portes, peut-être n'y en a-t-il qu'une.) Ensuite le cortège royal s'avance avec le génie divin du Pharaon et les enseignes sacrées qui chassaient les mauvais esprits: Arrive au temple en joie, pas d'ennemi ni d'ennemie à l'entrée de ton chemin, dit au roi dans un cas analogue, à Dendérah, le chacal ouvreur des chemins porté sur la première des enseignes 2.

Dans une autre scène est représentée l'importante cérémonie de l'Éclairage (et par conséquent de l'apport du feu sacré qui se rallumait à de certaines dates, comme nous l'apprend une inscription du Moyen Empire, c'est-à-dire à chacun des cinq épagomènes, à la nuit du nouvel an et au jour du nouvel an) 3. L'endroit qu'on éclaire, ou tenedj, semble un reposoir où sont déposées les images saintes; c'est une sorte de naos à colonnettes contenant des coffres, un épervier, une momie, un taureau et un uræus; le reste est détruit. De chaque côté de cet édicule est une petite arche à six cases où ont été écrits des noms de dieux maintenant effacés; de chaque côté aussi, Aménophis III tient un flambeau, et un texte en quatre colonnes, malheureusement mutilé, dit:

Éclairage de la porte du naos (tenedj) à partir du quatrième mois de...., le 26, jusqu'au premier mois de l'été..., du 26, au... Le kher-heb (maître des cérémonies) dit : Sem (l'officiant), présente le feu et donne-le au roi. Le roi allume à sa flamme (et

<sup>3.</sup> J. de Rougé, *Inscriptions hiéroglyphiques*, IV, pl. CCLXXIX, l. 37, CCLXXX, l. 38, et CCLXXXI, l. 45.



<sup>1.</sup> Denkmaeler, III, 83, b et c.

<sup>2.</sup> Mariette, Dendérah, I, 20; cf. Naville, Mythe d'Horus, pl. XXV.

éclaire le naos). C'est là le texte des deux premières colonnes : dans les deux dernières, qui figurent de l'autre côté du naos et qui sont à peu près détruites, on distingue encore les mots suivants : éclairage du naos.... pour éclairer le chemin des fêtes de la salle de fête. Paroles du....

La suite de la scène est intéressante. Près du roi éclairant le second côté du naos, on lit : le roi éclaire quatre fois. Le roi apporte sa splendeur (khou-t, la lumière), son OEil d'Horus (la lumière). Devant lui se tient le kher-heb faisant face au sem portant un flambeau; derrière lui se tiennent la reine Ti, sans flambeau, et le kher-heb tourné vers une série, en grande partie détruite, de prêtres à flambeaux. Le texte, mutilé aussi, qui accompagne cette scène, est ainsi conçu :

Le kher-heb, chef des kher-heb, dit : Présente le feu, sem... le sem allume à sa flamme, éclaire le naos, et dit : Reçois (la lumière, mot à mot : unis-toi, noum; à Dendérah1, l'union avec la lumière est rendue par l'expression noum sati-ou, et aux quatre stèles orientées par le mot sam),.... (par) ce que je te fais, (ainsi que) ceux qui sont à (ta) suite.... Le kher-heb en chef, gardien de l'endroit, dit : Présente le feu et donne-le au prince du sud. Le prince des pays du sud allume à sa flamme, éclaire le naos et dit: Reçois (la lumière), Ra-Toum-Noum, maître des protections magiques, dans la grande salle. Le kher-heb en chef, gardien des salles, dit: Présente le feu et donne-le au chef de la magie (her heka-ou). Le chef de la magie allume à sa flamme, éclaire le naos et dit : Reçois (la lumière), Isis la déesse.... Le kher-heb en chef, supérieur des principaux (prêtres), dit : Présente le feu et donnele au.... Le ..... allume à sa flamme, éclaire le naos et dit : Recevez (la lumière), vous qui êtes dans .... vos salles. Le kher-heb dit : Présente le feu au chef de la magie. Le chef de la magie allume à sa flamme, éclaire le naos et dit : Recevez (la lumière), .... Khepra, père des dieux. Le kher-heb en chef ..... dit : Pré

<sup>1.</sup> Mariette, Dendérah, IV, 67.

sente le feu à la mère divine (prêtresse locale); elle allume à sa flamme, éclaire le naos et dit : Recevez (la lumière),.... (dans) la salle de ces deux grands dieux.... Horus et Khepra (?).... le roi.... donnant la vie 1....

D'autres scènes, à la suite, montrent le roi sortant du temple en grande pompe pour se reposer dans son palais (mot qui signifiait aussi temple 2), après avoir accompli les rites de la fête. A Edfou, l'ouverture et la clôture de la cérémonie sont appelées l'acte de donner le temple à son divin maître (expression usitée à Karnak sous sa forme archaïque, au temps des Ramessides 3) et l'acte de clore la fête 4.

On a vu que chaque prêtre, sur l'ordre du *kher-heb*, venait allumer son flambeau à celui du *sem*, éclairait le naos, et prononçait quelques paroles pour inviter certains dieux, ceux sans doute dont il dirigeait le culte, à recevoir la flamme pure qu'il leur offrait, sorte de *communion* analogue à celle d'un personnage d'Hérodote qui recueille trois fois les rayons du soleil. Cette cérémonie expliquerait le rôle du prêtre Éclaireur, *Se-hedj*, de l'Ancien Empire, si ce nom devait se lire *Se-hedj*.

Lane dit que les Égyptiens modernes ont l'habitude de réciter le premier chapitre du *Koran* en allumant les lampes, et de suspendre dans un but superstitieux des luminaires devant les maisons des fiancées ; pour chasser aussi les mauvaises influences quelquesuns mettent de la lumière la nuit dans leurs écuries, coutume qui se retrouve en Italie ?: les Japonais en mettent dans leurs maisons.

Dans l'antiquité, l'éclairage dont il s'agit a été une purification, et la purification des temples avait une grande importance.

<sup>1.</sup> Denkmaeler, III, 84, a et b.

<sup>2.</sup> Cf. Champollion, Notices, I, p. 606 et 707; et J. de Rougé, Inscriptions hiéroglyphiques, IV, pl. CCLXXX, l. 38.

<sup>3.</sup> Champollion, Notices, I, p. 731; et II, p. 121.

<sup>4.</sup> Dendérah, Description générale, p. 134, figure 2, et p. 135.

<sup>5.</sup> VIII, 137.

<sup>6.</sup> Lane, p. 162, 236 et 252.

<sup>7.</sup> A. de Gubernatis, Mythologie zoologique, trad. P. Regnaud, I, p. 313.

(surtout après les invasions). Les prêtres, une fois l'édifice construit, ne manquaient pas d'y verser de l'eau et d'y brûler de l'encens tous les jours, comme on le voit dans une foule de tableaux religieux1; trois fois par jour, suivant Plutarque, ils y purifiaient l'air, avec des fumigations de résine le matin, de myrrhe à midi et de kyphi le soir2. L'éclairage avait pour effet spécial de chasser et de paralyser le diable : O Osiris, dit Ramsès IV sur une stèle d'Abydos, j'ai allumé pour toi la lumière le jour d'emmaillotter ta momie, et j'ai éloigné Set de toi quand il allait violenter tes membres 3. De même, dans le Livre d'honorer Osiris, il est dit qu'Isis et Nephthys éclairent le sanctuaire d'Osiris et enlacent Set dans la nuit\*, ce qui paraît bien se rapporter à un rite célébré le 16 du mois de Thoth, à la fête osirienne dite Ouak. On chassait même les démons des temples à coups de fouet d'après Eusèbe, avec des courroies qu'on brisait 6, à peu près comme fit ce peuple d'Asie Mineure apparenté aux Cariens, les Cauniens, qui expulsèrent les dieux étrangers de leur territoire en frappant l'air de leurs lances. Aujourd'hui encore, quelque chose d'analogue semble persister dans le rite des branches de palmier qu'on brise en les déposant sur les tombes, au Caire, et dans les danses funèbres au bâton ou au couteau des femmes du Saïd, ceintes de cordes qu'elles laissent sur la sépulture 8.

C'est encore le Pharaon qui, en sa qualité de souverain pontife, devait prononcer la bénédiction du temple, et y lire un de ces textes de la protection des lieux dont il a déjà été parlé. Le texte de la protection du temple d'Edfou est publié aux *Denkmaeler* <sup>9</sup>,

<sup>1.</sup> Cf. Porphyre, De Abstinentia, IV. 9.

<sup>2.</sup> De Is. et Osir., 79 et 80.

<sup>3.</sup> L. 19, Piehl, Zeitschrift, 1884, p. 39.

<sup>4.</sup> Pierret, Études égyptologiques, 1er fascicule, p. 23.

<sup>5.</sup> Cf. J. de Rougé, Inscriptions hiéroglyphiques, IV, pl. CCLXXXII, l. 46.

<sup>6.</sup> Préparation évangélique, IV, 23.

<sup>7.</sup> Hérodote, 1, 172.

<sup>8.</sup> Lane, p. 527-528.

<sup>9.</sup> IV, 46.

avec un livre du sacre royal, sans doute celui que cite le catalogue de la bibliothèque 1.

Commencé sous Ptolémée III, le temple d'Edfou n'a été achevé que sous Ptolémée XII, mais ce fut Ptolémée XI qui en prononça ou fut censé en prononcer solennellement la bénédiction. Cette cérémonie, à laquelle on peut comparer la dédicace du temple de Jérusalem par Salomon<sup>2</sup>, est décrite ainsi:

Le roi est sur son trône en qualité de chef (sacerdotal) dans la salle (Haï? qui est la deuxième), à détacher les liens et à dérouler les livres pour faire la protection du Soleil et de sa demeure (1. 40; le numérotage des lignes est par erreur à l'inverse du texte). Sa Majesté dit : Je viens à toi, grand dieu qui répands la lumière, lorsque le Soleil se couche dans le pays de la Vie, muni des formules de protection de la chambre du repos. J'ai fait la protection de ton lieu, de ta place et de ton temple; je t'ai allumé de la lumière pour faire la protection de ton naos (c'est la cérémonie de l'Éclairage); j'ai entouré ta demeure de l'élite des amulettes (l. 39); j'ai couronné ta tête, etc. (l. 38; il s'agit ici des vêtements dont le dieu a été paré). Je t'ai apporté des phylactères d'or pour ta gorge, un gorgerin de Herset pour ton buste divin, une chatte avec un lion de cristal, faisant ta protection et renouvelant ton salut, un phylactère de cristal, un scarabée de Mafek étranger, etc. (1. 37), L'ai fait la protection de ton Génie par les dieux sculptés en couleur (sha-ou 3) avec ta couche, j'ai entouré ta chambre de repos avec la coudée de tamarisque qui frappe tes ennemis (1. 36); j'ai gravé un œil sacré en couleur verte, sur le sol, pour le lit de Ta Majesté, à l'intérieur; j'ai protégé ta couche 4; j'ai fait la protection de ton chevet, etc. (1. 35). L'ai appelé les dieux qui sont de moitié avec toi pour faire la protection de ta demeure, à l'ouverture du sanctuaire; je les ai installés dans la demeure d'Horus,

<sup>1.</sup> J. de Rougé, Edfou, II, pl. CXXI.

<sup>2.</sup> I Rois, ch. viii.

<sup>3.</sup> Cf. Brugsch, Dictionnaire hiéroglyphique, p. 1364.

<sup>4.</sup> Cf. Pierret, Études égyptologiques, 1re livraison, p. 47.

demeure divine, pour en faire la protection la nuit pendant la durée de l'éternité. Thoth est avec moi, muni des formules (destinées) à faire ta protection par sa parole (l. 34).

Le roi prononce alors un long texte qui débute ainsi: Le Salut. On dit: Soit sauf Horus d'Edfou (Har-hout ou Har-behout 1), dieu grand, maître du ciel... Vive le dieu! Vive le fils du Soleil, Ptolémée! Sauf soit son lieu, sauve sa place, sauve sa couche, sauf son naos, sauf son Outes-nefer-ou (sa barque), sauf son vêtement, saufs ses phylactères, saufs ses ornements, saufs chaque lieu où il est et chaque place où il est 2.

Le discours continue de la même manière (sauf soit tel ou tel dieu), par une longue énumération de divinités appartenant pour la plupart aux cycles de Ra, d'Osiris et d'Horus (les mêmes qui sont spécialement désignés à la fin de chaque mois au Calendrier Sallier), et le roi termine en invoquant toutes ces divinités ensemble : O vous, ces dieux, unissez-vous, pour Horus d'Edfou, dieu grand, maître du ciel, soyez pour sa protection, soyez pour la protection de son lieu, soyez pour la protection de sa place, soyez pour la protection de son temple, et pour la protection de chaque temple où il est (l. 4).

Enfin, le roi demande à son tour, pour lui-même, l'intervention bienfaisante du dieu local : O cet épervier, qui pénètre dans ce corps du fils du Soleil, Ptolémée, qui concentre l'essence (divine) dans ses membres, qu'Horus se tienne, docile, avec lui, que son salut soit derrière le fils du Soleil, Ptolémée, qu'il renouvelle son pouvoir magique, sa divinité et sa puissance, de (tous) les côtés du pays par où les ennemis viendraient (l. 3).

A Dendérah, à côté des cérémonies de l'érection du temple est figurée une fête avec des jeux comme en donnaient les anciens en pareille circonstance:

Jam placidæ dant signa tubæ; jam fortibus ardens

<sup>1.</sup> Cf. Brugsch, Supplément au Dictionnaire hiéroglyphique, p. 1365.

<sup>2.</sup> Cf. Mariette, Dendérah, III, 35, b.

Fumat arena sacris; hos nec Pisæus honores Juppiter, aut Cyrrhæ pater aspernetur opacæ'.

Ici les chefs, non de l'Égypte, mais des pays voisins, s'amusent à escalader devant le dieu Khem une espèce de mât de cocagne, planté par le roi d'après une scène d'Edfou\*, et surmonté des prix offerts, que représentent les trois hiéroglyphes des mots dignité, porte et chancelier. Ces jeux gymniques, qui avaient lieu aussi dans d'autres cas 3, peut-être à l'anniversaire de la fondation, et qui figurent déjà à Karnak dans un tableau du temps de Séti Ier 4, constituaient sans doute une fête d'inauguration donnée plus particulièrement aux étrangers, dont Khem était le dieu; il est appelé dans le texte le maître des terres étrangères, le Meriti (l'aimé, le Pamylès de Plutarque), le maître des Hanebou (les Grecs), et il est dit que les grands de la Nubie, les grands de Pount, les Anti-ou, et les Asiatiques arrivent avec leurs tributs (bak 5), baisent la terre devant ses esprits et pratiquent leurs cérémonies (ar- ou) pour réjouir son cœur 6. Les étrangers se trouvaient ainsi, par l'intermédiaire d'un dieu mixte, initiés jusqu'à un certain point au culte égyptien; Khem, dans lequel la crédulité grecque retrouva Persée, leur servait de patron (ou d'ancêtre); Astarté, de même, adorée à Memphis dès le temps des Ramessides 7, protégeait spécialement les Phéniciens, et Tamehit, assimilée à Sekhet et à Hathor<sup>8</sup>, les Libyens.

Cette communauté de culte, établie au moins sur quelques points, était nécessaire dans les anciennes sociétés, pour que des populations d'origine diverse pussent cohabiter sur le même ter-

- 1. Stace, Silves, 1. III, I, v. 139-141.
- 2. Denkmaeler, IV, 42.
- 3. Hérodote, II, 91.
- 4. Champollion, Notices, II, p. 49.
- 5. Cf. Et. Quatremère, Mémoires sur l'Egypte, t. II, p. 54 et suiv.
- 6. Mariette, Dendérah, I, 23.
- 7. Cf. Révillout, Revue égyptologique, II, p. 82.
- 8. Mariette, Abydos, I, p. 67.

ritoire, et c'est là le motif pour lequel les Ptolémées imaginèrent le dieu égypto-grec Sérapis. Bien avant eux, déjà, les étrangers voisins ou habitants de l'Égypte avaient adopté plusieurs de ses coutumes, de gré ou de force, comme les Juifs qui connurent le culte du veau d'or, c'est-à-dire d'Apis ou d'Osiris, comme les Phéniciens qui vénéraient l'Osiris d'Abydos² et l'Isis de Byblos, comme les Cariens, qui se frappaient à la fête d'Osiris, mais à coups de couteau, montrant en cela qu'ils n'étaient pas indigènes³, et comme les Libyens établis aux villes de Maréa et d'Apis, qui ne purent obtenir l'autorisation de manger de toutes choses et de sacrifier des vaches parce qu'ils vivaient sur le sol égyptien et buvaient l'eau du Nil.

Grâce à cette sorte de demi-naturalisation, les Libyens, les Sémites et les Nègres qui habitaient le désert voisin du Nil, étaient admis dans l'Hadès indigène 5, mais non toutefois sans restrictions 6.

La tolérance sacerdotale avait en effet ses limites, et l'initiation des étrangers n'était pas complète. De même que les habitants des nomes ou nou-ti-ou, les fidèles, qui pénétraient dans l'enceinte du temple à de certaines fêtes , ils pouvaient, sous la conduite des prêtres, entrer en visiteurs dans les édifices sacrés (pas partout, puisque les stolistes avaient seuls accès dans l'adytum , et qu'on ne montrait pas les souterrains); ils pouvaient même assister aux sacrifices , voir l'animal sacré , et apprendre quelque chose des mystères, comme Hérodote, car les temples égyptiens

- 1. Cf. Sumner Maine, L'ancien Droit, traduction Courcelle Seneuil, p. 124.
- 2. Mariette, Abydos, I, p. 9.
- 3. Hérodote, II, 61.
- 4. Id., I8.I,1
- 5. Sharpe et Bonomi, Le sarcophage de Séti Ier, pl. VII, VI et V, d.
- 6. Cf. Champollion, Notices, II, p. 671.
- 7. Brugsch, Calendrier, pl. VII, 4; et Dendérah, Description générale, p. 101.
- 8. Inscription de Rosette, texte grec, l. 7.
- 9. Hérodote, II, 148.
- 10. Id., II, 39-40.
- 11. Strabon, XVII, II, 50.

en général n'étaient pas comme ce sanctuaire memphitique des Cabires, fils d'Héphaistos, où le prêtre seul avait le droit de pénétrer 1.

Mais il aurait fallu, pour pratiquer véritablement le culte égyptien, se soumettre à des formalités qu'un homme purement indigène ou complètement naturalisé pouvait seul connaître ou accepter. D'après la Bible, les Égyptiens n'admettaient pas les étrangers à leur table ; d'après la stèle de Piankhi, ce roi éthiopien, fervent adorateur d'Ammon, défendait l'entrée de son palais à ceux qui mangeaient du poisson ; d'après Hérodote, les Égyptiens ne voulaient pas embrasser les Grecs parce qu'ils mangeaient de la vache , et le même auteur nous apprend que ni les porchers , ni les gens vêtus de laine , ni ceux qui n'avaient pas fait certaines ablutions , n'entraient dans les temples. Athénée a conservé, par contre, une sorte de boutade qui exprime avec énergie la répugnance qu'inspiraient aux Grecs les pratiques superstitieuses des Égyptiens .

Quant au détail des réjouissances nationales auxquelles l'inauguration d'un temple devait donner lieu, on ne le connaît guère jusqu'à présent. Le péan chanté et dansé pour la dédicace d'un sanctuaire d'Esculape à Ptolémaïs ou Menschieh, dans la Haute-Égypte, est purement grec <sup>9</sup>. D'autre part, cette danse de prêtres qui défilaient en procession devant Osorkon II, dans la salle des fêtes du temple de Bubastis (l'an 22, le 1er Choiack), d'après quelques fragments retrouvés par M. Naville 10, est-ce là un des

<sup>1.</sup> Hérodote, III, 37.

<sup>2.</sup> Genèse, xliii, 32.

<sup>3.</sup> L. 149-152; cf. Plutarque, De Is. et Osir., 7.

<sup>4.</sup> II, 41.

<sup>5.</sup> Hérodote, II, 47.

<sup>6.</sup> Id., 81; cf. Plutarque, De Is. et Osir, 4.

<sup>7.</sup> Hérodote, II, 64.

<sup>8.</sup> L. VII.

<sup>9.</sup> Baillet, Revue archéologique, janvier-février 1889, p. 71-83.

<sup>10.</sup> Edouard Naville, Results of excavations at Bubastis, p. 25-26.

rites de la fête célébrée pour la consécration de la partie du temple soit bâtie, soit rebâtie par le roi? Ou bien est-ce un souvenir des solennités annuelles de l'endroit, celles notamment qui avaient frappé Hérodote par une tendance joyeuse très marquée, que présentaient aussi certaines panégyries d'Edfou, de Dendérah et de Canope? Il serait difficile de se prononcer.

# CHAPITRE QUATRIÈME

### TEMPLES (suite)

Agathodémons. — Chaque nome avait dans son grand temple un serpent auquel on rendait un culte et qui présidait à la garde des lieux (comme à l'irrigation des canaux, ce qui explique pourquoi Ptolémée appelle Agathodémon la principale branche du Nil'). Il a été retrouvé, à Benha, un fragment d'une stèle érigée du temps d'Aménophis III en l'honneur du serpent gardien d'Athribis², dont la fête, célébrée le 8 du premier mois de l'inondation, était la principale du nome³. Les textes géographiques d'Edfou donnent les noms de tous ces reptiles, Ha: dans le nome Héroopolite, par exemple, où les serpents étaient en grand honneur, l'agathodémon s'appelait Toum comme le dieu local '; il s'appelait Celui qui a les bras dans le corps au temple d'Héliopolis 5, et à Athribis le grand serpent Afou fou, le Long corps 6, ou bien Abesh, le Brillant, comme à Hermopolis 7, et comme à Ombos le rat-Horus 8.

Le serpent était en effet, aux yeux des Égyptiens, l'un des animaux gardiens par excellence, comme on peut le voir au

- 1. Cf. Todtenbuch, ch. CXLIX, l. 60-64.
- 2. Mariette, Monuments divers, 63, b.
- 3. Brugsch, Matériaux pour le calendrier, pl. VI.
- 4. J. de Rougé, Edfou, II, pl. CXLVI.
- 5. J. de Rougé, Edfou, II, pl. CXLV.
- 6. Id., pl. CXLVI, et Brugsch, Calendrier, pl. VI.
- 7. J. de Rougé, Edfou, II, pl. CXLVI; et Maspero, Zeitschrift, 1884, p. 91.
- 8. J. de Rougé, Inscriptions hiéroglyphiques, IV, pl. CCLXVIII.

roman démotique de Setna, où le coffre qui contient le livre magique est entouré par des reptiles, et notamment par un serpent d'éternité. Les frises d'uræus sculptés ne sont pas rares, surtout aux naos 1. « Aujourd'hui encore, dans bien des endroits d'Égypte, on ne bâtit pas une maison sans y réserver deux trous pour les serpents gardiens, sorte de grosses couleuvres inoffensives, qu'on se donne pour hôtes. La légende égyptienne de la fondation d'Alexandrie nous montre que chaque maison de cette ville avait un serpent tutélaire 2. » Les Égyptiens avaient même des aspics apprivoisés dans leurs maisons 3, et à plus forte raison dans leurs temples. Élien dit qu'aux angles des temples on édifiait des chapelles souterraines pour loger des aspics de l'espèce Thermutis, qui était consacrée à Isis (cf. Netermout, la divine mère, titre d'Isis); on leur donnait à de certains intervalles un bœuf gras à manger. C'étaient des uræus, ministres de la Justice divine contre les méchants '.

A Dendérah, les serpents sacrés du temple sont figurés et nommés dans la crypte n° 2 5, dans le couloir d'entrée de cette crypte 6 et dans la crypte n° 3 7. Dans les cryptes 2 et 3, ce sont deux uræus dont le premier a une tête de vache, et sept serpents ordinaires; dans le couloir, où manquent les deux uræus et un des serpents (le *Neter ar khenen*), les six autres serpents sont figurés comme des hommes à têtes d'uræus et armés de couteaux.

Voici les noms de tous ces génies : Neb Ant (la dame de Dendérah), pour l'uræus à tête de vache; Arar (l'uræus), pour le second uræus; et, pour les autres serpents, Si Hathor (le fils d'Hathor), adoré particulièrement dans le nome; Shar; Henti neken; Keb (mis en rapport avec le quatorzième nome de la Haute-

<sup>1.</sup> Cf. Letronne, Décret de Rosette, Fragm. hist. Græc., éd. Didot, I, p. 5 et 35. 2. Maspero, Recueil, II, p. 413; et Pseudo-Callisthène, I, 32.

<sup>3.</sup> Élien, De natura anim., XVII, 5.

z 14 v 21

<sup>4.</sup> Id., X, 31.

<sup>5.</sup> Mariette, Dendérah, III, 9.

<sup>6.</sup> Id., 28.

<sup>7.</sup> Id., 129.

Égypte, dont le serpent sacré portait aussi le nom de Keb<sup>1</sup>, comme celui du deuxième nome de la Basse<sup>2</sup>); Sep aft; Sam taoui; et Neter ar khenen (mis en rapport avec un des nomes d'Hathor, le vingt-deuxième de la Haute-Égypte, dont le serpent était Maneser<sup>3</sup>).

Les six génies à têtes de serpents sont dits: les ames vivantes ophiomorphes de Dendérah, les dieux augustes à Dendérah, créés par eux-mêmes en agathodémons, dont chacun a une place sainte 1, et: les divins génies ophiomorphes, auteurs de leurs corps, se créant en grandes créations, aux formes sacrées, les uræus réunis pour protéger Dendérah; Dendérah est défendu par eux 5.

Dans un des couloirs de la crypte n° 2 figurent encore, isolément, les deux principaux serpents, dressés dans deux de ces chapelles qui représentent les deux côtés nord et sud des temples, et dont le nom d'Atour était sans doute aussi celui de l'édicule des serpents sacrés, car les deux Atour sont souvent figurés avec deux serpents <sup>6</sup>. Le premier reptile dit : Je suis le serpent (Ha) qui défend (hounnou) le temple de la déesse souveraine, qui repousse l'impur de la chapelle de Sa Majesté, qui frappe tout impie dans la crypte de l'horizon de la divine mère, celui (le texte dit ceux) qui protège les dieux dans son sanctuaire, et veille la nuit.... qui défend la porte du temple des demeures mystérieuses.... et les dieux qui y sont. Le deuxième serpent dit : Je suis le serpent (Sata) divin dans le temple, le gardien des portes de la demeure de la grande déesse, le grand ornement, celui qui veille pour frapper les rebelles, celui qui trouble complètement la tête et la langue des impies à

<sup>1.</sup> J. de Rougé, Edfou, II, pl. CXLI.

<sup>2.</sup> Id., pl. CXLIV.

<sup>3.</sup> Id., pl. CXLIII.

<sup>4.</sup> Denderah, III, 9. a.

<sup>5.</sup> Id., b.

<sup>6.</sup> Cf. Todtenbuch, ch. cxli, l. 10 et 11.

<sup>7.</sup> Cf. Rev. C. J. Ball, Inscriptions of Nebuchadrezzar II, Proceedings of the Society of Biblical archaeology, mars 1888, p. 291,

Dendérah, celui qui dirige ses actes, pour exterminer, contre celui qui arrive à la porte.... le protecteur des deux parties du temple de la déesse Noub-t, dame de Dendérah, celui qui n'ignore pas la lutte (ou le deuil, ah) pour protéger ses cryptes 1.

Ces deux serpents sont évidemment le Si Hathor et le Sep aft, qui sont seuls nommés dans la senti ou règle du temple 2, et qui figurent, ou à la tête des sept serpents réunis, ou chacun à la tête d'une série de ces derniers. Des deux, le principal est le Si Hathor, qui avait le premier rang et qui était le véritable agathodémon du temple 3. Quant aux deux uræus, c'étaient des représentants de la déesse considérée comme divinité des deux parties de l'Égypte, à en juger du moins d'après le naos de Saft el-Henneh (Nectanébo II), où se voient, sous le nom de gardiens, les deux serpents dressés dans les deux chapelles, puis les deux uræus enroulés autour de deux plantes, ce qui désigne ordinairement les deux divisions du pays 4.

Lions. — Le singe, comme on l'a vu, gardait les édifices <sup>5</sup>, et les cynocéphales rangés en adorateurs sur la façade du grand spéos d'Ibsamboul, ou placés à la base de certains obélisques, ne pouvaient guère manquer d'avoir quelque chose de ce rôle; toutefois, le singe n'était point le protecteur par excellence.

Aucun animal n'éveille mieux l'idée d'un défenseur 6 ou d'un gardien que le lion, et il est certain que voir un lion devant une porte ne donne point envie d'entrer. Aussi Horapollon dit-il que le lion était l'hiéroglyphe du gardien, de la force, de la vigilance et de l'effroi, tous motifs sans doute pour lesquels le lit funèbre recevait la forme du lion, et la déesse du feu, comme parfois

<sup>1.</sup> Dendérah. III, 14 a et b.

<sup>2.</sup> Id., II, 20, b. et III, 78, f.

<sup>3.</sup> J. de Rougé, Edfou, II, pl. CXXXIX.

<sup>4.</sup> Naville, Goshen, pl. V, B 3.

<sup>5.</sup> Cf. Champollion, Notices, I, p. 421.

<sup>6.</sup> Cf. Plutarque, De Is. et Os., 19.

<sup>7.</sup> I, 18, 19 et 20.

l'uræus, la tête du lion. Une récompense militaire était le lion d'or 1, et la tête du lion s'employait comme amulette 2; les deux moitiés du lion désignaient dans les hiéroglyphes (comme Clément d'Alexandrie l'a dit de l'animal lui-même 3) la force et le courage.

Entre autres noms, les Égyptiens affectaient au lion celui de shena, mot signifiant repousser. On lit sur le socle d'un lion de pierre trouvé dans le temple de Khons à Karnak: le lion (shena) dit: Je suis celui qui écarte le malfaiteur, je repousse (shena) la marche de qui transgresse la voie 4. On appelait encore l'animal Mahes, c'est-à-dire le lion fascinateur, dès l'Ancien Empire 5, et lorsqu'on faisait manger les lions nourris dans les temples, on leur chantait un hymne en langue indigène, dit Élien, pour les empêcher de fasciner quelqu'un des assistants 6.

Ce renseignement d'Élien et la statue de Karnak montrent qu'on donnait dans les temples un certain rôle à des lions, soit figurés, soit même réels, car les Égyptiens ne craignaient ni de chasser ni d'apprivoiser le lion.

Le temple d'Horus, à Edfou, était gardé mystiquement, d'après certaines scènes gravées sur ses murs, par les génies taurocéphales et surtout léontocéphales, des heures de la nuit <sup>7</sup>, les veilleurs veillant sur le séjour du dieu <sup>8</sup>. Parmi les protecteurs du temple d'Hathor, à Dendérah, figuraient de même des génies à tête de lion (analogues aux démons léontocéphales de l'Assyrie et de la Cappadoce, « génies protecteurs qu'on plaçait aux portes des palais ») <sup>9</sup>: les compagnons de la déesse, ceux qui défendent la puissante, qui exécutent ses ordres par toute la terre et rassé-

- 1. Lepsius, Auswahl, XIV, A, B; et Champollion, Notices, I, p. 528.
- 2. Mariette, Boulaq, p. 262.
- 3. Stromates, V. 7.
- 4. Denkmaeler, IV, 67, b; cf. Dümichen, Histor. Inschriften, I, 35.
- 5. Recueil de travaux, VII, p. 154.
- 6. Élien, De natura anim., XII, 7.
- 7. Naville, Textes relatifs au Mythe d'Horus, pl. II à VI.
- 8. Id., pl. VI, ligne horizontale.
- 9. Perrot et Chipiez, t. II, Chaldée et Assyrie, p. 62-3, 280-1, 365 et 583.

rènent le ciel pour la protéger aux deux moments (extrêmes) du jour;— ceux qui ne dorment pas la nuit pour repousser les impies de Dendérah et faire le massacre de tous les ennemis du roi<sup>1</sup>. On les appelait encore les gardiens, et on leur offrait des morceaux de viande qui étaient dits les membres des impies<sup>2</sup>. Aux vrais lions nourris dans les temples, c'était de la chair de bœuf qu'on donnait, d'après Élien<sup>3</sup>, comme aux uræus.

Abdallatif vit dans les ruines de Memphis « deux lions placés en face l'un de l'autre, à peu de distance; leur aspect inspirait la terreur » \* (cf. les six lions de Méroé). Le nom de Tel-Essabé, donné, suivant le P. Sicard, à un monticule de ruines situé près de Mit-Damsit, sur la branche de Damiette \*, et un surnom analogue donné à d'autres ruines dans le Fayoum \*, viennent sans doute de quelques groupes semblables à celui de Memphis. Un des temples d'Athribis s'appelait le sanctuaire de Shena du lion \*.

Mais c'est à la frontière orientale que le lion paraît avoir été le plus en honneur. Dans la ville de Djor, limite extrême du pays, où les prêtres allaient recevoir le roi et d'où il partait pour ses expéditions o, c'est-à-dire près de Péluse, « rempart et clef de l'ancienne Égypte o, Horus était le gardien des portes de l'Égypte o, sous une forme léonine qu'il avait prise pour détruire les ennemis du pays dans le nome Arabique, le dieu Nefertoum avait une forme analogue, qu'on voit représentée sur

- 1. Mariette, Dendérah, I, 30, b.
- 2. Id., IV, 25, b.
- 3. Elien, De Nat. anim., XII, 7.
- 4. Relation de l'Égypte, traduction de Silvestre de Sacv. p. 190.
- 5. D'Anville, Mémoires sur l'Égypte, p. 106.
- 6. Id., p. 169.
- 7. Cf. de Bergmann, Eine Sarcophaginschrift aus der Ptolemäerzeit, p. 24.
- 8. J. de Rougé, Edfou, II, pl. CXLVI.
- 9. Champollion, Notices, II, p. 94.
- 10. De Rougé, Le Poème de Pentaour, Recueil de travaux, I, p. 3.
- 11. D'Anville, Mémoires sur l'Égypte, p. 96; cf. Hérodote, II, 141.
- 12. Mariette, Dendérah, IV, 75.
- 13. Naville, Mythe d'Horus, pl. XVIII.

le naos d'Amasis, qui est au Louvre <sup>4</sup>. A Edfou, Horus est appelé le lion (djam ou dévorateur <sup>2</sup>), de Djor, qui repousse (shena) Typhon vers le désert <sup>3</sup>. Un lion en Horus destructeur de ses ennemis était vénéré (comme un dieu, suivant l'expression de Porphyre) <sup>4</sup> dans le temple de la ville de Djor <sup>5</sup>. On adorait aussi le lion dans la ville du Delta que les Grecs appelaient Léontopolis <sup>6</sup>; ce nom datait de loin, car on trouve une autre Léontopolis dans l'isthme de Péluse, au temps de Séti I<sup>5</sup>.

Comme gardien des portes de l'Égypte, Horus de Djor était représenté sur un pylône ou édicule<sup>8</sup>. C'était assez l'habitude, en effet, de figurer le lion gardien sur une porte, comme le serpent<sup>9</sup>, à cause de la ressemblance des rôles : un des serpents sacrés les plus en honneur (il avait des prêtres ou tout au moins un prophète), s'appelait Shena, comme le lion <sup>40</sup>. M. Leemans fait remarquer, dans son édition d'Horapollon, que les membres de la Commission d'Égypte ont trouvé deux statues de lions « assis sur leur croupe » devant les obélisques du premier pylône du grand temple, à Philæ <sup>41</sup>. Au Musée de Boulaq, il y a un petit lion en bronze, du temps d'Apriès, qui était primitivement rattaché par une chaîne « à d'autres lions, disposés sur les degrés de l'escalier qui menait soit au naos, soit à une petite salle de temple <sup>45</sup>. »

2. Cf. Révillout, Revue égyptologique, IV, p. 74.

3. Naville, Mythe d'Horus, pl. II.

4. De Abstinentia, IV, 9.

5. Brugsch, Zeitschrift, 1872, p. 19; et J. de Rougé, Edfou, II, pl. CXLVII.

6. Diodore, I, 84.

7. Champollion, Notices, II, p. 93. 8. Naville, Mythe d'Horus, XVII.

9. Cf. Champollion, Notices, II, p. 674; Mariette, Dendérah, III, 9, b; etc.

10. Brugsch, Zeitschrift, 1863, p. 41; et de Bergmann, Eine Sarcophaginschrift aus der Ptolemäerzeit, p. 24.

11. P. 221; et Description de l'Égypte, Antiquités, Description de l'île de Philæ, ch. 1, § 4.

12. Maspero, Guide au Musée de Boulaq, p. 51-2; et Perrot et Chipiez, I, Égypte, p. 731.

<sup>1.</sup> De Rougé, Nouvelles Notices, p. 192; cf. Naville, Goshen, III, 3, et VII, 5.

Élien rapporte qu'on nourrissait dans les propylées d'Héliopolis, c'est-à-dire, sans doute, dans l'emplacement nommé Léontopolis par Josèphe <sup>1</sup>, des lions qui punissaient les parjures et envoyaient des songes révélateurs à ceux que le dieu favorisait <sup>2</sup>. Enfin, Horapollon dit qu'on plaçait, dans un sens mystique, des lions aux portes des temples, comme gardiens <sup>3</sup>.

Les idées de garde, de porte et de lion, étaient si bien liées qu'on donnait aux cadenas ou aux serrures la forme de l'animal: le cadenas se fermait par l'insertion de la queue dans la gueule, et la serrure par l'insertion d'un verrou entre deux lions se faisant face sur deux petits pylônes \*. Il est dit, par exemple, d'un de ces modes de fermeture, à la grande salle du temple d'Edfou: la serrure, dans son creux, fonctionne en son temps comme un lion qui recourbe sa queue 5, et ailleurs, de toutes les serrures du même temple : tous leurs lions trompent les ennemis 6.

On remarquera ici que, dans certaines scènes de l'autre monde, le double lion qui symbolisait l'horizon est représenté à peu près de la même manière que le cadenas, avec la queue revenant au-dessus de la tête 7. Or, le nom de ce couple, aker, est très voisin de celui de la serrure aker 8, et reçoit parfois le même déterminatif des objets en bois 9, de sorte qu'on peut soupçonner les lions de l'horizon d'en être la serrure personnifiée.

Quoi qu'il en soit, la serrure égyptienne a été imitée (ou imaginée) dans l'antiquité par d'autres peuples : différents bracelets, par exemple de Camiros, et du trésor de Curium dont les objets

<sup>1.</sup> Antiquités judaiques, XIII, 3, 1.

<sup>2.</sup> Élien, De Natura anim., XII, 7.

<sup>3.</sup> I, 19.

<sup>4.</sup> Brugsch, Zeitschrift, 1863, p. 43-44; et 1875, p. 122.

<sup>5.</sup> Dümichen, Zeitschrift, 1872, p. 103.

<sup>6.</sup> Brugsch, Zeitschrift, 1875, sept.-oct., pl. II, l. 36.

<sup>7.</sup> Champollion, Notices, II, p. 584; et Devéria, Notice des manuscrits égyptiens du Louvre, p. 42.

<sup>8.</sup> Cf. Naville, Todtenbuch, II, ch. cxxv, pl. CCCXXVII.

<sup>9.</sup> Id., ch. clii; et Lepsius, Todtenbuch, ch. clii, l. 9.

sont généralement de style égypte-assyrien, ont leurs deux bouts terminés « par une tête de lion à gueule ouverte et par une pointe destinée à être insérée dans cette gueule » <sup>1</sup>. Les clefs à protome de lion paraissent se rattacher au même type au moins autant qu'au culte d'Æon <sup>2</sup>; M. de Longpérier, qui les rapporte à ce culte, a disserté sur les figures de géants sauvages qui ornaient parfois les serrures, au moyen âge, et dont la fonction était de protéger <sup>3</sup> : c'est tout à fait, quant au sens, le symbolisme du lion égyptien.

Peut-être est-ce en vertu de la même idée de protection, sans préjudice d'un calembourg probable sur le mot ma signifiant eau et lion, que les Égyptiens donnaient une tête de lion aux gout-tières 4, et, par suite, aux phallus divins 5; qu'ils plaçaient les gouttières des terrasses entre les pattes d'un lion, comme à Edfou 6, à Philæ 7, à Karnak, etc.; et que, dès l'Ancien Empire, des tables à libation avaient leur récipient entre les queues de deux lions qui les supportaient 8. Le lion du temple de Khons, à Karnak, servait, en effet, de gardien et de conduit à la fois, d'après son texte, et les Égyptiens, suivant Élien, attribuaient au feu la partie antérieure de l'animal, comme la partie postérieure à l'eau 9, double jeu de mots sur les sens eau et clarté (urine et regard) de la syllabe ma.

En dehors de l'Égypte, le lion a été représenté généralement aussi comme un gardien (des portes surtout, et même de

1. Colonna-Ceccaldi, Monuments antiques de Chypre, etc., p. 159; et Perrot et Chipiez, t. III, Phénicie, p. 833.

2. De Longpérier, Œuvres, t. III, p. 143.

- 3. Id., t. IV, p. 48 et suiv.
- 4. Plutarque, De Is. et Osir., 38; cf. Description de l'Égypte, Antiquités, Description de l'île de Philæ, ch. 1, § 7, p. 45.
  - 5. Dendérah, II, 76; cf. Todtenbuch, ch. xvii, l. 92, et ch. xciii, l. 3.
- 6. Description de l'Égypte, Antiquités, Description des antiquités d'Edfou ch. v, § 4, p. 21.
  - 7. Id., Description de l'île de Philæ, ch. 1, § 6.
  - 8. Maspero, Boulaq, p. 212; et Mariette, Boulaq, p. 94.
  - 9. Élien, De natura anim., XII, 7.

l'eau¹), chez les Chaldéens, les Assyriens, les Phéniciens, les Héthéens, les Cypriotes, les Arméniens, etc. Salomon, qui multiplia les taureaux et les lions dans les ornements du temple de Jérusalem<sup>2</sup>, s'était faire un trône dont les bras reposaient sur des lions, et sur les degrés duquel étaient rangés des lions affrontés 3, à peu près comme au trône d'Horus qui est au Musée du Louvre', et comme dans bien d'autres sièges de l'ancien Orient. Les chéroubs hébraïques auraient eu quelque chose du lion, d'après M. Le Page Renouf<sup>5</sup>, qui a rencontré au Todtenbuch un mot kheref-ou déterminé par le lion. En Chypre, où l'art phénicien et l'art grec se confondent souvent, de nombreuses stèles funéraires, sans parler des sarcophages, sont surmontées de deux lions ou d'un lion . Les façades des tombes étrusques ont quelquefois, de chaque côté de la porte, un lion accroupi 7. Au moyen âge, les architectes ornaient le porche des cathédrales de piliers reposant sur des lions, et les évêques rendaient ainsi leurs sentences inter leones 8.

Sphinx. — Les sphinx égyptiens des temples, qui apparaissent dès le Moyen Empire, sont généralement des lions à tête humaine, portant l'uræus et les cartouches royaux, c'est-à-dire figurant le Pharaon °. Quelquefois cependant, en l'honneur du dieu Ammon, ce sont ou des crio-sphinx, ou des béliers qui tiennent entre leurs pattes une statue du roi ¹0 : il y en a des exemples à Thèbes,

- 1. Cf. Perrot et Chipiez, II, Chaldée et Assyrie, p. 275, 639-640 et 734.
- 2. I Rois, ch. vii, passim.
- 3. I Rois, ch. x, 19-20.
- 4. Perrot et Chipiez, I, Egypte, p. 723; cf. Horapollon, I, 17.
- 5. Proceedings of the Society of Biblical archwology, mai 1884, p. 192; cf. Ézéchiel, x, 14 et xLI, 19; et Naville, Todtenbuch, II, pl. CCCLIII.
  - 6. Colonna-Ceccaldi, Monuments, etc., p. 73-4.
  - 7. J. Martha, L'archéologie étrusque et romaine, p. 49.
  - 8. Perrot et Chipiez, II, Chaldée et Assyrie, p. 228.
  - 9. Cf. Champ., Notices, I, p. 522
  - 10. Description de l'Égypte, Description générale de Thèbes, ch. 1x, sect. VIII,

à Naga, à Soleb et à Barkal. Ordinairement les sphinx sont disposés en avenues devant les pylônes des temples, et parfois devant les tombes<sup>4</sup>, dont le plan, à l'époque saïte (et aussi en Éthiopie<sup>3</sup>), se rapprocha de celui du temple, de même qu'au Nouvel Empire le temple se rapprochait de l'hypogée sous la forme du spéos. On a trouvé deux sphinx de Thotmès III dans une des salles du fond, à Karnak, et deux sphinx de Nectanébo II dans une chapelle ptolémaïque à Tanis<sup>3</sup>; en pareil cas, ces sortes de sanctuaires étaient regardés sans doute comme des abrégés de temples.

Le sphinx typique est le lion à tête humaine, mais il variait dans les tableaux et ailleurs avec l'animal ordinaire: ainsi Horus, considéré comme le dieu de Djor, était tantôt un lion à tête humaine ', tantôt un simple lion 's. De même, le couple nommé aker avait tantôt la tête de l'homme et tantôt celle du lion 's. Dans la crypte no 1 de Dendérah, dont il a été déjà parlé au sujet des agathodémons, deux séries d'animaux sacrés se correspondent; la première est composée de trois couleuvres, d'un uræus à tête de vache et d'un sphinx royal sur une porte; la seconde est composée de quatre couleuvres, d'un uræus, et d'un lion sur une porte: ici, le lion et le sphinx se font visiblement pendant ', et même, dans le texte, le sphinx est surnommé le lion: c'est ainsi que les Arabes ont appelé une localité de Nubie Ouadi-Séboua, ou le village des Lions, à cause de ses sphinx.

Il y a donc lieu de conclure que le sphinx dérive du lion. « A l'origine, le sphinx a pu n'être qu'un lion chargé de garder les portes des temples. Si, au corps du lion, on a ajouté une tête

<sup>§ 2,</sup> p. 207 et 255; Perrot et Chipiez, I, Égypte, 341; Lepsius, Denkmaeler, III, 90; etc.

<sup>1.</sup> Mariette, Boulaq, p. 32.

<sup>2.</sup> Denkmaeler, I, 134-8.

<sup>3.</sup> Perrot et Chipiez, I, Egypte, p. 342; et Flinders Petrie, Tanis, I, p. 31.

<sup>4.</sup> Naville, Mythe d'Horus, pl. XVIII, l. 2.

<sup>5.</sup> J. de Rougé, Edfou, II, CXLVII.

<sup>6.</sup> Champollion, Notices, II, p. 507, 584 et 586,

<sup>7.</sup> Dendérah, III, 9, a et b.

d'homme, qui est invariablement celle d'un roi, c'est sous l'influence d'idées dont le symbolisme s'explique aisément. Le roi lui-même, représenté sous le double attribut de la force physique unie à la force intellectuelle ', garde le monument qu'il a fondé '. » Le Pharaon en effet, qui se comparait volontiers au lion, présente souvent aux dieux sa propre statuette faisant une offrande, tantôt sous la forme humaine, tantôt sous la forme du sphinx 3, laquelle, dans les hiéroglyphes, s'employa pour le mot maître à partir de l'époque saïte.

Les Égyptiens associaient facilement ces gardiens, le lion et le sphinx, comme on vient de le voir par l'exemple de la crypte n° 1 de Dendérah. Dans une des scènes du temple de Ramsès III, à Médinet-Abou, scène qui se retrouve ailleurs, « le sphinx et le lion... sont debout près du trône, qu'ils semblent protéger », dit Champollion 4. Le Sphinx de Gizeh avait entre les pattes, quand le capitaine Caviglia le désensabla, un autel, un édicule, et un lion 5. Les Assyriens aussi employaient en même temps le lion et le sphinx, comme bases de colonnes, ou comme « gardiens de la promenade royale » 6.

MM. Chabas et de Bergmann ont bien reconnu le rôle de gardien donné au sphinx, qui devint un amulette pour les momies, comme le lion. Dans sa dernière étude sur le papyrus magique Harris (temps des Ramessides), M. Chabas dit au sujet d'un chien de garde consacré par un texte magique et appelé le gardien courageux, le sphinx, que « les sphinx étaient placés

- 1. Cf. Clément d'Alexandrie, Stromates, V, 7.
- 2. Mariette, Itinéraire de la Haute-Égypte, t. II, p. 9.
- 3. Cf. Champollion, Notices, II, p. 73.
- 4. Champollion, Lettres écrites d'Égypte et de Nubie, nouvelle édition, 18º lettre, p. 288; cf. Notices, I. p. 379.
  - 5. Guide Joanne, Orient, Malte, Egypte, Nubie, p. 391.
  - 6. Perrot et Chipiez, II, Chaldée et Assyrie, p. 224-5, 280-1 et 458.
- 7. Description de l'Égypte, Antiquités, Description générale de Thèbes, ch. 1x, section X, Hypogées, § 8; et Maspero, Guide au Musée de Boulaq, p. 169.
  - 8. Chabas, Le papyrus magique Harris, pl. B, 1.

devant les temples comme des sentinelles ou des gardiens<sup>1</sup>. » M. de Bergmann, d'autre part, a cité l'inscription d'un sphinx funéraire de la XXVI° dynastie: Le sphinx dit: O Osiris un tel, je protège ta tombe, je garde ta porte, j'écarte le violateur de ta sépulture, je terrasse les impies sous (mes) coups, j'écarte l'ennemi de la chapelle, je détruis ton adversaire dans la cour (ab) et à l'intérieur: ils ne sortiront plus de (là), jamais <sup>2</sup>.

Toutes ces considérations mènent à penser que le grand Sphinx lui-même, placé en avant des temples et des Pyramides de Gizeh, n'était pas autre chose qu'une énorme sentinelle régionale, à peu près comme ces tertres sculptés en forme d'animaux qu'on voit encore en Amérique 3. C'est une colline qu'on a taillée, à une époque immémoriale, parce qu'elle rappelait la forme d'un animal accroupi, et l'impression qui a fait concevoir un pareil ouvrage est assez naturelle en présence de certains rochers ou monticules. En voici un exemple emprunté à un voyage en Australie: « Un lion couché à figure humaine garde l'entrée de la rivière que nous devons remonter. Ce lion est un rocher et ce rocher est un îlot 4. »

Dès l'Ancien Empire, on voit le grand Sphinx adoré sous le nom d'Harkhouti, ou Armachis, le dieu solaire <sup>5</sup>. C'est là un lion solaire (ma signifie lion ou chat et clarté), comme le couple de Shou et Tefnou-t, comme Ra dit à Héliopolis le grand chat <sup>6</sup>, ou le grand lion dans son disque à Edfou<sup>7</sup>, et comme la déesse léontocéphale du feu, Sekhet, dont les statues semblent servir de sphinx dans les cours et les couloirs du temple de Mout, à

2. Zeitschrift, 1880, p. 50.

<sup>1.</sup> Chabas, Troisièmes Mélanges, t. II, p. 267-9; cf. Flinders Petrie, Tanis, I, p. 45.

<sup>3.</sup> Lubbock, L'homme avant l'histoire, traduction française, p. 224-7; et Tylor, Civilisation primitive, traduction française, I, p. 450.

<sup>4.</sup> De Hubner, A travers l'Empire britannique, I, p. 318.

<sup>5.</sup> De Rougé, Mémoire sur les six premières dynasties, p. 47-9.

<sup>6.</sup> Lepsius, Aelteste Texte, l. III, pl. 37, etc.

<sup>7.</sup> J. de Rougé, Edfou, I, pl. LXIII.

Thèbes; mais il serait possible aussi que le monument de Gizeh n'eût été d'abord qu'un roi, comme les autres sphinx, car il porte l'uræus royal au front. Il aurait dans ce cas été divinisé en raison de son développement colossal, ou, suivant l'expression égyptienne, de la grandeur de ses esprits, du saint effroi qu'il inspire, de sa face qui se pose (our-ba, ser sheft-ou, khent-her-ef') : requiescens accubuisti ut leo². D'ailleurs, le Pharaon était fils du Soleil et dieu, ce qui est peut-être l'origine du sphinx à tête d'épervier, c'est-à-dire de dieu, qu'on voit dans certains tableaux.

La divinisation ou la divinité du grand sphinx n'avait point modifié son rôle de sphinx, car on le représentait d'ordinaire sur une porte ou un édicule, comme le lion protecteur, par exemple sur la stèle de Khoufou et sur celle de Thotmès IV. L'impression qu'on reçoit à la vue du sphinx est bien celle d'un gardien. A côté de lui se dressait une gigantesque statue d'Osiris dont une inscription grecque le dit gardien 3, et, dans l'ouvrage de MM. Perrot et Chipiez, il est appelé métaphoriquement l'éternel gardien du vaste cimetière que dominent les Pyramides 4.

Analogues aux colosses d'oiseaux androcéphales placés à la porte d'une ville héthéenne en Ptérie 5, les grands taureaux ailés et à tête humaine de l'Assyrie n'étaient pas autre chose non plus que des sentinelles et des portiers 6: Que le taureau sculpté, le protecteur et le dieu qui veille jour et nuit (sur ces murs) y reste jusqu'à ce que ses pieds s'en éloignent (Fastes de Sargon 7). En outre leur tête, comme en Égypte, paraît avoir été celle du roi régnant 8.

- 1. Denkmaeler, III, 68.
- 2. Vulgate, Genèse, XLIX, 9.
- 3. Mariette, Le Sérapéum de Memphis, p. 94-5.
- 4. I, Egypte, p. 242
- 5. De Longpérier, Œuvres, I, p. 96-7.
- 6. Cf. F. Lenormant, Transactions of the Society of Biblical archaeology
- t. VI, 1, p. 162, et Histoire ancienne de l'Orient, t. IV, p. 105.
  - 7. Menant, Grammaire assyrienne, p. 283.
  - 8. Perrot et Chipiez, II, Chaldée et Assyrie, p. 549.

Il n'y a pas à raffiner beaucoup sur ces représentations, comme on l'a fait trop souvent pour les sphinx, depuis la Commission d'Égypte 'jusqu'à nos jours. Que ce soit en Égypte, dans l'Inde, au Japon ou à Rome, il s'agit toujours de préposer à un édifice quelque animal ou quelque monstre qui le défende. « A côté du hall, dit M. de Hubner en parlant d'une pagode de Vishnou, se trouvent remisées les statues colossales du lion, de l'oiseau, de l'escargot, etc., toutes en cuivre doré. Leur aspect est fait pour inspirer aux fidèles une terreur salutaire \*. » Chez les Romains, on mettait devant les Lares præstites un chien de pierre, parce que, remarque Ovide,

## Pervigilantque Lares, pervigilantque canes 3;

on figurait sur les mosaïques le chien de garde, cave canem 4. Il est inutile d'insister ici sur la vogue qu'obtint le sphinx, égyptien ou non, dans le monde oriental et occidental. Après avoir retrouvé ce type pour son propre compte dans le « gardien colossal » des palais, qui a « le corps et les jambes du lion ou du taureau avec les ailes de l'aigle et la tête de l'homme », l'art assyrien adopta aussi le sphinx pharaonique sous les Sargonides, par l'intermédiaire sans doute de l'art phénicien 5, tandis que l'Égypte, moins imitatrice assurément qu'on ne le pense quelquefois 6, n'a guère fait qu'une exception connue en faveur du sphinx assyrien (XVIII° dynastie); la Judée copia soit l'un ou l'autre, soit l'un et l'autre des deux sphinx : les chéroubs du temple de Jérusalem qui ombrageaient l'Arche de leurs ailes, « à l'époque de Salomon, c'étaient des sphinx », suivant M. Renan 7;

2. Voyage à travers l'Empire britannique, I, p. 458.

3. Ovide, Fastes, V, 142.

7. Cf. Perrot et Chipiez, IV, Judée, p. 305

<sup>1.</sup> Description générale de Thèbes, ch. 1x, sect. VIII, 2° part., § 3, art. 2, p. 256-8; cf. Plutarque, De Is. et Osir., 9; Élien, De nat. anim., XII, 7; etc.

<sup>4.</sup> J. Martha, L'archéologie étrusque et romaine, p. 263.

<sup>5.</sup> Perrot et Chipiez, II, Chaldée et Assyrie, p. 81 et 584-5.6. Cf. Ludwig von Sybel, Kritik des aegyptischen Ornaments.

le sphinx se rencontrait, avec le lion, sur les tumuli étrusques<sup>1</sup>, comme, au temps d'Hérodote, le griffon avec le sphinx devant les palais des riverains du Borysthène<sup>2</sup>; plus tard même, guidés par des analogies de forme ou d'attitude, les anciens voyageurs crurent reconnaître dans certains singes de l'Éthiopie<sup>3</sup> et de l'Inde<sup>4</sup> une race de sphinx, animaux faciles à apprivoiser, disaient-ils, et utilisant leurs joues comme poches à provisions<sup>5</sup>, ce qui est le propre du singe, par exemple du cynocéphale de l'Éthiopie et du Kordofan.

<sup>1.</sup> G. Boissier, Nouvelles promenades archéologiques, p. 75.

<sup>2.</sup> Hérodote, IV, 79.

<sup>3.</sup> Diodore, III, 33; Strabon. XVI, ch. IV, 16; et Pseudo-Callisthène, III, 20.

<sup>4.</sup> Élien, De natura anim., XVI, 15.

<sup>5.</sup> Pline, VI, 29, VIII, 21, et X, 72.

# CHAPITRE CINQUIÈME

### TEMPLES (suite)

Pylônes. — Les Égyptiens avaient une tendance marquée à diviniser ou à individualiser les régions (depuis la Thébaïde jusqu'aux fermes), et à plus forte raison les édifices religieux, comme celui de Gournah disant à son fondateur : Je suis ta demeure et ta mère; ils allèrent jusqu'à élever un temple à un temple, celui de Karnak, Apt, devenu la déesse Apt1. Ils personnifiaient aussi les parties d'édifice qui présentaient un caractère plus particulièrement défensif, si l'on peut dire. Ainsi, dans la grande salle de l'enfer où les dieux jugeaient les morts, toutes les parties de la porte avaient leur nom et leur individualité, à peu près comme chez les Romains certains dieux des Indigitamenta, Limentinus, Cardea, Forculus, etc. Toutes ces sections de porte interpellaient le défunt à son arrivée et ne le laissaient passer que s'il connaissait leurs noms 2. Les grandes portes du temple d'Edfou écartaient les ennemis et son enceinte détournait les impies3. Ailleurs, un prêtre ptolémaïque était prophète des serrures, des portes, du lion et du serpent d'un même temple 4.

La structure imposante des pylônes, de leurs obélisques, de

<sup>1.</sup> Champollion, Notices, I, p. 702 et 306; II, p. 64, 72 et 244-253.

<sup>2.</sup> Todtenbuch, ch. cxxv, l. 53-60.

<sup>3.</sup> Zeitschrift, sept.-oct. 1875, pl. II, l. 36.

<sup>4.</sup> Brugsch, Zeitschrift, 1863, p. 41; et de Bergmann, Eine Sarcophagin-schrift, etc., p. 24.

leurs mâts et de leurs colosses, éveillait notamment une certaine idée de personnalité et de vigilance.

Les colosses de Ramsès II à Tanis avaient (comme à Karnak et ailleurs certaines portes et statues), leurs noms, composés de celui du roi et d'une épithète, par exemple : Our mennou et Meri Ra²; les deux statues du même ou de son émule Ramsès III (Rampsinit), qui décoraient l'une des entrées du temple de Ptah à Memphis, étaient l'une honorée et l'autre maudite sous les noms d'Été et d'Hiver³. Les Arabes, au dire d'Abdallatif, mutilaient la figure des colosses égyptiens, dont chacun leur paraissait « le gardien de l'argent déposé à ses pieds, et le vengeur implacable de toute entreprise formée contre la sûreté de ce dépôt » 4.

Sous les Ptolémées, les deux ailes du Bekhen ou pylône d'Edfou étaient l'une Isis (celle de l'ouest), l'autre Nephthys (celle de l'est) ; et l'on disait des deux poutres ou mâts de fête qui accompagnaient les deux massifs de ce pylône: leurs poutres sont avec eux sous leurs formes de déesses jumelles pour briser les orages du ciel: une bandelette brillante est à leur sommet en étoffe blanche, verte, bleue et rouge; ou bien: leurs mâts (de ses deux ailes) en acacia rejoignent le ciel, garnis d'airain étranger: (ce sont) les deux grandes sœurs qui gardent Osiris, qui veillent sur le souverain des deux parties du temple. Leurs deux grands obélisques sont (là), avec leur moitié de pylône (chacun), pour briser les orages du ciel 6. On mettait les temples sous la protection (khou) des obélisques 7.

Colonnes et piliers. — Si les obélisques et les mâts du pylône,

<sup>1.</sup> Champ., Not., II, p. 121 et 258; et Papyrus Harris, n. 1, pl. IV, l. 8, pl. VIII, l. 9, etc.

<sup>2.</sup> Mariette, Recueil de travaux, IX, p. 12-13.

<sup>3.</sup> Hérodote, II, 121.

<sup>4.</sup> Abdallatif, Relation de l'Égypte, traduction de Silvestre de Sacy, p. 197.

<sup>5.</sup> Brugsch, Zeitschrift, 1871, p. 143.

<sup>6.</sup> Brugsch, Zeitschrift, 1875, sept.-oct., pl. II, 1. 33-4.

<sup>7.</sup> Denkmaeler, IV, 48; a.

vrais paratonnerres religieux, passaient pour doués d'une puissance mystérieuse, il en était de même des colonnes du temple, ou du moins de certaines colonnes, en vertu de différentes associations d'idées.

C'est ce qui est arrivé aussi, sans parler des deux cippes du temple tyrien d'Hercule, pour les deux colonnes du temple de Salomon, qui étaient de forme égyptienne et « du galbe qu'on trouve au Ramesséum de Thèbes », d'après M. Renan¹. « On leur donna des noms, ajoute M. Renan, dans son Étude sur le règne de Salomon. On les appela Jakin et Boaz. Il n'est pas impossible que ces deux mots eussent été écrits comme des graffiti talismaniques par les fondeurs phéniciens sur les colonnes, et qu'ensuite les deux mots magiques aient été pris pour les noms des deux colonnes. » En Assyrie, la masse d'armes, vénérée au même titre et en même temps que la hache 2 (une hache, c'est un homme 3, a dit un archéologue), avait donné sa forme aux mâts décoratifs, analogues « aux fameux achéra ou pieux sacrés des cultes idolâtres de la Palestine 4 », et analogues encore, très probablement, aux prétendus phallus dressés comme des obélisques sous les propylées du temple d'Hiérapolis 5. Et cette forme n'appartenait pas seulement aux mâts décoratifs, les piliers sacrés la recevaient aussi, de sorte qu'on faisait « porter le plafond d'un temple ou d'un palais sur des masses d'armes et sur des sceptres royaux, images de la puissance et de la force »6.

En Égypte, une des colonnes protectrices par excellence a dû être certainement celle qui a pour chapiteau une tête aux oreilles de vache de la déesse Hathor, surmontée d'un naos qui contient un uræus, symbole de la déesse : cette colonne, en

2. De Longpérier, Œuvres, I, p. 170-1.

3. Id., III, 146.

<sup>1.</sup> Cf. 1 Rois, ch. vii, 21; et de Vogüé, Le Temple, pl. XIV.

<sup>4.</sup> Léon Heuzey, La masse d'armes et le chapiteau assyrien, Revue archéologique, 1887, p. 274-6.

<sup>5.</sup> Lucien, Déesse syrienne, 16, 28 et 29.

<sup>6.</sup> L. Heuzey, Rev. archéol., 1887, p. 275-6.

effet, n'est pas autre chose « qu'un immense sistre, » suivant l'expression de Mariette 1. Le sistre, dont un des noms (seshesh), semble être le même que celui de la tête de bœuf, et dont l'analogie avec cette tête a déjà été remarquée 2, apparaît comme un objet d'invention barbare, rappelant certains instruments des Caraïbes et des Australiens : c'était une crécelle magique qui, par son bruit, chassait Typhon, c'est-à-dire le diable , et apaisait les dieux. J'ai pris le sistre, j'ai saisi le sistre, et j'en ai joué devant ta belle face. Chasse ton chagrin, azure (rassérène) ta face, pacifie les deux parties de l'Égypte, calme-toi, plus de trouble en toi; j'apaise ta belle face, dit le roi en présentant deux sistres à la déesse Hathor dans la chambre du sistre, à Dendérah<sup>5</sup>. A Philæ, le jeune lévite divin Ahi, fils d'Hathor, et prêtre de sa mère d'après un texte d'Erment 6, dit à la déesse : J'ai pris le sistre pour apaiser ton cœur; j'ai saisi le Menat (collier de nourrice ou contre-poids de collier, autre objet qui accompagne d'habitude le sistre, mais qui s'offrait aux dieux comme aux déesses) 7, et j'ai éloigné de toi le chagrin. Qu'elle est belle, ta face, fille du Soleil, amour du cœur, yeux du Soleil et de la Lune<sup>8</sup>! A Erment, Cléopâtre présentant les deux sistres (Seshesh et Sekhem) et le Menat à la grande vache, mère du Soleil, dit encore : Je t'offre le (premier) sistre qui réjouit ton cœur, le (deuxième) sistre qui chasse le mal de ta face, et le Menat (qui agit) pareillement 9.

On ne pouvait manquer d'attribuer à la colonne les propriétés

<sup>1.</sup> Dendérah, Descript. génér., p. 117; cf. Maspero, L'Archéologie égyptienne, p. 60; et de Rochemonteix, Recueil, III. p. 76.

<sup>2.</sup> Perrot et Chipiez, I, Egypte, p. 542.

<sup>3.</sup> Cf. A. Réville, Les religions des peuples non civilisés, t. I, p. 371; Lang, Custom and Myth, the Bull-roarer; et de Brosses, Dieux fétiches, p. 54.

<sup>4.</sup> Mariette, Description générale, p. 117-122; et Plutarque, D'Isis et d'Osiris, 63.

<sup>5.</sup> Mariette, Dendérah, II, 53, a.

<sup>6.</sup> Denkmaeler, IV, 62, f.

<sup>7.</sup> Champollion, Notices, II, p. 166.

<sup>8.</sup> Denkmaeler, IV, 62, b.

<sup>9.</sup> Denkmaeler, IV, 62, e.

du sistre, puisqu'on croyait les sculptures hantées par l'esprit des dieux, des hommes ou des choses qu'elles représentaient <sup>1</sup>. Aussi trouve-t-on le pilier hathorique fréquemment employé, et avec une complication croissante, dans les temples des déesses à partir de la XVIII<sup>e</sup> dynastie, à Déir el-Bahari (Thotmès II) <sup>2</sup>, à El-Kab (Aménophis III) <sup>3</sup>, à Sédeïnga (Taia et Aménophis III) <sup>4</sup>, au petit temple d'Ibsamboul (Ramsès II) <sup>5</sup>, à Philæ (Nectanébo)<sup>6</sup>, à Contra-Lato <sup>7</sup>, à Esneh <sup>8</sup>, à Déir el-Médineh <sup>9</sup>, au temple d'Apt <sup>10</sup>, et à Dendérah <sup>11</sup> (basses époques), sans parler de Kerdaseh, de Néloua et de Barkal. Il y a des colonnes hathoriques plus anciennes que Ramsès II à Bubastis, où les rois de la XVIII<sup>e</sup> dynastie ont laissé moins de traces qu'Ousertesen III et que Pepi I<sup>er 12</sup>; ces colonnes ont sur deux de leurs faces la tête d'Hathor, et sur les deux autres côtés les plantes et les uræus de la Haute et de la Basse-Égypte : M. Naville les croit de la XII<sup>e</sup> dynastie.

L'objet représenté par la colonne existait sous l'Ancien Empire <sup>18</sup>; sous le Moyen Empire, la colonnette d'Hathor était portée au cou comme amulette <sup>14</sup>.

1. Mariette, Dendérah, Description générale, p. 156 et 298; id., t. II, 70, d; et Abydos, t. III, p. 3; Dümichen, Zeitschrift, 1872, p. 35; etc.

2. Wiedemann, Aegyptische Geschichte, Tutmes II.

3. Denkmaeler, I, 100.

4. Id., I, 115.

5. Champollion, Notices. I, p. 46.

- 6. Champollion, Lettres, nouvelle édition, p. 166; Denkmaeler, I, 108.
- 7. Description de l'Egypte, Antiquités, Description générale de Thèbes, ch. 1x, section IV, p. 163; et Antiquités, Atlas, I, pl. LXXXIX; cf. Champollion, Lettres, nouvelle édition, p. 87.

8. Description de l'Égypte, Antiquités, I, p. 163.

9. Id.; Champollion, Lettres, nouv. édit., p. 263; et Denkmaeler, I, 88.

10. Champollion, Notices, II, p. 244.

- 11. Description de l'Égypte, Antiquités, I, p. 163; Champollion, Notices, II, p. 304; et Denkmaeler, I, 66.
  - 12. Results of excavations at Bubastis, p. 9 et 22.
  - 13. Denkmaeler, II, 31, d; Mariette, Les Mastaba, p. 530; etc.
- 14. J. de Rougé, Inscriptions hiéroglyphiques, t. IV, pl. CCCIV, stèle de Mentouhotep.

La vogue du pilier ou du poteau-sistre, que les rois tenaient à honneur d'élever ou d'adorer eux-mêmes dans certains cas1, comme ils le faisaient pour le Tat et l'emblème d'Abydos², a été constante. Si le sistre proprement dit, à manche court, se voit (indépendamment des tombes où, brisé, il sert d'amulette)3, sculpté sur les frises du temple de Dendérah\*, ou du naos de Nekheb à El-Kab (ptolémaïque) 5, ou du sanctuaire d'Apt à Karnak (ptolémaïque) 6, sous les miroirs d'Hathor ou des femmes 8, sur la tête de la déesse °, etc., d'autre part on retrouve le piliersistre, combiné ou non avec le Tat dans les tombes thébaines ", présenté sous la forme d'une table d'offrandes par un prêtre 11 (Karnak, XVIIIe dynastie), ou sous le nom d'Hathor, dame de Kep et d'Ouaouai, par une prêtresse 12 (Musée de Turin, XIXº dynastie), sculpté au fond d'un naos hermopolitain avec la déesse Hathor-Nehemaoua dans l'édicule du sistre (Apriès) 13, servant de colonnette au naos de la vache Hathor 14 (Dendérah, temple d'Isis) et de la déesse Anouké (Musée de Turin) 15, etc.;

- 1. Dendérah, III, 60, p.
- 2. Cf. Denkmaeler, IV, 86.
- 3. Mariette, Notice du Musée de Boulaq, 3º édition, p. 144.
- 4. Mariette, Dendérah, Supplément, B.
- 5. Denkmaeler, IV, 40.
- 6. Description de l'Égypte, t. I, Description générale de Thèbes, ch. 1x, section VIII, 2º partie, § 3, article 4, p. 276.
  - 7. Champollion, Notices, II, p. 301.
  - 8. Mariette, Boulag, p. 180.
  - 9. Champollion, Notices, II, p. 308.
- 10. Description de l'Egypte, I, Description générale de Thèbes, ch. IX, section X, § 6, p. 324; et Perrot et Chipiez, I, Egypte, p. 563; cf. Champollion, Notices, I, p. 698.
- 11. Mariette, Boulaq, p. 67-8; cf. Description de l'Egypte, I, Description générale de Thèbes, ch. 1x, section VIII, 2° partie, § 3, article 5, p. 279.
  - 12. Maspero, Recueil, II, p. 120; cf. Brugsch, Dictionnaire géographique, p. 972.
  - 13. Maspero, Zeitschrift, 1884, p. 92.
  - 14. Denkmaeler, IV, 70, b.
- 15. Maspero, L'Archéologie égyptienne, p. 106, et Recueil, II, p. 197; et Rossi, Il Museo egizio di Torino, p. 52.

on le rencontre même, peu modifié, dans le monde phénicien 1.

Une autre forme de la colonne, celle de la plante du Nord, avait aussi une valeur symbolique certaine. Cette plante était, en effet, l'hiéroglyphe ouadi, signifiant verdeur, prospérité, et on la plaçait sous la forme d'une colonnette au cou des momies2, ou sous la forme d'un sceptre aux mains des déesses. Sa puissance mystique, déjà remarquée par les membres de la Commission d'Égypte et par Champollion, est bien indiquée dans une scène de Dendérah, représentant l'offrande de la plante ouadj à la déesse du Nord Ouadjit (celle de l'Ouadj); la déesse répond au roi : Je fais prospérer (ouadj) tes membres, par la prospérité (ouadj) de la vie 3. La plante du Nord se rattachait à la divinité du Nord dans le double rôle local et météorologique que recevait la déesse, soit qu'elle protégeât Horus dans les marais de la Basse-Égypte 4, soit qu'elle fût, sous le nom d'Ouadjit dans la flamme, l'œil du Soleil au solstice d'hiver<sup>5</sup>. Dans ce dernier cas la plante, le sceptre ou la colonne ouadj, variantes de la déesse, représentaient aussi le solstice d'hiver et l'accroissement de la chaleur en opposition avec le sceptre thébain ou méridional ouas, qui représentait le solstice d'été et la crue du Nil 6.

Comme colonne, la plante du Nord avait pour pendant logique la plante du Sud, *Nekheb*, qui était consacrée à la déesse méridionale Nekheb, et qui prêtait quelquefois sa forme à la mitre ou couronne du Sud<sup>7</sup>.

L'association des deux déesses et de leurs symboles est constante. La couronne du Nord, dit par exemple le texte du Sacre royal, est apportée de Pa (Bouto ou Pa-ouadjit), et la couronne

- 1. Perrot et Chipiez, III, Phénicie, p. 54 et 461.
- 2. Todtenbuch, ch. CLIX et CLXI.
- 3. Dendérah, I, 56, a.
- 4. Id.; cf. Naville, Goshen, pl. IV, B, a; et Hérodote, II, 156.
- 5. Todtenbuch, ch. xvII, l. 93; et de Rougé, Études sur le Rituel funéraire, p. 71.
- 6. Todtenbuch, ch. cxxv, l. 48-53.
- 7. De Rochemonteix, Recueil, VI, p. 34; cf. Champollion, Notices, II, p. 306.



du Sud de Nekheb (ou Eileithyia) <sup>1</sup>. Les deux plantes (plus symboliques que réelles, comme l'ont remarqué MM. Perrot et Chipiez) <sup>2</sup>, pouvaient d'autant mieux recevoir les mêmes propriétés mystiques que l'on confondait souvent leurs deux déesses, soit en leur donnant le même nom d'Ouadjit <sup>3</sup>, ou la même forme de l'uræus <sup>4</sup>, qui appartenaient à la déesse du Nord, soit en leur donnant la même forme du vautour <sup>5</sup>, qui appartenait à celle du Sud; les deux plantes pouvaient s'appeler les deux ouadj <sup>6</sup>.

Des deux colonnes du Sud et du Nord, la dernière fut seule employée dans l'architecture religieuse, bien qu'il soit spécifié dans certains textes que les colonnes des temples étaient les unes à fleur du Sud, les autres à fleur du Nord 7, et que la fleur du Sud ait pu terminer (si c'est bien elle), nombre de colonnettes en bois depuis l'Ancien Empire 8 jusqu'aux basses époques 9, ou même, sous les Ptolémées, entrer comme colonnette en pierre dans la décoration de Déir el-Médineh (fenêtre) 10.

Pour une raison ou pour une autre, peut-être parce que la forme de lis de la fleur du Sud ne lui permettait pas de fournir une surface plane pour supporter l'entablement, peut-être parce que les deux fleurs se confondirent dans un même tracé abréviatif, ou peut-être à cause de la valeur mystique du mot ouadj, la plante du Nord l'emporta : les Égyptiens appelèrent une colonne en général ouadj, en copte over, et une salle hypostyle ouadjit<sup>11</sup>.

- 1. Denkmaeler, IV, 46, b, l. 7.
- 2. I, Egypte, p. 577-586.
- 3. Denkmaeler, IV, 46, b; et Brugsch, Dictionnaire hiéroglyphique, p. 360.
- 4. Naville, Textes relatifs au Mythe d'Horus, XVIII, 8:
- 5. Denkmaeler, III, 129 et 130; Champollion, Notices, II, p. 209; etc.
- 6. Dendérah, I, 15, b.
- 7. Brugsch, Dictionnaire hiéroglyphique, p. 354; cf. Lepsius, Todtenbuch. pl. L; et Champ., Notices, I, p. 533.
  - 8. Denkmaeler, I, Surarieh, 57; Perrot et Chipiez, I, Egypte, p. 541.
  - 9. Athénée, V.
  - 10. Denkmaeler, I, 88.
  - 11. Brugsch, Supplément au Dictionnaire hiéroglyp., p. 400.

La colonne ouadj ou « le chapiteau national, » suivant l'expression des membres de la Commission d'Égypte ¹, est celle qu'on nomme aujourd'hui campaniforme : elle borde souvent l'allée centrale des grandes salles hypostyles, comme à Karnak et au Ramesséum : ébauchée déjà dans un hypogée de Gizeh ², elle se développa à partir de la XVIIIº dynastie, sous laquelle Thotmès III, à Karnak, donna à son chapiteau une forme renversée ³ que les successeurs du Pharaon, Horemheb à Louqsor, et Khounaten à Tell el-Amarna, par exemple, n'adoptèrent point.

La colonne campaniforme est accompagnée d'habitude, dans les mêmes temples, à la bonne et à la basse époque, par une colonne à bouton de lotus, ou *lotiforme*, imitée de certaines colonnettes en bois ou en pierre de l'Ancien Empire 4, et employée pendant le Moyen Empire, à Beni-Hassan, au Labyrinthe, à Tanis 5, et d'après M. Naville, à Bubastis 6.

Ces deux colonnes n'étaient pas mises en pendant l'une avec l'autre: le chapiteau évasé de la première et le chapiteau conique de la seconde, trop dissemblables, eussent produit un effet disgracieux. De plus, la seconde ne paraît pas avoir été affectée à la désignation du Sud, et la première ne conserva pas entièrement son caractère de plante du Nord. Aussi ne tenait-on pas compte de leur forme pour exprimer la double division du pays; on indiquait au contraire cette double division sur chacune d'elles, et cela par l'alternance des deux plantes symboliques, représentées en petit et ensemble sur chaque chapiteau ou sur chaque base 'a avec différentes combinaisons qui, à Esneh, à Ombos, à

<sup>1.</sup> Description de l'Égypte, Antiquités, I, Description d'Edfou, ch. v, § 4, p. 21.

Denkm., I, 27, 1; et Perrot et Chipiez, I, Egypte, p. 555.
 Denkmaeler, I, 81; et Perrot et Chipiez, I, Egypte, p. 558.

<sup>4.</sup> Perrot et Chipiez, p. 540; et Denkmaeler, I, 27.

<sup>5.</sup> Perrot et Chipiez, I, Égypte, p. 553; et Denkmaeler, I, 47 et 60; Maspero, L'archéologie égyptienne, p. 260; et Flinders Petrie, Tanis, I, p. 5.

<sup>6.</sup> Results of excavations at Bubastis, p. 9.

<sup>7.</sup> Denkmaeler, I, Karnak, 77, 81, Gournah, 86, et Ramesséum, 88 et 90; Perrot et Chipiez, I, Egypte, pl. VIII.

Bigeh, à Philæ, etc.¹, compliquèrent de plus en plus le type campaniforme (comme lorsqu'on plaçait sur le chapiteau campaniforme la tête d'Hathor)². Le temple bénéficiait ainsi de l'influence mystérieuse exercée par les deux plantes³, et notamment par la plante du Nord.

Sous le Nouvel Empire, d'autres colonnes, les piliers dits osiriaques de Karnak, d'Ibsamboul, du Ramesséum, d'Ouadi-Séboua, de Derr, de Gerf-Hussein et de Médinet-Abou<sup>4</sup>, comme ceux de Memphis sous les Saïtes<sup>5</sup>, font songer à des sentinelles debout dans les temples, et ont le même caractère protecteur que les sphinx, que les pharaons placés devant certains sphinx et que les colosses assis devant les portes. Ils représentent le roi consructeur de l'édifice, dressé contre les piliers des cours ou des grandes salles, dans la pose ou dans le costume plus ou moins complet d'Osiris, avec le sceptre et le crochet du dieu. Quelque chose d'analogue existait aux palais royaux, car dans ceux qu'Aménophis IV fit construire à Tell el-Amarna, l'entre-deux des colonnes est quelquefois occupé par des statues osiriennes <sup>6</sup>. A la XII<sup>e</sup> dynastie, Ousertesen I<sup>er</sup> se faisait déjà sculpter ainsi <sup>7</sup>.

Plus tard, un dieu dont la laideur bestiale a fait donner le nom de *Typhonium*<sup>8</sup> au Mammisi, petit sanctuaire consacré à l'accouchement des déesses ou des reines, le dieu Bès, dut à ses fonctions de figurer soit au haut soit au long des colonnes, comme le sistre d'Hathor ou les colosses osiriens. C'était un

<sup>1.</sup> Denkmaeler, I, 98, 100, 102, 103, 107 et 108; cf. Champollion, Lettres, nouvelle édition, 17° Lettre, p. 263.

<sup>2.</sup> Denkmaeler, I, 108; et Champollion, Notices, II, p. 244.

<sup>3.</sup> Cf. Maspero, Boulag, p. 261.

<sup>4.</sup> Denkmaeler, 88 et 110; Perrot et Chipiez, I, Egypte, p. 561; et Champollion, Notices, I, p. 88, 129 et 133.

<sup>5.</sup> Hérodote, II, 153.

<sup>6.</sup> Denkmaeler, III, 94 et 96.

<sup>7.</sup> Mariette, Boulaq, p. 298; cf. Denkmaeler, II, 115, a.

<sup>8.</sup> Strabon, XVII, 1, 44; et Description de l'Egypte, I, Description des antiquités d'Edfou, ch. v, § 7, p. 33.

personnage belliqueux dont la pose rappelle l'Hercule pygmée de Tyr ou l'Izdubar d'Assyrie, et qui protégeait spécialement le sexe féminin, dont il décorait les objets de toilette dès l'Ancien Empire <sup>1</sup>, sans doute comme originaire du pays des parfums, l'Arabie <sup>2</sup>: dans le nome d'Arabie, il était assimilé à Horus qui repousse les Asiatiques <sup>3</sup>. On le voit, aux Mammisi de Dendérah <sup>4</sup> et d'Edfou <sup>5</sup>, surmontant la colonne campaniforme, et, en Éthiopie, dressé en pilier faisant pendant au sistre à Gébel-Barkal, avec les deux plantes de l'Égypte dans sa coiffure (sous Tahraka) <sup>6</sup>, ou bien, à Ben-Naga, surmonté du sistre d'Hathor <sup>7</sup>.

Si l'on remarque que le dieu Bès, dans les divers monuments où il figure, reste à peu près et presque toujours étranger à la colonne qu'il accompagne, de même que le colosse osirien, et qu'au début le sistre d'Hathor à Sédeïnga, à Eileithyia et à Ibsamboul, on se rendra compte assez facilement des origines de la colonne égyptienne. Voici, du reste, quelques nouveaux exemples qui appuieront l'opinion que cette colonne est un pilier décoré d'emblèmes.

Certains piliers engagés dans le mur à Déir el-Bahari, « supportent des groupes en pierre peinte représentant un épervier, un vautour, des cynocéphales et autres motifs du même genre » se ce sont là des groupes tout à fait semblables aux enseignes sacrées, « qui écartaient le mal » , et parmi lesquelles figurait, à Dendérah, le sistre d'Hathor . Au temple d'Aménophis II, à

1. Mariette, Boulaq, p. 180-1.

2. Ebers, L'Egypte, Du Caire à Philæ, p. 255.

3. Naville, Goshen, pl. II, III et V.

- 4. Maspero, L'archéologie égyptienne, p. 56; cf. Denkmaeler, I, 108, 2 (Philæ), et IV, 83, c.
  - 5. Champollion-Figeac, L'Egypte ancienne, pl. XLI.
  - 6. Denkmaeler, I, 127.
  - 7. Id., 139.
  - 8. Perrot et Chipiez, I, Egypte, p. 549.
  - 9. Mariette, Dendérah, Description générale, p. 146; cf. id., p. 123.
  - 10. Mariette, Dendérah, III, 78, n.

Ouadi-Halfa, le pronaos était « soutenu par quatorze piliers carrés en grès, » dont les faces antérieures « portent les traces d'autant d'enseignes sacrées, flanquées (comme le sistre hathorique à Déir el-Médineh 1) de deux tiges de lotus autour desquelles étaient enroulés les uræus de la région supérieure et de l'inférieure »², c'est-à-dire de la Haute et de la Basse-Égypte.

D'autres formes sont « intermédiaires entre la colonne et l'obélisque », comme les deux piliers de Tanis décrits par M. Flinders Petrie 3. Ainsi, à Karnak, « en avant du deuxième pylône, au milieu de la première cour, » dit Champollion 4, « existaient douze colonnes ou plutôt douze imitations en grand de l'amulette ouadj z pour servir de support aux enseignes sacrées d'Ammon et du roi, lesquels habitaient l'édifice. On doit observer, en effet, que ces constructions n'ont nullement le galbe d'une colonne, mais qu'elles sont allongées, plus étroites au-dessous de la campane »6, et telle est aussi l'opinion, non de Mariette à la vérité 7, mais de MM. Perrot et Chipiez, de M. Ebers et de Prisse d'Avennes 8. Ces colonnes, qui sont de Tahraka et dont le chapiteau est orné des deux plantes symboliques, paraissent à Champollion, comme aux membres de la Commission d'Égypte<sup>9</sup>, avoir leurs analogues dans un tableau de la salle hypostyle qui représente un temple dans la barque Ouser-ha d'Ammon; on y voit, en avant de deux obélisques et de deux mâts de fête liés à la première colonne du temple, quatre pseudo-colonnes semblables « surmontées de la légende du roi alternée avec des éperviers » 10. Il y a encore

- 1. Denkmaeler, I, 88.
- 2. Champollion, Notices, I, p. 31.
- 3. Flinders Petrie, Tanis, I, p. 18.
- 4. Champollion, Notices, II, p. 52.
- 5. Cf. Description de l'Égypte, Antiquités, Description générale de Thèbes, ch. 1x, section VIII, § 2, p. 214.
  - 6. Champollion, Notices, II, p. 7.
  - 7. Mariette, Karnak, p. 19.
  - 8. Perrot et Chipiez, I, Egypte, p. 597-9.
  - 9. Description générale de Thèbes, ch. 1x, section VIII, § 2, p. 213-4.
  - 10. Champollion, Notices, II, p. 59.

aujourd'hui de grands éperviers de granit gisant au pied des pylônes d'Edfou<sup>1</sup>, et d'autre part, les piliers à tête d'épervier ne sont pas rares dans les tableaux<sup>2</sup>. L'épervier sur une colonne était une forme d'Horus, *Hor-her-ouadj-ef*, c'est-à-dire *Horus sur* 

sa plante (ou son pilier) ouadj.

On peut encore citer ici, comme piliers à emblèmes, les colonnettes à trois têtes de lion ou à deux têtes d'épervier de deux naos d'Aménophis II<sup>3</sup>, les colonnettes à deux uræus du naos osirien<sup>4</sup>, les deux colonnes an à tête de taureau dédiées à Edfou par un Ptolémée (cf. les chapiteaux persépolitains composés de deux taureaux<sup>5</sup>), et enfin certains obélisques destinés, comme celui de Bégig, à supporter quelque emblème, par exemple l'épervier sacré <sup>6</sup>.

Les colonnes à forme de plante paraissent avoir subi la même métamorphose que les colonnes à forme de sistre, dans lesquelles le sistre s'est identifié de plus en plus avec le pilier. A Karnak il y a, de chaque côté de la porte qui conduit au sanctuaire, deux piliers carrés (Champollion les compare aux deux colonnes de Salomon), sur lesquels les plantes du Nord et du Sud ont été simplement sculptées, la plante du Sud deux fois au pilier de droite, et la plante du Nord deux fois au pilier de gauche. A Tell el-Amarna, un naos royal est soutenu par des colonnes, à banderoles comme à Ibrim, dont le faîte est orné des fleurs de la Basse-Égypte, tandis que d'autres fleurs pendent du plafonds. Ces représentations montrent bien l'indépendance primitive et respective du pilier et du symbole, le second étant gravé ou placé sur le premier comme un ornement ou comme

1. De Rochemonteix, Recueil de travaux, VI, p. 30.

2. Champollion, Notices, I, p. 355 et 706.

- 3. Denkmaeler, III, 62 et 63; cf. Champollion, Notices, I, p. 488.
- Naville, Todtenbuch, II, 136; et Lepsius, Todtenbuch, pl. L.
   Denkmaeler, IV, 47, b; et Dieulafoy, L'Art antique de la Perse, III, p. 105.

6. Maspero, L'archéologie égyptienne, p. 103.

7. Denkmaeler, I, 80; Champ., Not., II, p. 140-2; et Perrot et Chipiez, I, p. 548.

8. Denkmaeler, III, 98; et Champollion, Notices, I, p. 85.

un préservatif. Peu à peu, à l'imitation des colonnes en bois de l'Ancien Empire, le pilier et la plante, serrés en faisceau, se sont confondus sous les formes élégantes que la XIX<sup>e</sup> dynastie sut donner à cette création. Mais il n'en est pas moins très vraisemblable, comme l'ont pensé MM. Perrot et Chipiez, que la plante fut d'abord un simple ornement, symbolique ou non, du pilier, qu'elle a fini par envahir tout entier <sup>1</sup>.

En résumé, toutes ces combinaisons prouvent qu'on tendait à mettre en évidence, au haut ou à l'avant des piliers, quelque décoration plus ou moins protectrice, comme le sistre d'Hathor, le dieu Bès, le roi en Osiris, les plantes du Nord et du Sud, les divinités de ces plantes, l'épervier et les enseignes sacrées.

<sup>1.</sup> Perrot et Chipiez, I, Egypte, p. 577-587; cf. Naville, Todtenbuch, II, pl. CXXXVI, A, g.

## CHAPITRE SIXIÈME

### TEMPLES (fin)

Phylactères. -- On ne saurait dire, au moins sans quelque exagération, que toute la décoration et tout le matériel d'un temple fussent particulièrement magiques : au contraire, il y avait des objets dont le rôle tutélaire était bien défini, mais les Égyptiens se plaisaient certainement à multiplier les phylactères. En tête figurait de droit « le symbole vivant ou inanimé » 4 que renfermait le sanctuaire ou la bari du temple, et les historiens arabes ne s'y sont pas trompés, Makrizi, par exemple, lorsqu'il rapporte que le temple de Coptos avait pour génie une jeune fille noire tenant un enfant de même couleur 2 (Isis et Khem-Horus). Toutefois ce symbole était loin de suffire, car la moindre chapelle avait ses talismans : celle par exemple qui fut consacrée dans les temples à Ptolémée-Philadelphe d'après le Décret de Rosette, devait porter un certain nombre de phylactères d'or avec inscriptions 3.

Des représentations destinées à protéger les temples en les décorant, la plus connue est celle du disque ailé, qu'on retrouve si souvent dans l'antiquité orientale. En Égypte, le disque ailé est flanqué d'uræus, et a pour variante le scarabée ailé. Un texte d'Edfou dit que Thoth avait prescrit de sculpter (sur les portes)

<sup>1.</sup> Mariette, Boulaq, p. 19.

<sup>2.</sup> E. Quatremère, Mémoires historiques et géographiques sur l'Égypte, I, p. 149.

<sup>3.</sup> L. 45 du texte grec; cf. Letronne, Inscription grecque de Rosette, note 94.

le disque et le scarabée pour symboliser Horus d'Edfou, et il ajoute: Si Horus d'Edfou, dieu grand, maître du ciel, est dans quelque temple du Sud et du Nord où l'on a mis (ainsi) Armachis à sa place, les impies tombent renversés en chaque lieu où ils sont <sup>1</sup>. A Dendérah, le disque ailé est dit le gardien (ari), le protecteur (khou) du temple, comparé à la voûte céleste d'où le soleil chasse les nuages <sup>2</sup>. Quant au scarabée ailé, voici ce qu'en dit le texte d'Edfou: Le scarabée ailé qui est sur le naos des dieux de la Haute et de la Basse-Égypte, c'est Horus d'Edfou. Il est là pour renverser le monstre Apap, les impies, les ennemis, les ennemies, les rebelles, au début de leur marche, vivants ou morts <sup>3</sup>.

Les deux uræus, qui joints au disque représentaient les déesses Nekheb et Ouadjit devenues la double flamme solaire, servaient aussi d'épouvantail. Quand Horus prit la forme du disque ailé, il fit Nekheb et Ouadjit avec lui en deux uræus, pour faire trembler les impies de (tous) leurs membres; leur cœur faiblit par peur de lui; ils ne se tinrent plus debout; ils moururent sur place; et les dieux qui accompagnaient la barque d'Armachis dirent: Qu'il est grand! Il s'est placé entre les deux uræus (Ouadjit), et il a renversé les ennemis par la peur qu'il leur a faite '.

C'est dans un même but de protection que les deux yeux sacrés du Nord et du Sud variaient avec le disque ailé au haut des stèles, dès le Moyen Empire <sup>5</sup>, de telle sorte que parfois, comme on le voit à la XVIII<sup>6</sup> dynastie <sup>6</sup>, une moitié du disque ailé était remplacée par l'un des deux yeux. Combinés en plus ou moins grand nombre, les yeux sacrés formaient un amulette regardé comme très efficace, qu'on portait sur la poitrine, au poignet ou au

- 1. Naville, Mythe d'Horus, XIX, 3.
- 2. Mariette, Dendérah, I, 6, a.
- 3. Naville, Mythe d'Horus, XIX, 7.
- 4. Id., XVIII, 7 et 8.
- 5. Mariette, Abydos, III, p. 123, 124, 239; cf. J. de Rougé, Inscriptions hiéroglyphiques, IV, pl. CCCIII.
  - 6. Mariette, Abydos, III, p. 385; et Denkm., III, 8, a.

cou<sup>1</sup>, et que les peuples voisins adoptèrent avec le disque ailé, le lotus, l'uræus, etc. Un texte mythique de la bonne époque, pour dépeindre le triste état d'Horus resté seul dans un pays étranger, la nuit et sans bâton, dit qu'il n'avait pas au cou son œil sacré, qui l'eût protégé<sup>2</sup>. Le nom de cet œil, oudja, signifie salut.

On a vu que le globe solaire représenté dans les temples les protégeait, khou. Or le mot khou avait pour hiéroglyphes soit un flabellum, soit un vautour étendant les ailes, et il est naturel d'en conclure que les vautours à flabellum figurés assez souvent dans les temples, notamment sur les voûtes centrales, comme à Ibsamboul, au Ramesséum<sup>3</sup>, à Syouah, à Ombos et au temple d'Apt<sup>4</sup>, y symbolisaient la protection, ainsi que l'avait pensé la Commission d'Égypte : on a attribué une valeur identique aux plumes d'épervier ornant les corniches 5 (si les raies des corniches sont des plumes d'épervier). En tous cas, il en était de même des éperviers à flabellum étendant leurs ailes comme le « vautour tutélaire »6, vers les cartouches royaux, ou bien audessus des rois, comme l'aigle assyrien, et au-dessus de leurs cartouches. A Dendérah, il est dit de la statue d'Osiris que deux éperviers la protègent (khou) avec leurs ailes 7. Les déesses protectrices recevaient souvent le surnom de khou-it 8, qui tendait certainement à devenir un nom et à désigner un type.

Une marque évidente de l'efficacité que les Égyptiens attribuaient au sens littéral de ces emblèmes, ressort d'une cérémonie assez ancienne dans laquelle on présentait aux dieux l'oiseau à aigrette qui était aussi l'un des hiéroglyphes du mot khou.

1. Maspero, Boulaq, p. 108, 177 et 268.

3. Perrot et Chipiez, I, Égypte, p. 420, 569 et 806.

6. Description générale de Thèbes, ch. 1x, section VII, p. 193.

9. Cf. Denkmaeler, III, 57, b.

<sup>2.</sup> Mariette, Papyrus de Boulaq, VI, p. 5, l. 7 et suiv.

Description de l'Égypte, ch. iv, § 3, et ch. ix, section VIII, § 3, article 4.
 De Rochemonteix, Recueil, III, p. 81, et Le Temple égyptien, p. 19.

<sup>7.</sup> Mariette, Dendérah, IV, 37, 1. 68.

<sup>8.</sup> Cf. Mariette, Boulaq, p. 148 et 167.

A Dendérah<sup>1</sup>, le roi dit à Hathor, en lui offrant l'oiseau : Je te présente ton pouvoir protecteur, protégé (khou-t khou-out); plus de fléaux! Et de son côté, la Grande est dans le temple, en œil de Ra, régente de la terre, pour chasser les fléaux, pour apaiser son cœur, et pour protéger (les figures de) sa personne par ses protections.

Tous ces symboles, auxquels se joignait l'anneau shen, se combinaient de cent façons comme variantes les uns des autres : ainsi le vautour pouvait recevoir l'uræus pour tête ², ou l'œil sacré pour corps ³, ou le disque ailé pour remplaçant 4, etc.

Plusieurs autres choses, par exemple le  $Ti^5$  et le  $Tat^6$ , qui sont aussi au nombre des cent quatre amulettes d'Osiris 7, servaient, comme l'œil sacré, de phylactères sur les membres des personnes et sur les murs des temples. Le cartouche, notamment 9, était doué d'une grande vertu, car il faisait partie des enseignes sacrées, soit avec le prénom royal d'Osiris (dans le dix-septième nome de la Basse-Égypte) 10, soit avec le nom du Pharaon 11. Aussi lit-on dans Hermès Trismégiste que le nom seul du roi protégeait le pays.

La figure du roi, dans les sculptures religieuses, est généralement accompagnée de ces mots sacramentels : Que le salut, la stabilité et le bonheur soient derrière lui à jamais! C'était une formule protectrice, comme les versets du Coran chez les Arabes. Et il est clair que les mêmes hiéroglyphes du salut, de la vie, de

- 1. Dendérah, II, 54, a et b; cf. Denkmaeler, III, 57, b.
- 2. Dendérah, IV, 40 et 43.
- 3. Denkmaeler, III, 25.
- 4. Perrot et Chipiez, I, Egypte, p. 732.
- 5. Cf. Denkmaeler, IV, 67, a.
- 6. Abydos, I, p. 16; Dendérah, II, 86-7, et III, 14, c; Denkmaeler, IV, 67, a; etc.
- 7. Maspero, Boulaq, p. 279-281.
- 8. Mariette, Dendérah, IV, 87, et Supplément, pl. i.
- 9. Cf. Dendérah, Supplément, pl. i.
- 10. Denderah, IV, 21 et 32.
- 11. Champollion, Notices, II, p. 50.

la stabilité, et du bonheur, avaient la même vertu pour protéger les édifices sur les murs, les frises, les soubassements, les colonnes et les portes desquels on les gravait, quelquefois même en les personnifiant comme porteurs des enseignes sacrées <sup>1</sup>.

Mais on ne se contentait pas des mots, des symboles et des objets visibles ou usuels de la décoration ou du culte, on cachait encore dans les cryptes, comme à Dendérah, un certain nombre de choses précieuses, statues et autres, qu'on représentait en outre à côté, sur les murs, avec l'indication de leur grandeur et de leur composition, afin sans doute de pouvoir les remplacer en cas de perte. Les objets précieux d'un temple en deviennent facilement les phylactères, parce que leur disparition indique la déchéance de l'édifice, et leur conservation sa prospérité. Le sort de l'édifice semble dépendre d'eux, et par là ils sont puissants, c'est-à-dire protecteurs d'eux-mêmes et de leur demeure.

On retrouve dans les tableaux des cryptes de Dendérah, outre de nombreuses statues d'Hathor et d'Horus, dont les originaux étaient en or ou en bois et dont l'un avait été offert par le roi Pepi², une assez grande quantité de phylactères figurés; ces objets sont représentés encore, en grande partie, dans les dernières chambres du temple, c'est-à-dire dans le sanctuaire, dans la chambre du sistre, dans la chambre d'Horus, dans la chambre de Ra, et dans la chambre du collier menat. Les scènes de la chambre du trésor mentionnent, en outre, une série de décans en or et en pierres précieuses, dont il n'est pas parlé dans les cryptes 3.

Dans la deuxième crypte, derrière le premier groupe de serpents sacrés, celui du Si Hathor, il y a le sphinx en pierre blanche (accroupi sur une porte et ayant au front l'uræus), dont

<sup>1.</sup> Description de l'Egypte, Description générale de Thèbes, ch. 1x, sect. VIII 1<sup>re</sup> partie, § 2, p. 213, et 2<sup>e</sup> partie, § 3, article 4, p. 271; Champollion, Notices, II, 152, p. 262; Maspero, Boulaq, p. 281; de Rochemonteix, Recueil, III, p. 81; etc.

<sup>2.</sup> Mariette, Dendérah, III, 39, k.

<sup>3.</sup> Id., II, 10 et 11.

il a déjà été parlé, Horus Samtaoui, le lion, vie du Soleil, le lion terrible contre les ennemis du roi; puis, derrière le deuxième groupe de serpents, vient le lion sur une porte faisant pendant au sphinx, avec le même nom d'Horus Samtaoui, celui qui frappe 1.

Dans la crypte nº 4 se voient: - diverses colonnes-sistres, d'une coudée et plus, en or et en bronze, en or et en bois, en or, en ébène, en turquoise et en gemmes diverses2, en or et en ébène incrusté d'or, et en bronze noir avec des yeux en stéatite enchâssés d'or et de métal<sup>3</sup> (l'une avec le cartouche d'Apep, sans doute le roi Pepi de la VIe dynastie); — une riche combinaison de ce sistre avec le collier de nourrice menat\*, autre amulette composé des testicules et des mamelles de Set<sup>5</sup>, mais en même temps emblème d'Hathor 6, qui la personnifie à côté sous le nom d'Hathor, dame de Dendérah, Menat, œil du Soleil à Dendérah, à la belle figure, au corps de cristal et de bronze noir incrusté d'or 7; — des éperviers sacrés d'Horus et d'Hathor, et des Tat avec des lotus en or supportant le serpent qui symbolise le jeune Horus à sa naissance 8. Dans la crypte nº 6 figurent deux poteaux en bois auxquels le roi offre des bandelettes, et dont l'un a la tête d'Hathor, l'autre (l'épieu d'Horus), la tête d'épervier du dieu surmontée d'une lance 9.

Toute la symbolique protectrice des édifices sacrés est assez bien résumée sur une paroi (imitée à Gournah <sup>10</sup>), du temple nubien dédié par Aménophis III à la reine Taia: là, en haut, sont deux têtes d'Hathor entre deux sphinx de la reine, et,

<sup>1.</sup> Mariette, Dendérah, II, 9, a et b.

<sup>2.</sup> Id., III, 41, n.

<sup>3.</sup> Id., 42, o.

<sup>4.</sup> Cf. Denkmaeler, IV, 52.

<sup>5.</sup> Dendérah, III, 72, c.

<sup>6.</sup> Id., 43, p.

<sup>7.</sup> Id., 43, q.

<sup>8.</sup> Id., 44 et 45.

<sup>9.</sup> Id., 63, b et c; cf. I, 28, ligne n.

<sup>10.</sup> Champollion, Notices, I, p. 706.

en bas, les cartouches du roi entre deux uræus et deux têtes d'Hathor<sup>1</sup>. Il en est de même avec une espèce de lit funéraire thébain, à baldaquin et en forme de temple, qui a été trouvé par Rhind; en haut règne une frise d'uræus qui surmonte une superposition de trois disques ailés; de chaque côté de la porte se dressent des serpents, et le toit est soutenu par des colonnes de la forme ouadj<sup>2</sup>.

Les Arabes avaient bien deviné les idées qui se rattachaient aux sculptures sacrées, devant lesquelles ils ont dû imaginer, eux qui n'avaient pas l'habitude de représenter des êtres vivants, ces populations pétrifiées dont ils parlent dans leurs contes, qu'Ibn Batoutah 3, bien à tort, ne trouvait pas dignes d'être rapportés. « On voit dans les berba, affirme Maçoudi 4, différentes figures qui, lorsqu'elles sont représentées sur certains objets, exercent les influences fixées et déterminées par les Egyptiens d'après leur science des lois générales de la nature. » Le même auteur dit que certains rois ou certaines reines avaient réuni dans les temples « tous les secrets de la nature, les propriétés attractives et répulsives renfermées dans les minéraux, les plantes et les animaux » 5. En vertu de ces opérations, lorsque l'armée d'un pays ennemi s'avançait sur l'Égypte, de l'un des quatre points cardinaux, les figures qui représentaient les hommes et les animaux de ce pays s'enfonçaient sous terre et il en arrivait de même à l'armée 6. Murtadi raconte à peu près la même chose au sujet d'un bélier de pierre rouge qui était placé sur un piédestal dans un esquif à tête de coq, c'est-à-dire d'épervier, et qui se tournait du côté d'où venait l'ennemi 7.

<sup>1.</sup> Denkmaeler, III, 82, i.

<sup>2.</sup> Maspero, L'archéologie égyptienne, p. 277-8.

<sup>3.</sup> Voyages d'Ibn Batoutah, édition Defrémery et Sanguinetti, I, p. 104.

<sup>4.</sup> Maçoudi, Les Prairies d'or, t. II, p. 400-1.

<sup>5.</sup> Id., p. 349.

<sup>6.</sup> Id., p. 399-400; cf. p. 433.

<sup>7.</sup> L'Égypte de Murtadi, p. 14-17.

Remarques. — Les barques sacrées peuvent être prises pour des demeures divines comme les temples, car les dieux étaient souvent promenés sur le Nil, aux panégyries, dans de grandes baris contenant des sanctuaires en forme de baris plus petites que les prêtres, à terre, portaient sur leurs épaules: c'était à l'imitation du cours des astres, qui naviguaient sur le ciel comme les Égyptiens sur le fleuve.

Le Nil était en effet la grande route du pays : c'est par le Nil que les redevances arrivaient aux magasins des administrations sacerdotale, civile et militaire 1; c'est par le Nil qu'étaient envoyés aux mines les grands vaisseaux dont parle le conte du Naufragé qu'a traduit M. Golénischeff; c'est sur le Nil que le dieu terrestre, le fils du Soleil, s'embarquait pour inspecter ses provinces; c'est sur les marais du Nil, avec le concours supposé de Noum et d'Horus, dieux des pêcheries, de Thoth, dieu lunaire des chasseurs<sup>2</sup>, de Neith la tisserande<sup>3</sup>, et parfois de la docte Safekh<sup>4</sup>, que le Pharaon entreprenait en barque de grandes chasses ou pêches pour approvisionner les autels, peut-être à l'inauguration des temples (un tableau de chasse étant voisin des scènes de la construction à Esneh), mais certainement aussi à n'importe quelle époque6; c'est sur le Nil que la population affluait de toutes parts aux grandes orgies sacrées de Bubastis ou de Canope<sup>7</sup>; que les dieux se visitaient d'un nome à l'autre lors de leurs fêtes<sup>8</sup>; que l'on transportait le bœuf Apis<sup>9</sup>; etc.

Comme les voyages sur le fleuve duraient parfois assez long-

<sup>1.</sup> Cf. Champollion, *Notices*, I, p. 889; L. Stern, *Zeitschrift*, mai-juin 1875, pl. II, b; Papyrus Harris I, 7, l. 8; etc.

<sup>2.</sup> Cf. Recueil de travaux, II, p. 143.

<sup>3.</sup> Champollion, Notices, II, p. 41-5, et Monuments de l'Égypte, III, 287.

<sup>4.</sup> Denkmaeler, IV, 88, b, et 89, a.

<sup>5.</sup> De Rochemonteix, Le Temple égyptien, p. 29.

<sup>6.</sup> Cf. Reinisch, Aegyptische Chrestomathie, I, 21, l. 11.

<sup>7.</sup> Hérodote, II, 60; et Strabon, XVII, ch. 1, 16.

<sup>8.</sup> Cf. Mariette, Dendérah, III, 78, n. l. 31-2.

<sup>9.</sup> Diodore, I, 85; et Plutarque, De Is. et Osir., 35.

temps, on avait inventé dès l'ancienne époque les canges à plusieurs cabines, ou thalamèges, comme les appelèrent les Grecs, ce qui faisait des barques de véritables habitations, des édifices à voiles ou à cordes, suivant une expression d'Eschyle dans les Suppliantes<sup>1</sup>. Leur importance amena leur magnificence, dont peuvent donner une idée les baris de Thotmès II et de Ramsès III représentées à Déir el-Bahari et à Bab el-Molouk<sup>2</sup>; plus tard, les écrivains de l'antiquité ont décrit les splendeurs de celles d'Ammon (qui mesuraient 130 coudées<sup>3</sup>), d'Apis<sup>4</sup>, de Ptolémée Philadelphe<sup>5</sup>, d'Isis<sup>6</sup>, etc.; celles des grands<sup>7</sup> ou même, vers la fin, des commerçants<sup>8</sup> ne le cédaient pas toujours aux autres.

Les Égyptiens, comme on l'a déjà vu au sujet des pylônes, prêtaient volontiers une vie plus ou moins intense et plus ou moins divine aux objets d'une apparence particulièrement relevée ou significative, et, par suite, la barque du dieu, du roi et du prince était devenue à leurs yeux une sorte d'être animé, conscient, puissant et splendide; son ombre même était tutélaire, d'après le roman de Setna, où l'expression « sortir de l'ombre de la cange royale » veut dire se noyer.

La barque pouvait être personnifiée dans ses parties aussi bien que dans son tout. Il y a au *Livre des Morts* des chapitres spéciaux pour interpeller et nommer les différents agrès des baris solaire et osirienne o, considérés comme des individus. Lorsque, à la mort des grands, on les transportait ou on faisait le simulacre de

<sup>1.</sup> V. 134.

<sup>2.</sup> Denkmaeler, III, 47, a; Champollion, Monuments de l'Égypte, III, 255-7; et Rosellini, I Monumenti dell' Egitto, II, 105-8.

<sup>3.</sup> Papyrus Harris I, 7, 1. 5; cf. Diodore, I, 57.

<sup>4.</sup> Diodore, I, 85.

<sup>5.</sup> Athénée, V.

<sup>6.</sup> Apulée, L'âne d'or, XI.

<sup>7.</sup> Cf. Denkmaeler, III, 116, et Sayce, the Academy, 15 mars 1890, p. 194.

<sup>8.</sup> Lucien, Le Navire, 5.

<sup>9.</sup> Todtenbuch, ch. xcix. 10. Mission archéologique française au Caire, t. II, 2º fasc.: Maspero, Trois années de fouilles, p. 177-180.

les transporter sur le Nil au temple funéraire d'Osiris, à Abydos, ou dans un sanctuaire local, on présentait des offrandes aux deux poteaux qui amarraient la barque<sup>1</sup>. Et ce fait n'avait rien d'extraordinaire, puisqu'on faisait aussi des oblations à la porte mystérieuse du grand temple d'Héliopolis, qui était une déesse<sup>2</sup>.

Mais l'individualité de l'ensemble se marque encore plus que celle des détails dans les documents originaux. La barque solaire, qui était une sorte de mère divine (et dont l'image servait d'amulette comme celle du naos³), ou bien encore les deux barques solaires, celle du matin et celle du soir, la Sekti et la Maat, passaient pour déesses⁴, comme les vaisseaux d'Énée changés en nymphes à la prière de Cybèle :

Ite, solutæ, Ite, deæ pelagi; genitrix jubet <sup>5</sup>.

Il en était de même, dès les anciens temps<sup>6</sup>, pour la Neshem-t d'Osiris, barque réelle<sup>7</sup> qui recevait un culte à Abydos<sup>8</sup>; elle avait des prêtres<sup>9</sup>, comme ailleurs certains arbres et bassins sacrés<sup>10</sup>.

Et il y a plus: dans le culte, la barque grande ou petite tendait à se confondre avec le dieu ou le roi divinisé qu'elle portait, et auquel on faisait soit des prières, soit des offrandes 11.

- 1. Mission archéologique française au Caire, t. V, 1<sup>er</sup> fasc. : Virey, Le Tombeau de Rekhmara, pl. XXVI.
  - 2. Champollion, Notices, I, p. 906.
- 3. Cf. Lieblein, Dictionnaire de noms hiéroglyphiques, nos 287 et 304; et Mariette, Abydos, I, p. 51, et III, p. 542.
  - 4. Champollion, Notices, I, p. 906; Recueil, IV, p. 135; etc.
  - 5. Virgile, Enéide, IX, v, 116-7.
- 6. Mariette, Abydos, III, p. 134, 135, 204, etc.; et Lieblein, Dictionnaire de noms hiéroglyphiques, nos 108, 300 et 487.
  - 7. Daressy, Recueil, XI, 92.
  - 8. Mariette, Abydos, III, p. 451 et 459.
  - 9. Proceedings of the Society of biblical Archwology, avril 1888, p. 302.
  - 10. Brugsch, Zeitschrift, 1863, p. 41.
- 11. Cf. Denkmaeler, III, 180, et 189; Champollion, Notices, I, p. 351-2; II, p. 58; etc.

Ainsi Ammon avait ses prophètes, à Thèbes, sous le nom d'Ammon de la barque Ouser-ha, dans laquelle il assistait à la fête du commencement de l'inondation ; et il avait d'autres prophètes, sous le même nom, dans une chapelle d'Abydos 2 (si ces prophètes n'appartenaient pas à la barque elle-même, car l'expression Amen-Ouser-ha se traduirait aussi bien, sinon mieux, par l'Ouser-ha d'Ammon que par l'Ammon de l'Ouser-ha).

La confusion dont il s'agit était poussée très loin avec les barques portatives (comme celle de Zeus Ammon³), sortes de tabernacles qu'on promenait sur l'eau comme à terre, qu'on mettait sur des autels pour célébrer le culte, qu'on déposait dans une salle spéciale des temples, et qui contenaient dans un naos voilé les emblèmes des dieux ou des rois, dont les têtes, en outre, décoraient souvent leur proue et leur poupe⁴. On désignait ces barques, tantôt par l'expression d'Outes nefer-ou, et tantôt par le nom de Sem, ou Sem khou, c'est-à-dire image ou emblème illustre de tel dieu ou de tel roi. A Gournah, Séti Ier dit qu'il a sculpté la barque Sem khou de son père pour (être) son Outes nefer-ou à la suite du maître des dieux à sa fête de la Vallée⁵.

Le mot Sem a bien là le sens d'image ou d'emblème. A Thèbes, où l'on pouvait placer les barques Sem des rois (et des dieux 6) dans les barques d'Ammon pour l'accompagner aux fêtes civiles et funéraires 7, Ramsès III fit faire son Sem pour le principal navire d'Ammon 8, le Hat-haout-ou, c'est-à-dire le Premier des Premiers, et, dans l'inscription qui relate ce fait, le mot Sem est

2. Pierret, Études égyptologiques, 8e livraison, p. 21, stèle c. 232 du Louvre.

3. Quinte Curce, IV, 7.

4. Cf. Champollion, Notices, I, p. 359.

5. Champollion, Notices, I, p. 705; Cf. ibid., p. 897.

6. Champollion, Notices, II, p. 51-2.

7. Cf. Champollion, Notices, I, p. 370, 705, etc. 8. Cf. J. de Rougé, Edfou, II, pl. CXXXIX.

<sup>1.</sup> Denkmaeler, III, 25, i et n; Cf. Lieblein, Dictionnaire de noms hiéro-glyphiques, N° 593.

déterminé par l'image du roi<sup>1</sup>. Séti I<sup>er</sup> mit sa statue pour le service du Sem (mot déterminé par le dieu) d'Ammon et de son grand naos sacré dans l'Ouser-ha, qu'il avait fait réparer et qui contenait la barque portative du dieu<sup>2</sup>. Le même roi fit, à Abydos, sa construction à son auguste Sem (mot déterminé par la barque), vivant sur la terre<sup>3</sup>. A Derr, le Sem khou de Ramsès II est déterminé par la barque pour le mot Sem et par le personnage pour le mot khou<sup>4</sup>.

Tous ces exemples montrent que la bari portative était figurée dans les hiéroglyphes tantôt par un bateau, tantôt par un personnage (comme le Tat et l'obélisque déterminés tantôt par le Tat et l'obélisque, tantôt par le dieu)<sup>5</sup>: elle était donc plus ou moins une image, un emblème, ou une forme du personnage lui-même. C'est ainsi que le dieu mort Sokaris était représenté d'habitude par sa barque, notamment lorsqu'on le traînait autour des temples dans une fête qui est décrite avec quelques détails à Médinet-Abou<sup>6</sup>. (Certains auteurs grecs voyaient dans Sérapis, par une assimilation analogue, le monument funéraire d'Apis <sup>7</sup>.)

On comprend que des choses ou plutôt des êtres de cette sorte, qui portaient ou représentaient les dieux et les rois, aient été l'objet de respects et de soins tout spéciaux de la part des Égyptiens, qui redoutaient pour leurs baris sacrées les représentants ou les actes du mauvais principe, dans les monstres comme dans les tempêtes : à leurs yeux, en effet, Typhon était aussi bien dans l'hippopotame faisant chavirer les barques, que dans l'orage<sup>\*</sup>,

<sup>1.</sup> Champollion, Notices, I, p. 735.

<sup>2.</sup> Id., II, p. 50-3.

<sup>3.</sup> Mariette, Abydos, I, p. 15.

<sup>4.</sup> Brugsch, Supplément au Dictionnaire hiéroglyphique, p. 1057.

<sup>5.</sup> Champollion, Notices, I, p. 372.

<sup>6.</sup> Champollion, Notices, I. p. 355; cf. Naville, Mythe d'Horus, pl. XXV; et Dendérah, IV, 85, a.

<sup>7.</sup> Plutarque, De Is. et Osir., 29.

<sup>8.</sup> Id., 45.

l'orage funeste hurlant sur la grande mer : ses vagues sont comme des montagnes ; on ne l'approche pas ; quiconque est en lui plonge dans l'enfer<sup>2</sup>.

Et d'abord, l'offrande des deux sortes de baris aux personnages divins pouvait être solennisée aussi bien que celle des édifices eux-mêmes (ce qui n'a rien de surprenant, puisqu'on rappelait par des stèles jusqu'aux travaux préparatoires des grandes constructions, comme l'ouverture des carrières 3). L'importance de cette dédicace ressort bien d'un texte commémoratif du temple funéraire de Séti Ier, à Gournah, texte conçu dans le même sens que la grande inscription d'Abydos:

Le roi Ramsès II a fait sa construction à son père Ammon-Ra, roi des dieux, maître du ciel et souverain de la Thébaïde; il a renouvelé le temple de son père (Séti Ier): feu le roi Séti Ier, lorsqu'il se fut éteint, uni au ciel et joint au Soleil qui est au firmament, ce temple à lui, véritablement le travail de ses portes était en souffrance; quant à l'érection de tous ses murs en pierre ou en brique, aucun travail n'y était achevé, soit en peinture, soit en sculpture ; alors son fils, le roi Ramsès II, ordonna d'exécuter les travaux de son temple des millions d'années en face de Karnak; il fit faire sa barque Sem, placée dans son temple et plaquée d'or, (pour quand) le dieu (Ammon) passe dans sa barque des membres (divins) à sa fête de la Vallée, et pour placer dans son temple à la tête des anciens rois. Il a fait cela, son fils, le roi Ramsès II 4. (Ammon présidait à Thèbes aux rites funéraires, et tous les dix jours se rendait par eau de Karnak à Médinet Abou, ainsi que la déesse Libation, pour honorer ses ancêtres 5).

Lorsque Séti I<sup>or</sup> eut réparé, avec des cèdres coupés sur le Liban par ses troupes<sup>6</sup>, la barque Ouser-ha d'Ammon, il se fit repré-

<sup>1.</sup> Cf. Guieysse, Inscriptions historiques du grand temple d'Ipsamboul, p. 29 et 31.

<sup>2.</sup> Denkmaeler, III, 195, l. 20.

<sup>3.</sup> Denkmaeler, III, 3, 71, et 110.

<sup>4.</sup> Champollion, Notices, I, p. 694.

<sup>5.</sup> Id., I, 715; Pierret, Études égyptologiques, 8º l., p. 117; etc.

<sup>6.</sup> Champollion, Notices, II, p. 88.

senter dans un tableau de Karnak traînant vers le dieu, avec Horus, Noum et Ap ouat-ou, la même barque, qui en contenait une autre en guise de tabernacle, dans une imitation en bois du temple¹. Cette cérémonie était difficile à exécuter; mais elle a pu avoir lieu au moins symboliquement, comme lorsqu'on offrait de petits obélisques ou de petites colonnes pour rappeler l'érection de grandes colonnes ou de grands obélisques²; différents rites ont été ainsi plus ou moins remplacés par leur atténuation (ou même leur figuration), notamment à l'époque grécoromaine.

Si l'on dédiait les barques sacrées comme les édifices sacrés, on les protégeait aussi comme eux, et c'était justice, car, avec leurs petites barques servant de sanctuaires portatifs qu'on plaçait dans les temples, elles résumaient les temples, comme certains naos.

Grandes et petites avaient donc à l'avant un sphinx debout, et parfois les enseignes sacrées à l'intérieur; de plus leur proue et leur poupe portaient soit la tête ou l'emblème de leur dieu, soit quelque symbole prophylactique, comme l'uræus, l'épervier, ou la plante ouadj de la Basse-Égypte, qui désignait la prospérité; la barque de Sokaris, entre autres, avait une tête de taureau et une tête de gazelle à l'avant, celle de Ra, deux défenses d'éléphant à l'arrière, et celle de Thotmès II, à l'avant, un naos avec le roi sous la forme d'un taureau; (de mème, aux vaisseaux de guerre de Ramsès III, les proues et les poupes étaient terminées par des têtes de lion³; aux barques de transport du prince d'Éthiopie, sous Toutankhamen, l'une d'elles avait sa proue et sa poupe décorées de figures de chiens et, dans certaines barques probablement symboliques que les Pharaons offraient à des particuliers, l'avant était défendu par une statue du roi debout dans un naos ;

<sup>1.</sup> Champollion, Notices, II, p. 50-3.

<sup>2.</sup> Denkmaeler, IV, 47, b, et 48, a.

<sup>3.</sup> Chabas, Études sur l'antiquité historique, p. 309.

<sup>4.</sup> Denkmaeler, III, 116, a.

<sup>5.</sup> Id., 63 et 64.

de même aussi les barques phéniciennes avaient à l'avant leurs dieux patèques '.)

La forme de la fleur ouadj ou prospérité, donnée aux proues et aux poupes, fait comprendre ce dire de Plutarque qu'Isis, cherchant Osiris, parcourut les marais du Nil sur une barque de papyrus, et que depuis les crocodiles redoutaient les barques de ce genre <sup>3</sup>. Quant aux ombrelles qu'on voit sur les barques Sem, devant et derrière le naos central, elles avaient pu recevoir une signification mystique, comme les voiles que les anciens étendaient au midi des temples <sup>3</sup>, mais leur rôle le plus ordinaire dut être simplement d'ombrager le naos; l'ombre était rare sur les barques, ce qui explique peut-être pourquoi l'ombrelle servit d'enseigne aux vaisseaux de guerre.

Outre les emblèmes, il y avait des formules pour la sauvegarde des barques. Lorsque la flotte qui accompagnait le dieu Horus prit la mer, Thoth récita les chapitres de protection de barque, afin d'apaiser la colère des flots \*. Le même personnage était le grand protecteur de la barque d'Armachis \* (Edfou), comme sa compagne 6, la déesse Safekh, était celle qui prononçait les formules protectrices (ut se-khou) de la barque divine 7 (Saft elhenneh). On a déjà vu qu'à Edfou le Pharaon priait pour le salut de l'Outes nefer-ou du dieu local.

Le Papyrus magique Harris contient plusieurs conjurations contre les crocodiles, une, entre autres, qui était la propriété du Pharaon, et qui se récitait à l'avant de la barque, sur un œuf frais, l'œuf purifiant sans doute les eaux parce qu'il clarifie les liquides s.

- 1. Hérodote, III, 37.
- 2. De Is. et Osir., 18.
- 3. Porphyre, De Antro Nympharum, 26.
- 4. Naville, Mythe d'Horus, XVIII, 4.
- 5. Id., XVIII.
- 6. Cf. Mariette, Dendérah, IV, 34.
- 7. Naville, Goshen, I, 5.
- 8. Chabas, Le Papyrus magique Harris, VI, 10-12.

Un Livre pour protéger la barque existait dans la bibliothèque d'Edfou<sup>4</sup>. Un autre texte du même genre, au sanctuaire osirien de Dendérah, avait pour but la sauvegarde de la divine (barque d'Osiris), la Neshem-t, sorte de navire des âmes qui était censé venir les chercher tous les ans à Abydos. Attribuée à Thoth, cette composition ressemble assez au chapitre xxxix du Livre des Morts, pour l'allure et le sens, mais en outre sa récitation était accompagnée d'un véritable envoûtement.

O Barque, dit le texte, après différentes adjurations à Set, le Satan égyptien, que les paroles prononcées repoussaient comme nos exorcismes ou l'eau bénite chassant l'esprit malin2, ô Barque regarde, regarde, c'est le Furieux (neher), qui est désigné pour son abattoir; il s'est dressé, il a inondé la terre de sa furie (neher): il reculera à l'instant; son nom n'existera plus. La voix et la voix de Ra s'est élevée : elle a repoussé le mal que lui faisait le monstre. Tu es lié par le charme à ton réveil; tu es renversé à la lumière. La Barque triomphe de toi, impie. N'es-tu pas à la mort, ennemi de la Neshem-t? L'ordre de Ra est que tu meures. O impie, n'es-tu pas à la mort? Tu es livré à ton abattoir de malheur, où ton supplice aura lieu. Oh! que le renversent ceux qui sont dans l'abattoir, qu'il soit lié d'un lien, qu'il soit attaché d'une corde, qu'il soit lié d'un filet à poisson, qu'il soit coupé par un couteau, qu'il soit tranché par un tranchant, membre à membre, et jeté au feu, que la flamme s'empare ardemment de sa cire.

Toutes ces prescriptions étaient accomplies en même temps par le conjurateur, qui récitait son texte sur une figure de Set en cire rouge, brûlée dans un feu de broussailles le jour où la barque arrivait à Abydos: Celui qui récite ce livre aux fêtes d'Osiris, la cuisse de bœuf est donnée à son âme dans l'enfer en récompense, pour sauvegarder celui à qui elle est donnée. Celui

<sup>1.</sup> J. de Rougé, Edfou, II, pl. CXXI; et Brugsch, Zeitschrift, 1871, p. 44. 2. Cf. Sainte-Beuve, Port Royal, 4º édition, t. IV, p. 245.

qui récite ceci le jour où la barque arrive à Abydos, descendra dans la Neshem-t de Ra, repoussera cet impie de la Barque, et détruira cet ennemi. C'est excellent pour Osiris et c'est excellent pour la personne. C'est la sauvegarde de la Barque divine<sup>1</sup>.

Il est impossible de ne pas faire remarquer, en terminant, combien étaient fréquentes la personnification et la divinisation des barques et de leurs parties, aussi bien que des temples et de leurs divisions. Ces faits dérivent de la grande illusion, à peu près universelle dans l'antiquité, qui consistait à prendre plus ou moins au sérieux les métaphores qu'éveille le jeu ou l'action des choses, et qui a, par suite, fait munir de tant de phylactères les édifices comme les édicules de l'Égypte; l'état d'esprit qu'elle comporte se révèle avec plus de clarté peut-être que partout ailleurs dans les documents hiéroglyphiques, comme on en jugera facilement d'après un hymne d'Edfou. Là, l'espèce de vie prêtée au gréement du vaisseau d'Horus apparaît dès le début dans l'identification de la barque portant son dieu avec une nourrice tenant son nourrisson, et s'exprime ensuite dans une multitude de métaphores : un degré de plus, et ces comparaisons, en s'accentuant, seraient devenues des personnifications, suivant le procédé qui a changé en dieux les agrès du vaisseau solaire, et qui, dans le texte même d'Edfou, fait une véritable nourrice de la barque d'Horus<sup>2</sup>, tandis que ailleurs, à Dendérah, le navire d'Osiris n'est encore que le lit de la nourrice divine 3. Voici cet hymne, sorte de chant de triomphe mis dans la bouche d'Isis\*:

Victoire à ta barque de guerre, mon cher fils Horus, à la mère nourrice d'Horus sur l'eau! L'obscurité de l'ébène (meri, proprement l'acacia noir<sup>5</sup>), cache ses dispositions; pas de crainte de

<sup>1.</sup> Dendérah, IV, 74, b.

<sup>2.</sup> Cf. Mariette, Abydos, III, p. 26.

<sup>3.</sup> Mariette, Dendérah, IV, 67.

<sup>4.</sup> Naville, Mythe d'Horus, VII, 3-9; cf. Hérodote, II, 96.

<sup>5.</sup> Cf. Loret, Recueil, VI, p. 128; Papyrus Harris I, 24, a, l. 13; Denkmaeler, III, 163 et 212; etc.

recul à l'abordage. Le gouvernail joue dans son échancrure comme Horus dans le giron de sa mère Isis. Le mût est ferme sur pied comme un prince dans le harem. Le bois de la voile est ferme sur le mât comme Horus qui gouverne ce monde. La voile brillante resplendit de couleurs comme la voûte céleste grosse des dieux; ses deux supports sont l'un comme Isis, l'autre comme Nephthys; chacun d'eux saisit son compagnon pour agir comme des frères d'une même mère en train de forniquer. Les courroies sont fermes sur les planches comme les ornements des enfants royaux. Les avirons s'agitent sur ses flancs comme des Asiatiques qui préparent le combat. Les deux maîtresses poutres ne se séparent pas l'une de l'autre. La proue est comme un tableau de peintre rempli d'images de déesses. Ses chevilles sont dans la traverse comme des colonnes solides dans un palais. Le revêtement est sur sa contrepartie comme une vipère sacrée qui cache son dos. Son écope de vrai lapis étanche l'eau de la cale parfaitement. Le filet frissonne devant elle comme une couleuvre parcourant son trou. Le câble de l'avant est avec la quille comme un garçon avec sa mère. Victoire, Horus, victoire!

### CONCLUSION

Si l'on cherche à résumer et à apprécier les principaux résultats de cette étude, en laissant de côté les détails de lieu et de temps, on verra tout d'abord que l'Égypte protégeait ses édifices contre les êtres malfaisants et les influences surnaturelles à peu près comme les autres peuples, par la pureté du sol, l'influence du fondateur, l'opportunité du jour et de l'heure de la construction, l'orientation, et certains sacrifices, puis par les momies ou les reliques, les statues, les gardiens réels ou figurés, les formules et divers phylactères.

Les tombes et les temples, sinon les maisons, avaient leur principale face tournée vers le soleil levant, au moins en théorie. On ne devait point bâtir à de certains jours. Les temples devaient être commencés le 6 du mois, à une certaine heure de la nuit ou plutôt du matin; l'emplacement en était purifié par le roi, et les piquets de l'enceinte étaient posés par lui (ou tout au moins le premier piquet), ainsi que la première pierre, et les lingots commémoratifs; le roi plantait aussi un des arbres sacrés et faisait l'inauguration de l'édifice; il y apportait le feu, comme il y présidait à une fête donnée aux étrangers. Des sacrifices avaient lieu qui ont été plus ou moins atténués, mais dont il reste plusieurs vestiges: pour les maisons, c'est le phylactère des deux têtes humaines que mentionne Horapollon; pour les tombes

(indépendamment des statuettes de répondants qui figuraient plutôt le mort lui-même à l'époque historique), ce sont les bucrânes, et aussi les représentations de prisonniers décapités aux soubassements des hypogées royaux; pour les temples, c'est le sacrifice d'un oiseau dont on coupait la tête.

Les momies des ancêtres et même des animaux sacrés devaient tenir lieu de dieux Lares dans les maisons, de même que chaque relique du corps d'Osiris fournissait un palladium à chacun des principaux sanctuaires. Les statues ou les emblèmes des morts, des rois et des dieux protégeaient les maisons, les tombes et les temples (sans parler des barques sacrées qui étaient, au fond, de petits temples mobiles ou tout au moins de petits tabernacles portatifs, suivant leur forme); il en était de même du feu, de l'eau, de l'encens, de certaines formules, et aussi de certains objets, comme les cippes d'Horus dans les maisons, les stèles orientées dans les tombes, et, dans les temples surtout, les disques ailés, les yeux sacrés, les cartouches, les sistres, les enseignes, ainsi que les différents hiéroglyphes du salut, de la vie, du bonheur et de la stabilité. Le serpent gardait les édifices, notamment sous la forme réelle ou figurée de l'uræus, qui personnifiait le feu. Le lion défendait particulièrement les temples, notamment sous la forme figurée du sphinx, c'est-à-dire du lion à tête humaine représentant le roi. Les obélisques, les mâts de fête, les pylônes, les portes et les serrures, étaient considérés comme protégeant les temples: le même rôle appartenait aux différentes variétés de la colonne, lorsqu'on adjoignait à celle-ci le sistre ou le bâton magique à tête d'Hathor, le dieu Bès, le roi en Osiris, et la plante nommée Ouadj, c'est-à-dire prospérité.

L'adoption des formalités, des êtres et des objets protecteurs, a eu lieu d'une manière plus ou moins directe ou plutôt indirecte, car, dans un grand nombre de cas, les rites religieux dérivent de coutumes naturelles qu'ils remplacent ou sanctionnent.

Ainsi la préférence donnée à une certaine heure du matin et à

un certain jour du mois, afin de faire coïncider le début de la construction avec l'accroissement de la lumière, se relie assez visiblement à l'habitude de commencer tout travail un peu considérable aux heures les plus matinales et aux jours les plus longs. L'importance de la pierre angulaire et du plan préalable, qui décident de l'édifice tout entier, a entraîné les rites solennisant les premiers actes de la construction. L'orientation à l'est et l'orientation au nord ont eu pour principales causes les agréments qu'elles procurent, vue du soleil ou fraîcheur de l'air. Le feu a éclairé, l'eau a nettoyé et l'arbre a ombragé, avant de chasser les mauvais esprits ou les influences malfaisantes, Les têtes d'homme exposées devant les maisons, et les têtes de bœuf placées dans ou sur les tombes ont été des trophées et peut-être des aliments, avant de devenir des préservatifs suggérant l'idée de sacrifices réguliers.

La conservation des momies ou des statues paternelles a eu aussi pour premier objectif de loger les âmes et non de garder les vivants, de même que l'érection des effigies sacrées dans les temples devait, à l'origine, fournir des supports aux esprits divins plutôt que des sentinelles aux édifices religieux, demeures offertes aux idoles. Les pylônes, les obélisques et les mâts de fête répondaient, avant tout, à des besoins de construction ou de décoration, comme les piliers, auxquels s'est superposée peu à peu une ornementation spéciale. Les murs ontappelé les tableaux, puis, par une sorte de sélection, les emblèmes et les hiéroglyphes protecteurs. Les serpents et les lions n'ont jamais été des gardiens réels, mais on leur a confié, à eux ou à leurs effigies (corniches d'uræus, allées de sphinx, etc.), la surveillance vague et idéale des temples, en souvenir des véritables animaux de garde. Enfin les formules magiques n'étaient que l'imitation des prières, des menaces ou des interpellations de la vie réelle.

C'est ainsi qu'en Chine, à travers les pratiques de plus en plus compliquées et gênantes du Feng Shoui, qui ont pour but d'employer les énergies célestes à garantir les maisons et les tombes des mauvaises influences, la doctrine trahit clairement son point de départ naturel en recommandant surtout d'avoir un bosquet et un bassin près de la maison, placée comme la tombe entre deux collines, dans un endroit sec et exempt de fourmis blanches; Meng-teu disait que les temps propices du ciel ne sont pas comparables aux avantages du terrain.

Si les rites étudiés ici ont suivi une même marche, ils ont obéi

aussi à un même principe.

Ce principe, dont il a déjà été parlé, est que tout objet distinct a ou peut recevoir une individualité réelle et une vertu active, sous la réserve des nuances en plus ou en moins qui distinguent, suivant les cas, le fétiche de l'idole et le talisman de l'amulette. L'excès de personnalité ou d'influence attribué de la sorte à tout ce qui existe ne doit pas nous surprendre, car on en trouve des traces, même pour les édifices, à toutes les époques et dans toutes les littératures, aussi bien dans la Bible prescrivant de purifier les maisons lépreuses et d'empêcher les maisons neuves d'être responsables d'une chute, que dans Shakspeare faisant ordonner par Shylock à son valet de fermer les oreilles de la maison, c'est-àdire les fenêtres. Et ne lit-on pas aujourd'hui encore, dans le grand ouvrage de MM. Perrot et Chipiez, que chaque bloc de l'édifice grec devient un individu, ou que la colonne doit être un corps vivant (t. III, p. 443 et 444)? Ce sont là des métaphores qui naissent spontanément du spectacle des choses: les anciens ont seulement cédé avec plus de docilité que nous à leurs suggestions, que ni le savoir ni l'expérience ne corrigeaient encore pour eux. Ils ont cru en conséquence que les vertus caractéristiques d'un objet quelconque, être ou chose, se prolongeaient intérieurement et se transmettaient extérieurement, à travers toutes les parties, toutes les images, tous les symboles et tous les noms de la chose ou de l'être, si bien qu'une figure de lion, par exemple, semblait jusqu'à un certain point remplacer un lion, ou que l'emblème de la prospérité paraissait, jusqu'à un certain point aussi, apte à communiquer la prospérité.

Cette crédulité foncière n'a peut-être été nulle part aussi prononcée qu'aux bords du Nil, et comme un culte ne se sépare pas plus de ses origines qu'un arbre de ses racines, ou peut juger, en retrouvant la même foi toujours vivace aux dernières époques pharaoniques, de la force comme de la persistance des instincts qui l'ont produite, puis maintenue.

### NOTE

La statue d'un scribe de Ramsès II, dont il est parlé à la p. 25, vient de la tombe du personnage, non du temple d'Osiris (Mariette, Boulaq, p. 97-8), et l'inscription qu'elle porte doit se traduire ainsi : Le scribe de la justice du roi, qui l'aime, Khai, dit : Ma statue, te voici dans le lieu de la justice avec le maître des dieux : commémore mon nom en présence d'Ounneferou, sois un témoin, aie le rôle d'un grand, en qualité du protecteur que j'ai placé derrière Osiris; je connais sa durée éternelle : viennent les siècles! Il est dieu.

On comprend que les tombes aient mieux conservé leur mobilier que les maisons et les temples, mais les temples et les maisons ont bien retenu aussi quelque chose de ce qu'ils contenaient, par exemple les bas-reliefs trouvés à Myt-Rahyneh (p. 8). L'un de ces bas-reliefs a été publié dans l'ouvrage de MM. Perrot et Chipiez (I, p. 720-1), et comme il ne présente aucune trace d'adaptation, l'opinion de Mariette qu'il y avait là une chapelle domestique, se trouve jusqu'à un certain point confirmée.

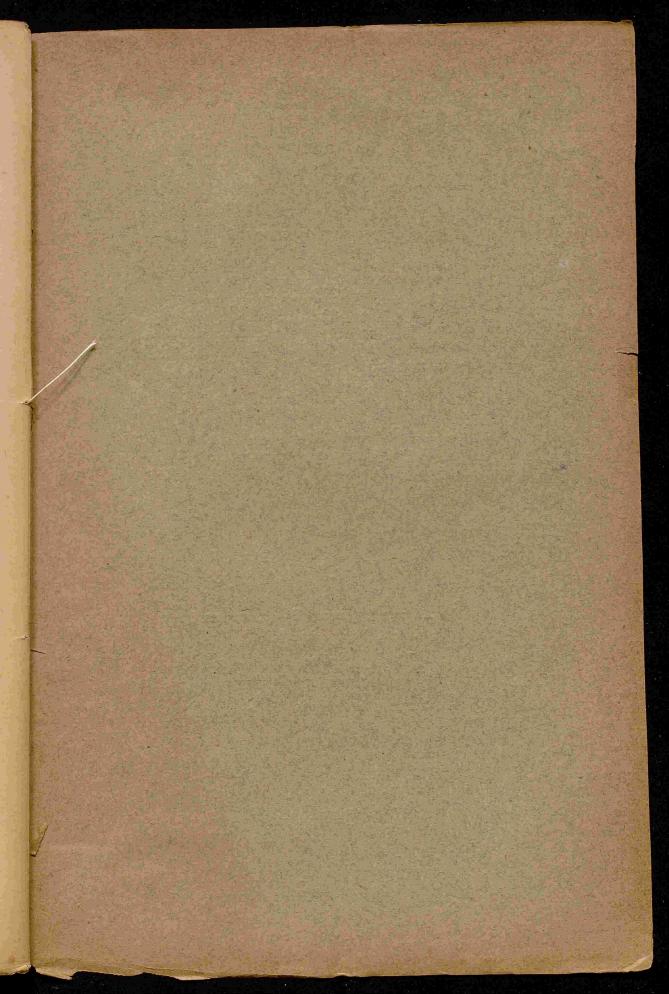
# TABLE DES MATIÈRES

		4
		Pages.
AVANT-PROPOS .		. 1
CHAPITRE I. —	Maisons	- "
	Plan et travaux	
	Victimes	
	Momies et statues d'hommes et d'animaux	
	Statuettes divines	11
	Formules et amulettes	
	Remarques	
CHAPITRE II. —	Tombeaux	
	Plan et travaux	
	Victimes	
	Statues	
	Formules et amulettes	26
	Total and the second se	~~
Chapitre III. —	- Temples	
	Plan et travaux	30
	Sacrifices et reliques	36
	Inauguration	38
Curpung IV	Temples (suite)	
CHAPITRE IV. —		49
	Agathodémons	
	Lions	-52
	Sphinx	58

### TABLE DES MATIÈRES

										I	ages
Chapitre V. —	Temples (suite)							\$ p	4		
	Pylônes		5.5								65
	Colonnes et piniers			•			*	Y			68
CHAPITRE VI. —	Temples (fin)		H			Ġ.					
	Phylactères .										79
	Remarques	è			۲.						86
Conclusion .					T.	-					97

ANGERS, IMP. A. BURDIN ET Cie, RUE GARNIER, 4.



#### ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

28, rue Bonaparte, 28

# PUBLICATIONS DE L'ÉCOLE DES LETTRES D'ALGER

BULLETIN DE CORRESPONDANCE AFRICAINE

VIENT DE PARAITRE

## LOQMÂN BERBÈRE

Avec qualre glossaires et une étude sur la légende de Loquan Par René BASSET,

Professeur à l'Ecole des Lettres d'Alger.

Un fort volume in-18. . . . 10 fr.

ANGERS, IMP. A. BURDIN ET Cie, 4, RUE GARNIER.